GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNEE, CONTENANT LES FONDEMENS DE...

Claude et Arnauld Lancelot (Antoine), ...

Digitized by Google

MENTEM ALIT ET EXCOLIT

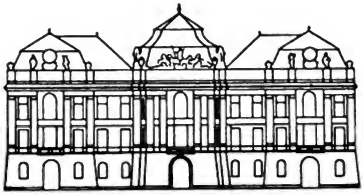

K.K. HOFBIBLIOTHEK
ÖSTERR. NATIONALBIBLIOTHEK

73.M.104

Digitized by Google

73. M. 104.

Lancelot, Claude

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Stuyter de. & Sculp.

Digitized by Google

GRAMMAIRE
GENERALE
ET
RAISONNÉE.

CONTENANT

Les fondemens de l'art de parler, expliquez d'une maniere claire & naturelle. Les raisons de ce qui eſt commun à toutes les langues, & des principales differences qui s'y rencontrent. Et pluſieurs remarques nouvelles ſur la Langue Françoiſe.

A AMSTERDAM,
Aux dépens d'Estienne Roger, Marchand Libraire, chez qui l'on trouve un aſſortiment général de toute ſorte de Muſique.

M. DCCIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREFACE.

L'ENGAGEMENT *où je me ſuis trouvé, plutôt par rencontre que par mon choix, de travailler aux Grammaires de diverſes Langues, m'a ſouvent porté à rechercher les raiſons de pluſieurs choſes qui ſont, ou communes à toutes les langues, ou particulieres à quelques-unes. Mais y ayant quelquefois trouvé des difficultez qui m'arrêtoient, je les ay communiquées dans les rencontres à un de mes Amis, qui ne s'étant jamais appliqué à cette ſorte de ſcience, n'a pas laiſſé de me donner beaucoup d'ouvertures pour réſoudre mes doutes. Et mes queſtions même ont été cauſe qu'il a fait diverſes réflexions ſur les vrais fondemens de l'Art de parler, dont m'ayant entretenu dans*

la converſation, je les trouvay ſi ſolides, que je fis conſcience de les laiſſer perdre n'ayant rien veu dans les anciens Grammairiens, ny dans les nouveaux, qui fût plus curieux ou plus juſte ſur cette matiere. C'eſt pourquoy j'obtins encore de la bonté qu'il a pour moy, qu'il me les dictât à des heures perduës: Et ainſi les ayant recueillies & miſes en ordre, j'en ay compoſé ce petit Traité. Ceux qui ont de l'eſtime pour les ouvrages de raiſonnement, trouveront peut-être en celuy-cy quelque choſe qui les pourra ſatisfaire, & n'en mépriſeront peut-être pas le ſujet: puis que ſi la parole eſt un des plus grands avantages de l'homme, ce ne doit pas être une choſe mépriſable de poſſéder cet avantage avec toute la perfection qui convient à l'homme; qui eſt de n'en avoir pas ſeulement l'uſage, mais d'en pénétrer auſſi les raiſons, & de faire par ſcience, ce que les autres font ſeulement par coûtume.

GRAM-

Digitized by Google

GRAMMAIRE GENERALE ET RAISONNE'E.

LA GRAMMAIRE eſt l'Art de parler.

Parler, eſt expliquer ſes penſées par des ſignes, que les hommes ont inventez à ce deſſein.

On a trouvé que les plus commodes de ces ſignes, eſtoient les ſons & les voix.

Mais parce que ces ſons paſſent, on a inventé d'autres ſignes pour les rendre durables & viſibles, qui ſont les caractéres de l'écriture, que les Grecs appellent γράμματα, d'où eſt venu le mot de *Grammaire*.

Ainſi l'on peut conſidérer deux choſes dans ces ſignes: La prémiere; ce qu'ils ſont par leur nature, c'eſt à dire, entant que ſons & caractéres.

La ſeconde, leur ſignification: c'eſt à dire, la maniére dont les hommes s'en ſervent pour ſignifier leurs penſées.

Nous traiterons de l'une dans la prémiere partie de cette Grammaire, & de l'autre dans la ſeconde.

Digitized by Google

PREMIERE PARTIE,

OÙ IL EST PARLE DES lettres & des caractéres de l'écriture.

CHAPITRE I.

Des lettres comme ſons, & prémiérement des voyelles.

LEs divers ſons dont on ſe ſert pour parler, & qu'on appelle Lettres, ont été trouvez d'une maniere toute naturelle, & qu'il eſt utile de remarquer.

Car comme la bouche eſt l'organe qui les forme : on a veu qu'il y en avoit de ſi ſimples, qu'ils n'avoient beſoin que de ſa ſeule ouverture, pour ſe faire entendre & pour former une voix diſtincte, d'où vient qu'on les a appellez *voyelles*.

Et on a veu auſſi, qu'il y en avoit d'autres qui dépendant de l'aplication particu-

culiere de quelqu'une de ſes parties, comme des dents, des lévres, de la langue, du palais, ne pouvoient néantmoins faire un ſon parfait, que par l'ouverture même de la bouche, c'eſt à dire, par leur union avec ces premiers ſons, & à cauſe de cela on les appelle *conſones*.

L'on compte d'ordinaire cinq de ces voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, mais outre que chacune de celles-là peut être bréve ou longue, ce qui cauſe une variété aſſez conſidérable dans le ſon; il ſemble qu'à conſidérer la différence des ſons ſimples, ſelon les diverſes ouvertures de la bouche, on auroit encore pû ajoûter quatre ou cinq voyelles aux cinq précédentes. Car l'*e* ouvert, & l'*e* fermé ſont deux ſons aſſez différens pour faire deux différentes voyelles, comme *mer*, *abîmer*, comme le premier & le dernier *e* dans *netteté*, dans *ferré*, &c.

Et de même l'*o* ouvert & l'*o* fermé, *côte* & *cotte*, *hôte* & *hotte*. Car quoy que l'*e* ouvert, & l'*o* ouvert tiennent quelque choſe du long; & l'*e*, & l'*o* fermé quelque choſe du bref: néanmoins ces deux voyelles ſe varient davantage, par être ouvertes & fermées, qu'un *a* ou un *i* ne varient, par être longues ou bréves: & c'eſt une des raiſons pourquoy les Grecs ont plutôt

inventé deux figures à chacune de ce deux voyelles, qu'aux trois autres.

De plus l'*u*, prononcé *ou*, comme faiſoient les Latins, & comme font encore les Italiens & les Eſpagnols, a un ſon très-différent de l'*u*, comme le prononçoient les Grecs, & comme le prononcent les François.

Eu, comme il eſt dans *feu*, *peu*, fait encore un ſon ſimple, quoy que nous l'écrivions avec deux voyelles.

Il reſte l'*e* muet ou féminin, qui n'eſt dans ſon origine qu'un ſon ſourd, conjoint aux conſones, lors qu'on les veut prononcer ſans voyelle, comme lors qu'elles ſont ſuivies immédiatement d'autres conſones, ainſi que dans ce mot, *ſcamnum*: c'eſt ce que les Hébreux appellent *ſcheva*, ſur tout lors qu'il commence la ſyllabe. Et ce *ſcheva* ſe trouve néceſſairement en toutes les langues, quoy qu'on n'y prenne pas garde, parce qu'il n'y a point de caractére pour le marquer. Mais quelques langues vulgaires, comme l'Alemand & le François, l'ont marqué par la voyelle *e*, ajoûtant ce ſon aux autres qu'elle avoit déja: & de plus ils ont fait que cet *e* féminin fait une ſyllabe avec ſa conſone, comme eſt la ſeconde dans

net-

Digitized by Google

netteté, *j'aimeray*, *donneray*, &c. ce que ne faiſoit pas le *ſcheva* dans les autres Langues : quoy que pluſieurs faſſent cette faute en prononçant le *ſcheva* des Hébreux. Et ce qui eſt encore plus remarquable, c'eſt que cet *e* muet fait ſouvent tout ſeul en François une ſyllabe, où plutôt une demie ſyllabe, comme *vie*, *vuë*, *aymée*.

Ainſi ſans conſidérer la différence qui ſe fait entre les voyelles d'un même ſon, par la longueur ou bréveté, on en pourroit diſtinguer juſques à dix, en ne s'arrétant qu'aux ſons ſimples, & non aux caractéres:

a, ê, é, i, o, ô, eu, ou, u, e muet.

CHAPITTE II.

Des Conſones.

SI nous faiſons touchant les conones, ce que nous avons fait touchant les voyelles, & que nous conſidérions ſeulement les ſons ſimples qui ſont en uſage dans les principales Langues, nous trouverons qu'il n'y a que celles qui ſont dans la table ſuivante; où ce qui a beſoin d'explication eſt marqué par des chiffres qui renvoyent à l'autre page.

Digitized by Google

CONSONES
qui n'ont qu'un ſon ſimple.

Latines & vulgaires.	*Grecques*	*Hébraiques*
B.b	Β.β,	ב 1 Beth.
P.p	Π.π,	פ Pe.
F.f 2 ph.	Φ.φ, 3	3
V.v, *Conſone.*	Ϝ, 4	5
C.c, 6	Κ.κ,	כ Caph.
G.g, 7	Γ.γ,	ג Gimel.
J, *Conſone.*	*	י Iod.
D.d,	Δ.δ,	ד Daleth.
T.t,	Τ.τ,	ט Teth.
R.r,	Ρ.ῥ,	ר Reſch
L.l,	Λ.λ,	ל Lamed.
ill. 8	*	*
M.m,	Μ.μ,	מ Mem.
N.n,	Ν.ν,	נ Nun.
gn. 9		*
S.s,	Σ.ϛ, 10	ס Samech.
Z.z,	Ζ.ζ, 10	ז Zaiin.
C H.ch 11	*	ש Schin.
H.h, 12	C. 13	ח 14 Hhet.

Digitized by Google

1. avec un point, appellé *Dageſch lene.*

2. Le Φ, ſe prononce auſſi maintenant comme on prononce l'*f* latine, quoy qu'autrefois il eût plus d'aſpiration.

3. C'eſt auſſi comme ſe prononce le *Pe* des Hébreux, quand il eſt ſans point, comme lors qu'il finit les ſyllabes.

4. C'eſt la figure du *Digamma* des Eoliens, qui étoit comme un double *Gamma*, qu'on a renverſé pour le diſtinguer de l'*ſ* capitale, & ce *Digamma* avoit le ſon de l'v, conſone.

5. Comme encore le *Beth*, quand il finit les ſyllabes.

6. Prononcé toûjours comme avant *a*, *o*, *u*, c'eſt à dire comme un *k*.

7. Prononcé toûjours comme avant l'*a*, *o*, *u*.

8. *l*, comme dans *fille*. Les Eſpagnols s'en ſervent au commencement des mots *llama*. Les Italiens la marquent par *gl*.

9. *n*, liquide que les Eſpagnols marquent par un tiret ſur l'*ñ*, & nous comme les Italiens par un *gn*.

10. Comme on le prononce maintenant, car autrefois on le prononçoit comme un δσ.

11. Comme on le prononce en François, dans *choſe*, *cher*, *chu*, &c.

12. Aſpirée, comme dans *hauteur*, *honte*, car dans les mots où elle n'eſt point aſpirée, comme dans *honneur*, *homme*, ce n'eſt qu'un caractére & non pas un ſon.

13. Eſprit âpre des Grecs, au lieu duquel ils ſe ſervoient autrefois de l'*Eta* H, dont les Latins ont pris l'*H*.

14. Selon ſon vray ſon, qui eſt une aſpiration.

S'il

S'il y a quelques autres ſons ſimples (comme pouvoit être l'aſpiration de l'*Aiin*, parmy les Hébreux) ils ſont ſi difficiles à prononcer qu'on peut bien ne les pas compter entre les lettres qui entrent dans l'uſage ordinaire des Langues.

Pour toutes les autres qui ſe trouvent dans les Alphabets Hébreux, Grecs, Latins, & des Langues vulgaires; il eſt aiſé de montrer que ce ne ſont point des ſons ſimples, & qu'ils ſe raportent à quelques-uns de ceux que nous avons marquez.

Car des quatre gutturales des Hébreux, il y a de l'aparence que l'*Aleph*, valoit autrefois un *a*: le *He*, un *e*; & l'*Aiin*, un *o*. Ce qui ſe voit par l'ordre de l'Alphabet Grec, qui a été pris de celuy des Phéniciens juſques au τ, de ſorte qu'il n'y avoit que le *Heth*, qui fût proprement aſpiration.

Maintenant l'*Aleph* ne ſert que pour l'Ecriture, & n'a aucun ſon que celuy de la voyelle qui luy eſt jointe.

Le *He* n'en a gueres davantage, & au plus n'eſt diſtingué du *Heth*, que parce que l'une eſt une aſpiration moins forte, & l'autre plus forte, quoy que pluſieurs ne comptent pour aſpiration que le *He*, & prononcent le *Heth*, comme un χ. *Cheth*.

Pour l'*Aiin*, quelques-uns en font une aſpi-

aſpiration du goſier & du nez; mais tous les Juifs Orientaux ne luy donnent point de ſon, non plus qu'à l'*Aleph*. Et d'autres le prononcent comme une *n* liquide.

Le *Thau* & le *Teth*, ou n'ont que le même ſon, ou ne ſont diſtinguez que parce que l'un ſe prononce avec aſpiration, & l'autre ſans aſpiration, & ainſi l'un des deux n'eſt pas un ſon ſimple.

J'en dis de même du *Caph* & du *Coph*.

Le *Tſade*, n'eſt pas auſſi un ſon ſimple; mais vaut un *t*, & une *s*.

De même dans l'Alphabet Grec, les trois aſpirées φ, χ, θ, ne ſont pas des ſons ſimples, mais compoſez du π, κ, τ, avec l'aſpiration.

Et les trois doubles ζ, ξ, ψ, ne ſont viſiblement que des abrégez d'écriture, pour *ds*, *cs*, *ps*.

Il en eſt de même de l'*x*, du Latin, qui n'eſt que le ξ, des Grecs.

Le *q*, & le *k*, ne ſont que le *c*, prononcé dans le ſon qui luy eſt naturel.

Le double *W* des langues du Nord, n'eſt que l'*u* Romain, c'eſt à dire *ou*, lors qu'il eſt ſuivy de voyelle, comme *Winum*, *vinum*: ou l'*u* conſone, lors qu'il eſt ſuivy d'une conſone.

CHA-

CHAPITRE III.

Des Syllabes.

LA Syllabe eſt un ſon complet, qui eſt quelquefois compoſé d'une ſeule lettre, mais pour l'ordinaire de pluſieurs: d'où vient qu'on luy a donné le nom de ſyllabe, συλλαβὴ, *comprehenſio*, aſſemblage.

Une voyelle peut faire une ſeule ſyllabe.

Deux voyelles auſſi peuvent compoſer une ſyllable, ou entrer dans la même ſyllabe. Mais alors on les appelle *diphtongues*, parce que leurs deux ſons ſe joignent en un ſon *complet*, comme *mien*, *hier*, *ayant*, *eau*.

La pluſpart des diphtongues ſe ſont perduës dans la prononciation ordinaire du Latin. Car leur *æ*, & leur *œ*, ne ſe prononcent plus que comme un *e*. Mais elles ſe retiennent encore dans le Grec, par ceux qui prononcent bien.

Pour les Langues vulgaires, quelquefois deux voyelles ne font qu'un ſon ſimple, comme nous avons dit de *eu*, comme encore en François *œ*, *au*. Mais elles ont pourtant de véritables diphtongues, comme *ai*,

ai, ayant; *oüe*, ſoüet; *oi*, foy; *ie*, mien, prémier; *eau*, beau; *ieu*, Dieu: où il faut remarquer que ces deux derniéres ne ſont pas des triphtongues, comme quelques-uns ont voulu dire, parce que *eu*, & *au*, ne valent dans le ſon qu'une ſimple voyelle, & non pas deux.

Les conſones ne peuvent ſeules compoſer une ſyllabe; mais il faut qu'elles ſoient acompagnées de voyelles ou de diphtongues, ſoit qu'elles les ſuivent, ſoit qu'elles les précédent: dont la raiſon a été touchée cy-deſſus au chap. 1.

Pluſieurs néanmoins peuvent être de ſuite dans la même ſyllable; de ſorte qu'il y en peut avoir quelquefois juſques à trois devant la voyelle, & deux après, comme *ſcrobs*: & quelquefois deux devant & trois après, comme *ſtirps*. Les Hébreux n'en ſouffrent jamais plus de deux au commencement de la ſyllabe, non plus qu'à la fin; & toutes leurs ſyllabes commencent par des conſones, mais c'eſt en comptant *Aleph* pour une conſone: Et jamais une ſyllabe n'a plus d'une voyelle.

CHA-

CHAPITRE IV.

Des Mots entant que ſons, où il eſt parlé de l'Accent.

NOus ne parlons pas encore des Mots ſelon leur ſignification; mais ſeulement de ce qui leur convient entant que ſons.

On appelle Mot ce qui ſe prononce à part, & s'écrit à part. Il y en a d'une ſyllabe, comme *moy*, *da*, *tu*, *ſaint*; qu'on appelle monoſyllabes: & de pluſieurs, comme, *pere*, *dominus*, *miſericordieuſement*, *Conſtantinopolitanorum*, &c. qu'on nomme polyſyllabes.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la prononciation des Mots, eſt l'accent; qui eſt une élévation de voix ſur l'une des ſyllabes du Mot, après laquelle la voix vient néceſſairement à ſe rabaiſſer.

L'élévation de la voix s'appelle, accent *aigu*, & le rabaiſſement, accent *grave*. Mais parce qu'il y avoit en Grec & en Latin de certaines ſyllabes longues ſur leſquelles on élevoit & on rabaiſſoit la voix: ils avoient inventé un troiſiéme accent, qu'ils appelloient *circonflexe*, qui d'abord s'eſt

s'eſt fait ainſi (ˆ) puis ainſi (˜) & les comprenoit tous deux.

On peut voir ce qu'on a dit ſur les accens des Grecs & des Latins, dans les Nouvelles Methodes pour les Langues Grecque & Latine.

Les Hébreux ont beaucoup d'accens, qu'on croit avoir autrefois ſervy à leur Muſique, & dont pluſieurs font maintenant le même uſage que nos points & nos virgules.

Mais l'accent qu'ils appellent naturel & de Grammaire, eſt toûjours ſur la pénultiéme, ou ſur la derniére ſyllabe des mots. Ceux qui ſont ſur les précédentes, ſont appellez accens de Rhétorique, & n'empêchent pas que l'autre ne ſoit toûjours ſur l'une des deux derniéres; où il faut remarquer que la même figure d'accent, comme *l'atnach*, & le *ſillnk*, qui marquent la diſtinction des périodes, ne laiſſent pas auſſi de marquer en même-temps l'accent naturel.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

Des Lettres considérées comme caractéres.

NOus n'avons pas pû jusques icy parler des Lettres, que nous ne les ayons marquées par leurs caractéres; mais néanmoins nous ne les avons pas considérées comme caractéres, c'est à dire, selon le raport que ces caractéres ont aux sons.

Nous avons déja dit que les sons ont été pris par les hommes, pour être les signes des pensées, & qu'ils ont aussi inventé certaines figures pour être les signes de ces sons. Mais quoy que ces figures ou caractéres selon leur prémiére institution ne signifient immédiatement que les sons, néanmoins les hommes portent souvent leurs pensées des caractéres à la chose même signifiée par les sons. Ce qui fait que les caractéres peuvent être considérez en ces deux maniéres: ou comme signifiant simplement le son, ou comme nous aidant à concevoir ce que le son signifie.

En les considérant en la prémiére maniére, il auroit falu observer quatre choses pour les mettre en leur perfection.

1. Que

1. Que toute figure marquât quelque ſon: c'eſt à dire, qu'on n'écrivît rien qui ne ſe prononçât.

2. Que tout ſon fût marqué par une figure: c'eſt à dire, qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit.

3. Que chaque figure ne marquât qu'un ſon, ou ſimple, ou double. Car ce n'eſt pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres doubles, puis qu'elles la facilitent en l'abrégeant.

4. Qu'un même ſon ne fût point marqué par de différentes figures.

Mais conſidérant les caractéres en la ſeconde maniere; c'eſt à dire, comme nous aidant à concevoir ce que le ſon ſignifie: il arrive quelquefois qu'il nous eſt avantageux que ces régles ne ſoient pas toûjours obſervées au moins la prémiére & la derniére.

Car 1. il arrive ſouvent, ſur tout dans les langues dérivées d'autres Langues, qu'il y a de certaines lettres qui ne ſe prónoncent point, & qui ainſi ſont inutiles quant au ſon, leſquelles ne laiſſent pas de nous ſervir pour l'intelligence de ce que les mots ſignifient. Par exemple, dans les mots de *champs* & *chants*, le *p*, & le *t*, ne ſe prononcent point, qui néanmoins ſont utiles pour la ſignification, parce que nous aprenons de

là,

là, que le premier vient du Latin *campi*, & le ſecond du Latin *cantus*.

Dans l'Hébreu même il y a des mots qui ne ſont différens, que parce que l'un finit par un *Aleph*, & l'autre par un *He*, qui ne ſe prononcent point, comme יָרֵא qui ſignifie *craindre*: & יָרָה qui ſignifie *jetter*.

Et de là on voit que ceux qui ſe plaignent tant de ce qu'on écrit autrement qu'on ne prononce, n'ont pas toûjours grande raiſon, & que ce qu'ils appellent abus, n'eſt pas quelquefois ſans utilité.

La différence des grandes & des petites lettres ſemble auſſi contraire à la quatriéme règle: qui eſt qu'un même ſon fût toûjours marqué par la même figure. Et en effet cela ſeroit tout à fait inutile, ſi l'on ne conſidéroit les caractéres que pour marquer les ſons, puis qu'une grande & une petite lettre n'ont que le même ſon. D'où vient que les Anciens n'avoient pas cette différence, comme les Hébreux ne l'ont point encore, & que pluſieurs croyent que les Grecs & les Romains ont été longtemps à n'écrire qu'en lettres capitales. Néanmoins cette diſtinction eſt fort utile pour commencer les périodes, & pour diſtinguer les noms propres d'avec les autres.

Il y a auſſi dans une même langue de différen-

Digitized by Google

férentes ſortes d'écriture, comme le Romain & l'Italique dans l'impreſſion du Latin, & de pluſieurs Langues vulgaires, qui peuvent être utilement employez pour le ſens en diſtinguant ou de certains mots, ou de certains diſcours, quoy que cela ne change rien dans la prononciation.

Voilà ce qu'on peut aporter pour excuſer la diverſité qui ſe trouve entre la prononciation & l'écriture. Mais cela n'empêche pas qu'il n'y en ait pluſieurs qui ſe ſont faites ſans raiſon, & par la ſeule corruption qui s'eſt gliſſée dans les Langues. Car c'eſt un abus d'avoir donné par exemple, au *c*, la prononciation de l'*s*, avant l'*e* & l'*i*, d'avoir prononcé autrement le *g*, devant ces deux mêmes voyelles, que devant les autres; d'avoir adoucy l'*s*, entre deux voyelles; d'avoir donné auſſi au *t*, le ſon de l'*s*, avant l'*i*, ſuivy d'une autre voyelle, comme *gratia*, *actio*, *action*. On peut voir ce qui en a été dit dans le traitté des lettres, qui eſt dans la nouvelle Méthode Latine.

Quelques-uns ſe ſont imaginé qu'ils pourroient corriger ce défaut dans les Langues vulgaires, en inventant de nouveaux caractéres, comme a fait Ramus dans ſa Grammaire pour la Langue Françoiſe, retranchant tous ceux qui ne ſe prononcent point,

point, & écrivant chaque ſon par la lettre à qui cette prononciation eſt propre, comme en mettant une *s*, au lieu du *c*, devant l'*e* & l'*i*. Mais ils devoient conſidérer qu'outre que cela ſeroit ſouvent deſavantageux aux Langues vulgaires, pour les raiſons que nous avons dites, ils tentoient une choſe impoſſible. Car il ne faut pas s'imaginer qu'il ſoit facile de faire changer à toute une Nation tant de caractéres auſquels elle eſt acoûtumée depuis lontemps; puis que l'Empereur Claude ne put pas même venir à bout d'en introduire un, qu'il vouloit mettre en uſage.

Tout ce que l'on pourroit faire de plus raiſonnable, ſeroit de retrancher les lettres qui ne ſervent de rien ny à la prononciation, ny au ſens, ny à l'analogie des Langues, comme on a déja commencé de faire: & conſervant celles qui ſont utiles, y mettre de petites marques qui fiſſent voir qu'elles ne ſe prononcent point, ou qui fiſſent connoître les diverſes prononciations d'une même lettre. Un point au dedans ou au deſſous de la lettre, pourroit ſervir pour le prémier uſage, comme *temps*. Le *c*, a déja ſa cédille, dont on pourroit ſe ſervir devant l'*e*, & devant l'*i*, auſſi bien que devant les autres voyelles. Le *g*, dont la queuë ne

ſeroit

ſeroit pas toute fermée, pourroit marquer le ſon qu'il a devant l'*e* & devant l'*i*. Ce qui ne ſoit dit que pour exemple.

Chapitre VI.

D'une nouvelle maniére pour apprendre à lire facilement en toutes ſortes de Langues.

CEtte Méthode regarde principalement ceux qui ne ſçavent pas encore lire.

Il eſt certain que ce n'eſt pas une grande peine à ceux qui commencent, que de connoître ſimplement les lettres ; mais que la plus grande eſt de les aſſembler.

Or ce qui rend maintenant cela plus difficile, eſt que chaque lettre ayant ſon nom, on la prononce ſeule autrement qu'en l'aſſemblant avec d'autres. Par exemple ſi l'on fait aſſembler *fry* à un enfant, on luy fait prononcer *ef*, *er*, *ygrec*, ce qui le brouïlle infailliblement, lors qu'il veut enſuitte joindre ces trois ſons enſemble, pour en faire le ſon de la ſyllabe *fry*.

Il ſemble donc que la voye la plus naturelle, comme quelques gens d'eſprit l'ont déja remarqué, ſeroit que ceux qui mon-

trent à lire, n'apriſſent d'abord aux enfans à connoître leurs lettres, que par le nom de leur prononciation. Et qu'ainſi pour aprendre à lire en Latin, par exemple, on ne donnât que le même nom d'*e*, à l'*e* ſimple, l'*æ*, & l'*œ*, parce qu'on les prononce d'une même façon: & de même à l'*i*, & à l'*y*: & encore a l'*o* & à l'*au*, ſelon qu'on les prononce aujourd'huy en France. Car les Italiens font l'*au* diphtongue.

Qu'on ne leur nommât auſſi les conſones que par leur ſon naturel, en y ajoûtant ſeulement l'*e* muet, qui eſt néceſſaire pour les prononcer. Par exemple qu'on donnât pour nom à *b*, ce qu'on prononce dans la derniére ſyllabe de *tombe*; à *d* celuy de la derniére ſyllabe de *ronde*; & ainſi des autres qui n'ont qu'un ſeul ſon.

Que pour celles qui en ont pluſieurs, comme *c*, *g*, *t*, *s*, on les appellât par le ſon le plus naturel & le plus ordinaire, qui eſt au *c*, le ſon de *que*, & au *g*, le ſon de *gue*, au *t*, le ſon de la derniére ſyllabe de *forte*, & à l'*s*, celuy de la derniére ſyllabe de *bourſe*.

Et enſuitte on leur aprendroit à prononcer à part, & ſans épeller, les ſyllabes *ce*, *ci*, *ge*, *gi*, *tia*, *tie*, *tii*. Et on leur feroit entendre que l'*s*, entre deux voyelles, ſe prononce comme un *z*, *miſeria*, *miſére*, com-

Digitized by Google

comme s'il y avoit *mizeria*, *mizere*, *&c.*

Voila les plus générales obſervations de cette nouvelle Méthode d'aprendre à lire, qui ſeroit certainement très-utile aux enfans. Mais pour la mettre dans toute ſa perfection, il en faudroit faire un petit traité à part: Où l'on pourroit faire les remarques néceſſaires pour l'accommoder à toutes les langues.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE DE LA GRAMMAIRE GENERALE.

Où il eſt parlé des principes & des raiſons ſur leſquelles ſont appuyées les diverſes formes de la ſignification des mots.

CHAPITRE I.

Que la connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans nôtre eſprit, eſt néceſſaire pour comprendre les fondemens de la Grammaire; & que c'eſt de là que dépend la diverſité des mots qui compoſent le diſcours.

JUSQUES icy nous n'avons conſidéré dans la parole que ce qu'elle a de matériel, & qui eſt commun, au moins pour le ſon, aux hommes & aux perroquets.

Il

Digitized by Google

Il nous reste à éxaminer ce qu'elle a de spirituel, qui fait l'un des plus grands avantages de l'homme au dessus de tous les autres animaux, & qui est une des plus grandes preuves de la raison. C'est l'usage que nous en faisons pour signifier nos pensées, & cette invention merveilleuse de composer de 25. ou 30. sons cette infinie varieté de mots, qui n'ayant rien de semblable en eux-mêmes, à ce qui se passe dans nôtre esprit, ne laissent pas d'en découvrir aux autres tout le secret, & de faire entendre à ceux qui n'y peuvent pénétrer, tout ce que nous concevons, & tous les divers mouvemens de nôtre ame.

Ainsi l'on peut définir les mots, des sons distincts & articulez dont les hommes ont fait des signes pour signifier leurs pensées.

C'est pourquoy on ne peut bien comprendre les diverses sortes de significations, qui sont enfermées dans les mots, qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été inventez que pour les faire connoître.

Tous les Philosophes enseignent qu'il y a trois opérations de nôtre esprit: CONCEVOIR, JUGER, RAISONNER.

CONCEVOIR, n'est autre chose qu'un

ſimple regard de nôtre eſprit ſur les choſes, ſoit d'une maniere purement intellectuelle ; comme quand je connois l'être, la durée, la penſée, Dieu : ſoit avec des images corporelles, comme quand je m'imagine un quarré, un rond, un chien, un cheval.

JUGER, c'eſt affirmer qu'une choſe que nous concevons, eſt telle, ou n'eſt pas telle. Comme lors qu'ayant conceu ce que c'eſt que la *terre*, & ce que c'eſt que *rondeur*, j'affirme de *la terre* qu'elle *eſt ronde*.

RAISONNER, eſt ſe ſervir de deux jugemens pour en faire un troiſiéme. Comme lors qu'ayant jugé que toute vertu eſt loüable, & que la patience eſt une vertu, j'en conclus que la patience eſt loüable.

D'où l'on voit que la troiſiéme opération de l'eſprit, n'eſt qu'une extenſion de la ſeconde. Et ainſi il ſuffira pour nôtre ſujet de conſidérer les deux prémiéres, ou ce qui eſt enfermé de la prémiére dans la ſeconde. Car les hommes ne parlent gueres pour exprimer ſimplement ce qu'ils conçoivent ; mais c'eſt preſque toûjours pour exprimer les jugemens qu'ils font des choſes qu'ils conçoivent.

Le jugement que nous faiſons des choſes, comme quand je dis ; *la terre eſt ronde*, s'ap-

s'appelle PROPOSITION; & ainſi toute propoſition enferme néceſſairement deux termes : l'un appellé *ſujet*, qui eſt ce dont on affirme, comme *terre;* & l'autre appellé *attribut*, qui eſt ce qu'on affirme, comme *ronde* : & de plus la liaiſon entre ces deux termes, *eſt*.

Or il eſt aiſé de voir que les deux termes apartiennent proprement à la prémiére opération de l'eſprit, parce que c'eſt ce que nous concevons, & ce qui eſt l'objet de nôtre penſée ; & que la liaiſon apartient à la ſeconde, qu'on peut dire être proprement l'action de nôtre eſprit, & la maniere dont nous penſons.

Et ainſi la plus grande diſtinction de ce qui ſe paſſe dans nôtre eſprit, eſt de dire qu'on y peut conſidérer l'objet de nôtre penſée, & la forme ou la maniere de nôtre penſée, dont la principale eſt le jugement. Mais on y doit encore raporter les conjonctions, disjonctions, & autres ſemblables opérations de nôtre eſprit; & tous les autres mouvemens de nôtre ame; comme les deſirs, le commandement, l'interrogation, &c.

Il s'enſuit de là que les hommes ayant eu beſoin de ſignes pour marquer tout ce qui ſe paſſe dans leur eſprit, il faut auſſi que la

plus générale distinction des mots, soit que les uns signifient les objets des pensées, & les autres la forme & la maniére de nos pensées, quoy que souvent ils ne la signifient pas seule, mais avec l'objet, comme nous le ferons voir.

Les mots de la premiere sorte sont ceux que l'on a appellez *noms*, *articles*, *pronoms*, *participes*, *prépositions*, & *adverbes*. Ceux de la seconde, sont *les verbes*, *les conjonctions*, & *les interjections*. Tous ces mots sont tirez par une suitte nécessaire de la maniére naturelle en laquelle nous exprimons nos pensées, comme nous l'allons montrer.

Chapitre II.

Des noms, & prémiérement des substantifs & adjectifs.

Les objets de nos pensées, sont ou les choses, comme *la terre*, *le Soleil*, *l'eau*, *le bois*, ce qu'on appelle ordinairement *substance*. Ou la maniére des choses; comme d'être *rond*, d'être *rouge*, d'être *dur*, d'être *sçavant*, &c. ce qu'on appelle *accident*.

Et il y a cette différence entre les choses ou les substances, & la maniére des choses ou

ou les accidens ; que les ſubſtances ſubſiſtent par elles-mêmes, au lieu que les accidens ne ſont que par les ſubſtances.

C'eſt ce qui a fait la principale différence entre les mots qui ſignifient les objets des penſées. Car ceux qui ſignifient les ſubſtances, ont été appellez *noms ſubſtantifs ;* & ceux qui ſignifient les accidens, en marquant le ſujet auquel ces accidens conviennent, *noms adjectifs.*

Voila la prémiére origine des noms *ſubſtantifs* & *adjectifs.* Mais on n'en eſt pas demeuré-là : & il ſe trouve qu'on ne s'eſt pas tant arrêté à la ſignification, qu'à la maniére de ſignifier. Car parce que la ſubſtance eſt ce qui ſubſiſte par ſoy-même, on a appellé noms ſubſtantifs tous ceux qui ſubſiſtent par eux-mêmes dans le diſcours, ſans avoir beſoin d'un autre nom, encore même qu'ils ſignifient des accidens. Et au contraire on a appellé adjectifs ceux mêmes qui ſignifient des ſubſtances, lors que par leur maniére de ſignifier, ils doivent être joints à d'autres noms dans le diſcours.

Or ce qui fait qu'un nom ne peut ſubſiſter par ſoy-même, eſt quand outre ſa ſignification diſtincte ; il y en a encore une confuſe, qu'on peut appeller connotation

d'une choſe, à laquelle convient ce qui eſt marqué par la ſignification diſtincte.

Ainſi la ſignification diſtincte de *rouge*, eſt la *rougeur*. Mais il la ſignifie, en marquant confuſément le ſujet de cette rougeur, d'où vient qu'il ne ſubſiſte point ſeul dans le diſcours, parce qu'on y doit exprimer où ſous-entendre le mot qui ſignifie ce ſujet.

Comme donc cette connotation fait l'adjectif, lors qu'on l'ôte des mots qui ſignifient les accidens, on en fait des ſubſtantifs, comme de *coloré*, *couleur*; de *rouge*, *rougeur*; de *dur*, *dureté*; de *prudent*, *prudence*, &c.

Et au contraire lors qu'on ajoûte aux mots qui ſignifient les ſubſtances cette connotation ou ſignification confuſe d'une choſe, à laquelle ces ſubſtances ſe raportent, on en fait des adjectifs: comme d'*homme*, *humain*; *genre humain*, *vertu humaine*, &c.

Les Grecs & les Latins ont une infinité de ces mots, *ferreus*, *aureus*, *bovinus*, *vitulinus*, &c.

Mais l'Hébreu, le François, & les autres Langues vulgaires en ont moins. Car le François l'explique par un *de*; *d'or*, *de fer*, *de bœuf*, &c.

Que

Que ſi l'on dépoüille ces adjectifs formez des noms de ſubſtances, de leur connotation, on en fait de nouveaux ſubſtantifs, qu'on appelle *abſtraits*, ou ſéparez. Ainſi d'*homme* ayant fait *humain*, d'humain on fait *humanité*, &c.

Mais il y a une autre ſorte de noms qui paſſent pour ſubſtantifs, quoy qu'en effet ils ſoient adjectifs, puis qu'ils ſignifient une forme accidentelle, & qu'ils marquent auſſi un ſujet auquel convient cette forme. Tels ſont les noms de diverſes profeſſions des hommes, comme *Roy*, *Philoſophe*, *Peintre*, *Soldat*, &c. Et ce qui fait que ces noms paſſent pour ſubſtantifs, eſt que ne pouvant avoir pour ſujet que l'homme ſeul, au moins pour l'ordinaire, & ſelon la prémiére impoſition des noms: il n'a pas été néceſſaire d'y joindre leur ſubſtantif, parce qu'on l'y peut ſous-entendre ſans aucune confuſion, le raport ne s'en pouvant faire à aucun autre. Et par là ces mots ont eu dans l'uſage ce qui eſt particulier aux ſubſtantifs, qui eſt de ſubſiſter ſeuls dans le diſcours.

C'eſt pour cette même raiſon qu'on dit de certains noms ou pronoms, qu'ils ſont pris ſubſtantivement, parce qu'ils ſe rapportent à un ſubſtantif ſi général, qu'il ſe

Digitized by Google

ſous-entend facilement & déterminément; comme, *Triſte lupus ſtabulis*, ſup. *negotium: patria*, ſup. *terra: Judæa*, ſup. *Provincia*. Voyez Nou. Meth. Latine.

J'ay dit que les adjectifs ont deux ſignifications: l'une diſtincte, qui eſt celle de la forme; & l'autre confuſe, qui eſt celle du ſujet. Mais il ne faut pas conclurre de là, qu'ils ſignifient plus directement la forme que le ſujet, comme ſi la ſignification plus diſtincte étoit auſſi la plus directe. Car au contraire il eſt certain qu'ils ſignifient le ſujet directement, & comme parlent les Grammairiens, *in recto*, quoy que plus confuſément, & qu'ils ne ſignifient la forme qu'indirectement, & comme ils parlent encore, *in obliquo*, quoy que plus diſtinctement. Ainſi *blanc*, *candidus*, ſignifie directement ce qui a de la blancheur; *habens candorem*; mais d'une maniére fort confuſe, ne marquant en particulier aucune des choſes qui peuvent avoir de la blancheur; & il ne ſignifie qu'indirectement la blancheur; mais d'une maniere auſſi diſtincte que le mot même de blancheur, *candor*.

CHA-

CHAPITRE III.

Des noms propres & appellatifs ou généraux.

NOus avons deux ſortes d'idées, les unes qui ne nous repreſentent qu'une choſe ſinguliére ; comme l'idée que chaque perſonne a de ſon pére & de ſa mére, d'un tel ami, de ſon cheval, de ſon chien, de ſoy-même, &c.

Les autres qui nous en repreſentent pluſieurs ſemblables, auſquelles cette idée peut également convenir, comme l'idée que j'ay d'un homme en genéral, d'un cheval en général, &c.

Les hommes ont eu beſoin de noms différents pour ces deux différentes ſortes d'idées.

Ils ont appellé *noms propres* ceux qui conviennent aux idées ſinguliéres, comme le nom de *Socrate*, qui convient à un certain Philoſophe, appellé Socrate ; le nom de *Paris* qui convient à la ville de Paris.

Et ils ont appellé *noms généraux*, ou *appellatifs* ceux qui ſignifient les idées communes ; comme le mot d'*homme* qui con-

vient à tous les hommes en général ; & de même du mot de *lion*, *chien*, *cheval*, &c.

Ce n'eſt pas qu'il n'arrive ſouvent que le mot propre ne convienne à pluſieurs, comme *Pierre*, *Jean*, &c. mais ce n'eſt que par accident, parce que pluſieurs ont pris un même nom. Et alors il faut y ajoûter d'autres noms qui le déterminent, & qui le font rentrer dans la qualité de nom propre, comme le nom de *Loüis* qui convient à pluſieurs, eſt propre au Roy qui régne aujourd'huy, en diſant *Loüis quatorziéme*. Souvent même il n'eſt pas néceſſaire de rien ajoûter, parce que les circonſtances du diſcours font aſſez voir de qui l'on parle.

CHAPITRE IV.

Des nombres ſingulier & plurier.

LEs noms communs qui conviennent à pluſieurs peuvent être pris en diverſes façons.

Car 1. on peut où les apliquer à une des choſes auſquelles ils conviennent, où même les conſidérer toutes dans une certaine unité, qui eſt appellée par les Philoſophes, *l'unité univerſelle*.

2. On

2. On les peut apliquer à pluſieurs tous enſemble, en les conſidérant comme pluſieurs.

Pour diſtinguer ces deux ſortes de maniéres de ſignifier, on a inventé les deux *nombres*. Le ſingulier, *homo*, *homme*; & le plurier, *homines*, *hommes*.

Et mêmes quelques langues, comme la Greque, ont fait un *duel*, lors que les noms conviennent à deux.

Les Hébreux en ont auſſi un; mais ſeulement lors que les mots ſignifient une choſe double, par nature, comme *les yeux*, *les mains*, *les pieds*, &c. où par art; comme des *meules* de moulin, des *cyſeaux*, &c.

De là il ſe voit que les noms propres n'ont point d'eux-mêmes de plurier, parce que de leur nature ils ne conviennent qu'à un. Et que, ſi on les met quelquefois au plurier; comme quand on dit, les *Ceſars*, les *Alexandres*, les *Platons*, c'eſt par figure; en comprenant dans le nom propre toutes les perſonnes qui leur reſſembleroient: comme qui diroit; des Rois auſſi vaillans qu'Alexandre, des Philoſophes auſſi ſçavans que Platon, &c. Et il y en a même qui improuvent cette façon de parler, comme n'étant pas aſſez conforme à la nature, quoy qu'il s'en trouve des exemples dans toutes les lan-

langues: de sorte qu'elle semble trop autorisée pour la rejetter tout-à-fait. Il faut seulement prendre garde d'en user modérément.

Tous les adjectifs au contraire doivent avoir un *plurier*, parce qu'il est de leur nature d'enfermer toûjours une certaine signification vague d'un sujet, qui fait qu'ils peuvent convenir à plusieurs, au moins quant à la maniére de signifier, quoy qu'en effet ils ne convinssent qu'à un.

Quant aux substantifs qui sont communs, & appellatifs, il semble que par leur nature ils devroient tous avoir un plurier: néanmoins il y en a plusieurs qui n'en ont point, soit par le simple usage, soit par quelque sorte de raison. Ainsi les noms de chaque métal, *or*, *argent*, *fer*, n'en ont point en presque toutes les langues: dont la raison est, comme je pense, que la ressemblance si grande qui est entre les parties des métaux, fait que l'on considére d'ordinaire chaque espèce de métal, non comme une espèce qui ait sous soy plusieurs individus; mais comme un tout qui a seulement plusieurs parties. Ce qui paroît bien en nôtre langue, en ce que pour marquer un métal singulier, on ajoûte la particule de partition; *de l'or*, *de l'argent*, *du*

du fer. On dit bien *fers* au plurier; mais c'eſt pour ſignifier des chaînes, & non ſeulement une partie du métal appellé *fer*. Les Latins diſent bien auſſi *æra;* mais c'eſt pour ſignifier de la monnoye, ou des inſtrumens à faire ſon comme des cymbales. Et ainſi des autres.

CHAPITRE V.

Des Genres.

COMME les noms adjectifs de leur nature conviennent à pluſieurs, on a jugé à propos pour rendre le diſcours moins confus, & auſſi pour l'embellir par la variété des terminaiſons, d'inventer dans les adjectifs une diverſité ſelon les ſubſtantifs auxquels on les apliqueroit.

Or les hommes ſe ſont prémiérement conſidérez eux-mêmes, & ayant remarqué parmy eux une différence extrémement conſidérable, qui eſt celle des deux ſexes, ils ont jugé à propos de varier les mêmes noms adjectifs, y donnant diverſes terminaiſons, lors qu'ils s'apliquoient aux hommes, & lors qu'ils s'apliquoient aux femmes: comme en diſant, *bonus vir*, un bon homme, *bona mulier*, une bonne femme. Et c'eſt

c'eſt ce qu'ils ont appellé *genre maſculin* & *féminin*.

Mais il a fallu que cela ait paſſé plus avant. Car comme ces mêmes adjectifs ſe pouvoient attribuer à d'autres qu'à des hommes ou à des femmes, ils ont été obligez de leur donner l'une ou l'autre des terminaiſons, qu'ils avoient inventées pour les hommes & pour les femmes. D'où il eſt arrivé que par raport aux hommes & aux femmes, ils ont diſtingué tous les autres noms ſubſtantifs en *maſculins* & *féminins*. Quelquefois par quelque ſorte de raiſon, comme lors que les offices d'hommes, *Rex*. *Judex*, *Philoſophus*, &c. (qui ne ſont qu'improprement ſubſtantifs, comme nous avons dit,) ſont du maſculin, parce qu'on ſous-entend *homo*: & que les offices de femmes ſont du féminin, comme *mater*, *uxor*, *regina*, &c. parce qu'on ſous-entend *mulier*.

D'autres fois auſſi par un pur caprice, & un uſage ſans raiſon; ce qui fait que cela varie ſelon les langues, & dans les mots même qu'une langue a empruntez d'une autre; comme *arbor* eſt du féminin en Latin, & *arbre* du maſculin en François; *dens* maſculin en Latin, & *dent* féminin en François.

Quelquefois même cela a changé dans une

une même langue ſelon le temps ; comme *alvus* étoit autrefois maſculin en Latin, ſelon Priſcien ; & depuis il eſt devenu féminin. *Navire* en François étoit autrefois féminin, & depuis il eſt devenu maſculin.

Cette variation d'uſage a fait auſſi qu'un même mot étant mis par les uns en un genre, & par les autres en l'autre, eſt demeuré *douteux ;* comme *hic finis*, ou *hæc finis* en Latin ; comme *Comté* & *Duché* en François.

Mais ce qu'on appelle genre Commun, n'eſt pas ſi commun que les Grammairiens s'imaginent. Car il ne convient proprement qu'à quelques noms d'animaux, qui en Grec & en Latin ſe joignent à des adjectifs maſculins & féminins, ſelon qu'on veut ſignifier le mâle & la fémelle ; comme *bos*, *canis*, *ſus*.

Les autres qu'ils comprennent ſous le nom de genre Commun, ne ſont proprement que des adjectifs, qu'on prend pour ſubſtantifs, parce que d'ordinaire ils ſubſiſtent ſeuls dans le diſcours, & qu'ils n'ont pas de différentes terminaiſons pour être joints aux divers genres ; comme en ont, *victor*, & *victrix ; victorieux* & *victorieuſe : rex* & *regina ; roy* & *reyne : piſtor* & *piſtrix ; boulanger*, & *boulangere*, &c.

On

On voit encore par là que ce que les Grammairiens appellent *Epicene*, n'eſt point un genre ſéparé. Car *vulpes*, quoy qu'il ſignifie également le mâle & la femelle d'un renard, eſt véritablement féminin dans le Latin. Et de même une *aigle* eſt veritablement féminin dans le François; parce que le genre maſculin ou féminin dans un mot ne regarde pas proprement ſa ſignification; mais ſeulement être de telle nature, qu'il ſe doive joindre à l'adjectif dans la terminaiſon maſculine ou féminine. Ainſi en Latin, *cuſtodiæ*, des gardes, ou des priſonniers, *vigiliæ*, des ſentinelles, &c. ſont véritablement féminins, quoy qu'ils ſignifient des hommes. Voila ce qui eſt commun à toutes les Langues, pour le regard des Genres.

Les Grecs & les Latins ont encore inventé un troiſiéme genre avec le maſculin & féminin, qu'ils ont appellé *Neutre*, comme n'étant ny de l'un ny de l'autre. Ce qu'ils n'ont pas regardé par la raiſon, comme ils euſſent pû faire, en attribuant le neutre aux noms des choſes qui n'avoient nul rapport au ſexe maſculin ou féminin; mais par fantaiſie, & en ſuivant ſeulement certaines terminaiſons.

CHA-

CHAPITRE VI.

Des cas & des propoſitions entant qu'il eſt néceſſaire d'en parler pour entendre quelques cas.

SI l'on conſidéroit toûjours les choſes ſéparément les unes des autres, on n'auroit donné aux noms que les deux changemens que nous venons de marquer, ſçavoir du nombre pour toute ſorte de noms, & du genre pour les adjectifs. Mais parce qu'on les regarde ſouvent avec les divers raports qu'elles ont les unes aux autres: une des inventions dont on s'eſt ſervy en quelques Langues pour marquer ces raports, a été de donner encore aux noms diverſes terminaiſons, qu'ils ont appellé des *Cas*, du Latin *cadere*, tomber, comme étant les diverſes chutes d'un même mot.

Il eſt vray que de toutes les Langues il n'y a peut-être que la Grecque & la Latine, qui ayent proprement des cas dans les Noms. Néanmoins parce qu'auſſi il y a peu de langues qui n'ayent quelques ſortes de cas dans les pronoms, & que ſans cela on ne ſçauroit bien entendre la liaiſon du diſcours,

Digitized by Google

cours, qui s'appelle *Conſtruction*, il eſt preſque néceſſaire pour aprendre quelque Langue que ce ſoit, de ſçavoir ce qu'on entend par ces Cas. C'eſt pourquoy nous les expliquerons l'un après l'autre le plus clairement qu'il nous ſera poſſible.

Du Nominatif.

La ſimple poſition du nom s'appelle le *Nominatif*, qui n'eſt pas proprement un cas, mais la matiére d'où ſe forment les cas, par les divers changemens qu'on donne à cette prémiére terminaiſon du nom. Son principal uſage eſt d'être mis dans le diſcours avant tous les verbes, pour être le ſujet de la propoſition. *Dominus regit me, le Seigneur me conduit : Deus exaudit me, Dieu m'écoute.*

Du Vocatif.

Quand on nomme la perſonne à qui on parle, ou la choſe à laquelle on s'adreſſe, comme ſi c'étoit une perſonne, ce nom acquiert par là un nouveau raport, qu'on a quelquefois marqué par une nouvelle terminaiſon, qui s'appelle *Vocatif*. Ainſi de *Dominus* au nominatif, on a fait *Domine* au

au vocatif; d'*Antonius*, *Antoni*. Mais comme cela n'étoit pas beaucoup néceſſaire, & qu'on pouvoit employer le nominatif à cet uſage, de là il eſt arrivé,

1. Que cette terminaiſon différente du nominatif n'eſt point au plurier.

2. Qu'au ſingulier même elle n'eſt en Latin qu'en la ſeconde déclinaiſon.

3. Qu'en Grec, où elle eſt plus commune on la néglige ſouvent, & on ſe ſert du nominatif au lieu du vocatif, comme on le peut voir dans la verſion Greque des Pſeaumes, d'où S. Paul cite ces paroles dans l'Epître aux Hébreux pour prouver la divinité de JESUS-CHRIST θρονός σῦ ὁ θεὸς, où il eſt clair que ὁ θεὸς eſt un nominatif pour un vocatif: le ſens n'étant pas, *Dieu eſt vôtre thrône*; mais, *vôtre thrône ô Dieu demeurera*, &c.

4. Et qu'enfin on joint quelquefois des nominatifs avec des vocatifs, *Domine Deus meus. Nate meæ vires, mea magna potentia ſolus.* Surquoy l'on peut voir la Nou. Méth. Lat. Remarq. ſur les Pronoms.

En nôtre Langue, & dans les autres vulgaires, ce cas s'exprime dans les noms communs qui ont un article au nominatif, par la ſupreſſion de cet article. *Le Seigneur eſt mon eſperance. Seigneur vous étes mon eſperance.*

Du

Du Génitif.

Le raport d'une choſe qui apartient à une autre en quelque maniére que ce ſoit, a fait donner dans les langues qui ont des cas une nouvelle terminaiſon aux noms, qu'on a appellée le *Génitif*; pour exprimer ce raport général, qui ſe diverſifie en ſuitte en pluſieurs eſpeces, telles que ſont les raports

Du tout à la partie. *Caput hominis.*

De la partie au tout. *Homo craſſi capitis.*

Du ſujet à l'accident ou l'attribut. *Color roſæ. Miſericordia Dei.*

De l'accident au ſujet. *Puer optimæ indolis.*

De la cauſe efficiente à l'effet. *Opus Dei. Oratio Ciceronis.*

De l'effet à la cauſe. *Creator mundi.*

De la cauſe finale à l'effet. *Potio ſoporis.*

De la matiere au compoſé. *Vas auri.*

De l'objet aux actes de nôtre ame. *Cogitatio belli. Contemptus mortis.*

Du poſſeſſeur à la choſe poſſédée. *Pecus Melibæi. Divitiæ Crœſi.*

Du nom propre au commun, ou de l'individu à l'eſpece. *Oppidum Lugduni.*

Et comme entre ces raports il y en a d'opoſez, cela cauſe quelquefois des équivoques.

Digitized by Google

voques. Car dans ces paroles. *Vulnus Achillis*, le génitif *Achillis* peut ſignifier où *le raport du ſujet*; & alors cela ſe prend paſſivement pour la playe qu'Achille a receuë: où *le raport de la cauſe*, & alors cela ſe prend activement pour la playe qu'Achille a faite. Ainſi dans ce paſſage de ſaint Paul: *Certus ſum quia neque mors, neque vita*, &c. *poterit nos ſeparare à charitate Dei in Chriſto Jeſu Domino noſtro.* Le génitif *Dei* a été pris en deux ſens différens par les Interprètes: les uns qui y ont donné *le raport de l'objet*, ayant expliqué ce paſſage de l'amour que les Elus portent à Dieu en JESUS-CHRIST. Et les autres qui y ont donné *le raport du ſujet*, l'ayant expliqué de l'amour que Dieu porte aux Elus en JESUS-CHRIST.

Quoy que les noms Hébreux ne ſe déclinent point par cas, néanmoins ce raport exprimé par ce Génitif cauſe un changement dans les noms: mais tout différent de celuy de la langue Grèque & de la Latine. Car au lieu que dans ces Langues on change le nom qui eſt régy: dans l'Hébreu on change celuy qui régit. Comme דְּבַר שֶׁקֶר *verbum falſitatis*, où le changement ne ſe fait pas dans שֶׁקֶר *falſitas*, mais dans דְּבַר pour דָּבָר *verbum*.

On se sert d'une particule dans toutes les langues vulgaires pour exprimer le génitif, comme est *de* dans la nôtre, *Deus*, *Dieu*; *Dei*, *de Dieu*.

Ce que nous avons dit que le génitif servoit à marquer le raport du nom propre au nom commun; ou ce qui est la même chose, de l'individu à l'espèce, est bien plus ordinaire en François qu'en Latin. Car en Latin on met souvent le nom commun & le nom propre au même cas, ce qu'on appelle Apposition, *Urbs Roma: Fluvius Sequana: Mons Parnassus.* Au lieu qu'en François l'ordinaire dans ces rencontres est de mettre le nom propre au génitif. *La Ville de Rome: la Riviere de Seine: le mont de Parnasse.*

Du Datif.

Il y a encore un autre raport, qui est de la chose au profit ou au dommage de laquelle d'autres choses se raportent. Les Langues qui ont des cas, ont encore un mot pour cela, qu'ils ont appellé le *Datif*, & qui s'étend encore à d'autres usages, qu'il est presque impossible de marquer en particulier. *Commodare Socrati:* Prêter à Socrate. *Utilis Reipublicæ:* Utile à la Republique.

Per-

Pernicioſus Eccleſiæ: Pernicieux à l'Egliſe. *Promittere amico:* Promettre à un amy. *Viſum eſt Platoni:* Il a ſemblé à Platon. *Affinis Regi:* Allié au Roy, &c.

Les Langues vulgaires marquent encore ce cas par une particule, comme eſt *à* en la nôtre, ainſi qu'on peut voir dans les exemples cy-deſſus.

De l'Acuſatif.

Les verbes qui ſignifient des actions qui paſſent hors de ce qui agit, comme *battre*, *rompre*, *guerir*, *aimer*, *haïr*, ont des ſujets où ces choſes ſont receuës, où des objets qu'elles regardent. Car ſi on bat, on bat quelqu'un; ſi on aime, on aime quelque choſe, &c. Et ainſi ces verbes demandent après eux un nom qui ſoit le ſujet ou l'objet de l'action qu'ils ſignifient. C'eſt ce qui a fait donner aux noms dans les Langues qui ont des cas, une nouvelle terminaiſon, qu'on appelle *l'Acuſatif. Amo Deum. Cæſar vicit Pompeium.*

Nous n'avons rien dans nôtre Langue qui diſtingue ce cas du Nominatif. Mais comme nous mettons preſque toûjours les mots dans leur ordre naturel, on reconnoît le Nominat. de l'Accuſatif, en ce que pour l'ordinaire le Nominatif eſt avant le verbe, & l'Acuſatif après. *Le Roy aime la Reine.*

La Reine aime le Roy. Le Roy eſt nominatif dans le prémier exemple, & acuſatif dans le ſecond; & *la Reine* au contraire.

De l'Ablatif.

Outre ces cinq cas, les Latins en ont un ſixiéme, qui n'a pas été inventé pour marquer ſeul quelque raport particulier, mais pour être joint à quelqu'une des particules qu'on appelle *Prépoſitions.* Car comme les cinq premiers cas n'ont pû ſuffire pour marquer tous les raports que les choſes ont les unes aux autres, on a eu recours dans toutes les Langues à une autre invention, qui a été d'inventer de petits mots pour être mis avant les noms, ce qui les a fait appeller *Prépoſitions*, comme le raport d'une choſe en laquelle une autre eſt, s'exprime en Latin par *in*, & en François par dans: *Vinum eſt in dolio, le vin eſt dans le muy.* Or dans les Langues qui ont des cas, on ne joint pas ces prépoſitions à la prémiére forme du nom, qui eſt le nominatif, mais à quelqu'un des autres cas. Et en Latin quoy qu'il y en ait qu'on joigne à l'acuſatif, *amor erga Deum, amour envers Dieu*, on a néanmoins inventé un cas particulier qui eſt l'Ablatif pour y en joindre pluſieurs au-

autres, dont il eſt inſéparable dans le ſens: au lieu que l'acuſatif en eſt ſouvent ſéparé, comme quand il eſt après un verbe actif ou devant un infinitif.

Ce cas, à proprement parler, ne ſe trouve point au plurier, où il n'y a jamais pour ce cas une terminaiſon différente de celle du datif. Mais parce que cela auroit broüillé l'analogie, de dire, par exemple, qu'une prépoſition gouverne l'ablatif au ſingulier, & le datif au plurier, on a mieux aimé dire que ce nombre avoit auſſi un ablatif, mais toûjours ſemblable au datif.

C'eſt par cette même raiſon qu'il eſt utile de donner auſſi un ablatif aux noms Grecs, qui ſoit toûjours ſemblable au datif, parce que cela conſerve une plus grande analogie entre ces deux Langues, qui s'aprennent ordinairement enſemble.

Et enfin toutes les fois qu'en nôtre Langue un nom eſt gouverné par une prépoſition quelle qu'elle ſoit: Il a été puny pour ſes crimes; il a été amené par violence; Il a paſſé par Rome; Il eſt ſans crime; Il eſt allé chez ſon Raporteur; Il eſt mort devant ſon pere: nous pouvons dire qu'il eſt à l'Ablatif, ce qui ſert beaucoup pour bien s'exprimer en pluſieurs difficultez touchant les pronoms.

CHAPITRE VII.

Des Articles.

LA signification vague des noms communs & appellatifs dont nous avons parlé cy-deſſus, ch. 4. n'a pas ſeulement engagé à les mettre en deux ſortes de nombres, au ſingulier & au plurier pour la déterminer : Elle a fait auſſi que preſque en toutes les Langues on a inventé de certaines particules, appellées *Articles*, qui en déterminent la ſignification d'une autre maniére, tant dans le ſingulier, que dans le plurier.

Les Latins n'ont point d'article; ce qui a fait dire ſans raiſon à Jules Ceſar Scaliger dans ſon livre des Cauſes de la Langue Latine, que cette particule étoit inutile, quoy qu'elle ſoit très-utile pour rendre le diſcours plus net, & éviter pluſieurs ambiguitez.

Les Grecs en ont un, ὁ, ἡ, τὸ.

Les Langues nouvelles en ont deux; l'un qu'on appelle défini; comme *le*, *la*, en François : & l'autre indéfini, *un*, *une*.

Ces articles n'ont point proprement de cas, non plus que les noms. Mais ce qui fait que

que l'article *le* ſemble en avoir, c'eſt que le génitif & le datif ſe fait toûjours au plurier, & ſouvent au ſingulier par une contraction des particules *de* & *a*, qui ſont les marques de ces deux cas, avec le plurier *les*, & le ſingulier *le*. Car au plurier qui eſt commun aux deux genres, on dit toûjours au génitif *des* par contraction de *de les*. *Les Rois*, *des Rois*, pour *de les Rois*: & au datif *aux* pour *à les*, *aux Rois*, pour *à les Rois*, en ajoûtant à la contraction le changement d'*l* en *u*, qui eſt fort commun en nôtre Langue; comme quand de *mal* on fait *maux*, de *altus*, *haut*, de *alnus*, *aune*.

On ſe ſert de la même contraction & du même changement d'*l* en *u*, au génitif & au datif du ſingulier, aux noms maſculins qui commencent par une conſone. Car on dit *du* pour *de le*, *du Roy*, pour *de le Roy*: *au* pour *à le*, *au Roy*, pour *à le Roy*. Dans tous les autres maſculins qui commencent par une voyelle, & tous les féminins généralement; on laiſſe l'article comme il étoit au nominatif; & on ne fait qu'ajoûter *de* pour le génitif, & *à* pour le datif. *L'état*, *de l'état*, *à l'état*. *La vertu*, *de la vertu*, *à la vertu*.

Quant à l'autre article, *un* & *une*, que nous avons appellé *indéfini*, on croit d'ordinaire qu'il n'a point de plurier. Et il eſt

Digitized by Google

vray qu'il n'en a point qui ſoit formé de luy-même ; car on ne dit pas, *uns*, *unes* : comme font les Eſpagnols, *unos animales* : mais je dis qu'il en a un pris d'un autre mot, qui eſt *des* avant les ſubſtantifs, *des animaux*, ou *de* quand l'adjectif précède ; *de beaux lits*, *&c.* Ou bien, ce qui eſt la même choſe, je dis que la particule *des* ou *de*, tient ſouvent au plurier le même lieu d'article indéfini, qu'*un* au ſingulier.

Ce qui me le perſuade, eſt que dans tous les cas, hors le génitif, pour la raiſon que nous dirons dans la ſuitte, par tout où on met *un* au ſingulier, on doit mettre *des* au plurier, ou *de* avant les adjectifs.

Nominatif. *Un* crime ſi horrible mérite la mort.
Des crimes ſi horribles (où) *de* ſi horribles crimes méritent la mort.

Acuſatif. Il a commis *un* crime horrible.
des crimes horribles (où) *d'*horribles crimes.

Ablatif. Il eſt puny pour *un* crime horrible.
pour *des* crimes horribles (où) pour *d'*horribles crimes.

Datif. Il a eu recours *à un* crime horrible.
à des crimes horribles (où) *à d'*horribles crimes.

Génitif. Il eſt coupable *d'un* crime horrible.
de crimes horribles (où) *d'*horribles crimes.

Remarquez qu'on ajoûte *à*, qui eſt la particule du datif, pour en faire le datif de cet article, tant au ſingulier, *à un*, qu'au plu-

plurier, *à des*. Et qu'on ajoûte auſſi *de*, qui eſt la particule du génitif, pour en faire le génitif du ſingulier, ſçavoir *d'un*. Il eſt donc viſible, que ſelon cette analogie, le génitif plurier devoit être formé de même, en ajoûtant *de*, à *des*, ou *de*; mais qu'on ne l'a pas fait pour une raiſon qui fait la plûpart des irrégularitez des Langues, qui eſt la cacophonie, ou mauvaiſe prononciation. Car *de des*, & encore plus *de de* eût trop choqué l'oreille, & elle eût eu peine à ſouffrir qu'on eût dit: *Il eſt accuſé de des crimes horribles*, ou, *Il eſt accuſé de de grands crimes*. Et ainſi ſelon la parole d'un Ancien, *Impetratum eſt à ratione ut peccare ſuavitatis cauſa liceret*.

Cela fait voir que *des* eſt quelquefois le génitif plurier de l'article *le*; comme quand on dit: *Le Sauveur des hommes* pour *de les hommes*: Et quelquefois le nominatif ou l'acuſatif, où l'ablatif, où le datif du plurier de l'article *un*, comme nous venons de le faire voir. Et que *de* eſt auſſi quelquefois la ſimple marque du génitif ſans article; comme quand on dit: *Ce ſont des feſtins de Roy*; & quelquefois, où le génitif plurier du même article *un*, au lieu *de des*; ou les autres cas du même article devant les adjectifs, comme nous l'avons montré.

Digitized by Google

Nous avons dit en général que l'usage des articles étoit de déterminer la signification des noms communs ; mais il est difficile de marquer précisément en quoy consiste cette détermination, parce que cela n'est pas uniforme en toutes les Langues qui ont des articles. Voicy ce que j'en ay remarqué dans la nôtre.

Le nom commun, comme ROY.

- Sans article
  - où n'a qu'une signification fort confuse. — Il a fait un festin de Roy. / Ils ont fait des festins de Roys.
  - où en a une déterminée par le sujet de la proposition — Loüis XIV. est Roy. / Loüis XIV. & Philippe IV. sont Roys.
- Avec l'article *le* signifie où
  - L'espèce dans toute son etenduë — le Roy ne dépend point de ses sujets. / les Roys ne dépendent point de leurs sujets.
  - Un où plusieurs singuliers déterminez par les circonstances de celuy qui parle, où du discours — Le Roy a fait la paix ; c'est à dire le Roy ; Loüis XIV. à cause des circonstances du temps. / Les Roys ont fondé les principales Abbayes de France, c. les Roys de France.
- Avec l'article
  - *Un* au singulier — signifie — un / *ou* / plusieurs — Indivisus vagues. — Un Roy détruira Constantinople. / Rome a été gouvernée par des Rois (où) par de grands Rois.
  - *Des* ou *de* au plur.

Nous voyons par là que l'article ne se devroit point

point mettre aux noms propres, parce que ſignifiant une choſe ſinguliére & déterminée, ils n'ont pas beſoin de la détermination de l'article.

Néanmoins l'uſage ne s'accordant pas toûjours avec la raiſon, on en met quelquefois en Grec aux noms propres des hommes mêmes, ὁ Φιλίππος. Et les Italiens en font un uſage aſſez ordinaire, *l'Arioſto*, *il Taſſo*, *l'Ariſtotele* : ce que nous imitons quelquefois, mais ſeulement dans les noms purement Italiens, en diſant par exemple, l'Arioſte, le Taſſe : au lieu que nous ne dirions pas l'Ariſtote, le Platon. Car nous n'ajoûtons point d'articles aux noms propres des hommes, ſi ce n'eſt par mépris ; ou en parlant de perſonnes fort baſſes, *le tel*, *la telle* : ou bien que d'appellatifs ou communs, ils ſoient devenus propres : Comme, il y a des hommes qui s'appellent *le Roy*, *le Maître*, *le Clerc*. Mais alors tout cela n'eſt pris que comme un ſeul mot ; de ſorte que ces noms paſſans aux femmes, on ne change point l'article *le* en *la* ; mais une femme ſigne, *Marie le Roy*, *Marie le Maître*, *&c.*

Nous ne mettons point auſſi d'articles aux noms propres des villes ou villages, *Paris*, *Rome*, *Milan*, *Gentilly*, ſi ce n'eſt auſſi que d'appellatifs ils ſoient devenus

propres : comme *la Capelle*, *le Pleſſis*, *le Caſtelet*.

Ny pour l'ordinaire aux noms des Egliſes, qu'on nomme ſimplement par le nom du Saint auquel elles ſont dédiées. *S. Pierre*, *S. Paul*, *S. Jean*.

Mais nous en mettons aux noms propres des Royaumes & des Provinces : *la France*, *l'Eſpagne*, *la Picardie*, &c. Quoy qu'il y ait quelques noms de pays où l'on n'en mette point : comme *Cornuailles*, *Comminges*, *Roannez*.

Nous en mettons aux noms de rivieres : *la Seine*, *le Rhin*.

Et de montagnes, *l'Olympe*, *le Parnaſſe*.

Enfin il faut remarquer que l'article ne convient point aux adjectifs, parce qu'ils doivent prendre leur détermination du ſubſtantif. Que ſi on l'y joint quelquefois; comme quand on dit, *le blanc*, *le rouge*, c'eſt qu'on en fait des ſubſtantifs, *le blanc* étant la même choſe que *la blancheur* : ou qu'on y ſous-entend le ſubſtantif; comme ſi en parlant du vin, on diſoit : *j'aime mieux le blanc*.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Des Pronoms.

COmme les hommes ont été obligez de parler ſouvent des mêmes choſes dans un même diſcours, & qu'il eût été importun de répéter toûjours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms; & que pour cette raiſon ils ont appellé *Pronoms.*

Prémiérement ils ont reconnu qu'il étoit ſouvent inutile & de mauvaiſe grace, de ſe nommer ſoy-même: & ainſi ils ont introduit le Pronom de la prémiére perſonne, pour mettre au lieu du nom de celuy qui parle: *Ego*, *moy*, *je*.

Pour n'être pas auſſi obligé de nommer celuy à qui on parle, ils ont trouvé bon de le marquer par un mot qu'ils ont appellé Pronom de la ſeconde perſonne, *toy*, *tu*, ou, *vous*.

Et pour n'être pas obligé non plus de répéter les noms des autres perſonnes ou des autres choſes dont on parle, ils ont inventé les pronoms de la troiſiéme perſonne; *ille*, *illa*, *illud*; il, elle, luy, &c. Et de ceux-cy il

y en a qui marquent comme au doigt la choſe dont on parle, & qu'à cauſe de cela on nomme démonſtratifs; comme *hic*, celuy-cy, *iſte*, celuy-là, &c.

Il y en a auſſi un qu'on nomme reciproque, c'eſt à dire, qui rentre dans luy-même, qui eſt, *ſui*, *ſibi*, *ſe*; ſe. *Pierre s'aime. Caton s'eſt tué.*

Ces pronoms faiſant l'office des autres noms, en ont auſſi les propriétez: Comme

Les nombres ſingulier & plurier: *Je*, *nous*; *Tu*, *vous*: mais en François on ſe ſert ordinairement du plurier *vous* au lieu du ſingulier *tu* ou *toy*, lors même que l'on parle à une ſeule perſonne: *Vous êtes un homme de promeſſe.*

Les genres, *il*; *elle*, mais le pronom de la prémiére perſonne eſt toûjours commun. Et celuy de la ſeconde auſſi hors l'Hébreu, & les Langues qui l'imitent; où le maſculin אַתָּה eſt diſtingué du féminin: אַתְּ

Les cas, *Ego*, *mei*; *je*, *me*, *moy*. Et même nous avons déja dit en paſſant que les Langues qui n'ont point de cas dans les noms, en ont ſouvent dans les pronoms.

C'eſt ce que nous voyons en la nôtre, où l'on peut conſidérer les pronoms ſelon trois uſages que nous marquerons par cette Table.

AVANT LES VERBES AU PAR TOUT AILLEURS. *Nominatif* | *Datif.* | *Acuſ.* *Ablatif.* | *Génitif*, *&c.*				
Je nous	me		moy	
Tu vous	te		toy	
	ſe		ſoy	
Il elle	luy	le la	luy	elle
Ils elles	leur	les	eux	elles

Mais il y a quelques remarques à faire ſur cette Table.

La 1. eſt, que pour abréger je n'ay mis *nous* & *vous* qu'une ſeule fois, quoy qu'ils ſe diſent par tout avant les verbes, après les verbes, & en tous les cas. C'eſt pourquoy il n'y a aucune difficulté dans le langage ordinaire au pronom de la ſeconde perſonne, parce qu'on n'y employe que *vous*.

La 2. eſt, que ce que nous avons marqué com-

comme le datif & l'acuſatif du pronom *il* pour être mis avant les verbes, ſe met auſſi après les verbes quand ils ſont à l'impératif. *Vous luy dites*; *Dites-luy. Vous leur dites*; *Dites-leur. Vous le menez*; *menez-le. Vous la conduiſez*; *Conduiſez-la.* Mais *me*, *te*, *ſe*, ne ſe diſent jamais qu'avant le verbe. *Vous me parlez. Vous me menez.* Et ainſi quand le verbe eſt à l'Impératif, il faut mettre, *moy*, au lieu de *me*, *Parlez-moy. Menez-moy.* C'eſt à quoy Monſieur de Vaugelas ſemble n'avoir pas pris garde, puis que cherchant la raiſon pourquoy on dit *menez-l'y*, & qu'on ne dit pas *menez-m'y*, il n'en a point trouvé d'autre que la cacophonie. Au lieu qu'étant clair que *moy* ne ſe peut point apoſtropher, il faudroit afin qu'on pût dire, *menez-m'y*, qu'on dît auſſi *menez-me*: comme on peut dire *menez-l'y*, parce qu'on dit *menez-le*. Or *menez-me* n'eſt pas François, & par conſéquent *menez-m'y* ne l'eſt pas auſſi.

La 3. remarque eſt que quand les pronoms ſont avant les verbes ou après les verbes à l'Impératif, on ne met point au datif la particule *à*. *Vous me donnez*, *Donnez-moy*, & non pas, *Donnez à moy*. Si ce n'eſt qu'on en redouble le pronom, où l'on ajoûte ordinairement *même*, qui ne ſe joint aux pro-

pronoms qu'en la troiſiéme forme. *Dites le moy à moy : Je vous le donne à vous : Il me le promet à moy même : Dites-leur à eux-mêmes : Trompez-la elle-même : Dites-luy à elle-même.*

La 4. eſt que dans le pronom, *il*, le nominatif, *il* ou *elle*, & l'acuſatif, *le* ou *la*, ſe diſent indifféremment de toutes ſortes de choſes, au lieu que le datif, l'ablatif, le génitif, & le pronom, *ſon*, *ſa*, qui tient lieu du génitif, ne ſe doivent dire ordinairement que des perſonnes.

Ainſi l'on dit fort bien d'une maiſon de campagne ; *Elle eſt belle, je la rendray belle* : mais c'eſt mal parler que de dire ; *Je luy ay ajoûté un pavillon : Je ne puis vivre ſans elle : C'eſt pour l'amour d'elle que je quitte ſouvent la ville : Sa ſituation me plaît.* Pour bien parler il faut dire. *J'y ay ajoûté un pavillon : Je ne puis vivre ſans cela*, ou, *ſans le divertiſſement que j'y prens : Elle eſt cauſe que je quitte ſouvent la ville : La ſituation m'en plaît.*

Je ſçay bien que cette régle peut ſouffrir des excéptions. Car 1. les mots qui ſignifient une multitude de perſonnes comme *Egliſe, peuple, compagnie*, n'y ſont point ſujets.

2. Quand on anime les choſes, & qu'on les

les regarde comme des personnes, par une figure qu'on appelle *Prosopopée*, on y peut employer les termes qui conviennent aux personnes.

3. Les choses spirituelles, comme *la volonté*, *la vertu*, *la vérité*, peuvent souffrir les expressions personnelles; & je ne croy pas que ce fût mal parler que de dire: *L'amour de Dieu a ses mouvemens, ses desirs, ses joyes, aussi bien que l'amour du monde: J'aime uniquement la vérité; j'ay des ardeurs pour elle, que je ne puis exprimer.*

4. L'usage a autorisé qu'on se serve du pronom *son* en des choses tout-à-fait propres ou essentielles à celles dont on parle. Ainsi l'on dit qu'*une riviere est sortie de son lit*; qu'*un cheval a rompu sa bride, a mangé son avoine*: parce que l'on considére l'avoine comme une nourriture tout-à-fait propre au cheval: *Que chaque chose suit l'instinct de sa nature; que chaque chose doit être en son lieu*; *qu'une maison est tombée d'elle-même*; n'y ayant rien de plus essentiel à une chose que ce qu'elle est. Et cela me feroit croire que cette règle n'a pas de lieu dans les discours de science, où l'on ne parle que de ce qui est propre aux choses: Et qu'ainsi l'on peut dire d'un mot; *sa signification principale est telle.* Et d'un Trian-

Triangle: *ſon plus grand côté eſt celuy qui ſoûtient ſon plus grand angle.*

Il peut y avoir encore d'autres difficultez ſur cette règle, ne l'ayant pas aſſez méditée pour rendre raiſon de tout ce qu'on y peut oppoſer. Mais au moins il eſt certain que pour bien parler on doit ordinairement y prendre garde, & que c'eſt une faute de la négliger, ſi ce n'eſt en des phraſes qui ſont autoriſées par l'uſage, où ſi l'on n'en a quelque raiſon particuliere. M. de Vaugelas néanmoins ne l'a pas remarquée; mais une autre toute ſemblable touchant le *Qui*, qu'il montre fort bien ne ſe dire que des perſonnes; hors le nominatif, & l'accuſatif *Que*.

Juſques icy nous avons expliqué les pronoms principaux & primitifs: mais il s'en forme d'autres qu'on appelle poſſeſſifs; de la même ſorte que nous avons dit qu'il ſe faiſoit des adjectifs des noms qui ſignifient des ſubſtances, en y ajoûtant une ſignification confuſe: comme de *terre*, *terreſtre*. Ainſi *meus*, *mon*, ſignifie diſtinctement *moy*, & confuſément quelque choſe qui m'apartient & qui eſt à moy. *Meus liber*, mon livre, c'eſt à dire, *le livre de moy*, comme le diſent ordinairement les Grecs, βιβλὸς μῦ.

Il y a de ces pronoms en nôtre Langue qui se mettent toûjours avec un nom sans article, *mon*, *ton*, *son*; & les pluriers *nos*, *vos*. D'autres qui se mettent toûjours avec l'article sans nom; *mien*, *tien*, *sien*, & les pluriers *nôtres*, *vôtres*. Et il y en a qui se mettent en toutes les deux maniéres, *nôtre & vôtre* au singulier, *leur* & *leurs*. Je n'en donne point d'exemples, car cela est trop facile. Je diray seulement que c'est la raison qui a fait rejetter cette vieille façon de parler; *un mien amy*, *un mien parent*; parce que *mien* ne doit être mis qu'avec l'article *le* & sans nom. *C'est le mien*; *ce sont les nôtres*, &c.

Chapitre IX.

Du Pronom appellé Relatif.

Il y a encore un autre pronom, qu'on appelle Relatif, *Qui, qua quod*: *Qui*, *lequel*, *laquelle*.

Ce pronom relatif a quelque chose de commun avec les autres pronoms, & quelque chose de propre.

Ce qu'il a de commun, est qu'il se met au lieu du nom, & plus généralement même que

que tous les autres pronoms: ſe mettant pour toutes les perſonnes. *Moy* QUI *ſuis Chrétien* : *Vous* QUI *étes Chrétien* : *Luy* QUI *eſt Roy.*

Ce qu'il a de propre peut être conſidéré en deux maniéres.

La 1. en ce qu'il a toûjours raport à vn autre nom où pronom qu'on appelle Antécédent ; comme : *Dieu qui eſt ſaint. Dieu* eſt l'antécédent du Relatif *qui*. Mais cet antécédent eſt quelquefois ſous-entendu & non exprimé; ſur tout dans la langue Latine, comme on l'a fait voir dans la Nouvelle Méthode pour cette langue.

La 2. choſe que le Relatif a de propre, & que je ne ſçache point avoir encore été remarquée par perſonne, eſt que la propoſition dans laquelle il entre (qu'on peut appeller *incidente*) peut faire partie du ſujet, ou de l'atribut d'une autre propoſition, qu'on peut appeller principale.

On ne peut bien entendre cecy, qu'on ne ſe ſouvienne de ce que nous avons dit dès le commencement de ce diſcours : qu'en toute propoſition il y a un ſujet, qui eſt ce dont on affirme quelque choſe, & un atribut, qui eſt ce qu'on affirme de quelque choſe. Mais ces deux termes peuvent être ou ſimples, comme quand je dis, *Dieu eſt bon*,

bon, ou complexes, comme quand je dis: *Un habile Magiſtrat eſt un homme utile à la République.* Car ce dont j'affirme n'eſt pas ſeulement *un magiſtrat*, mais *un habile magiſtrat.* Et ce que j'affirme n'eſt pas ſeulement qu'il eſt *homme*, mais qu'il eſt *homme utile à la République.* On peut voir ce qui a été dit dans la Logique ou l'Art de penſer, ſur les propoſitions complexes, Part. 2. chap. 3. 4. 5. & 6.

Cette union de pluſieurs termes dans le ſujet & dans l'atribut, eſt quelquefois telle, qu'elle n'empêche pas que la propoſition ne ſoit ſimple, ne contenant en ſoy qu'un ſeul jugement, ou affirmation, comme quand je dis: *La valeur d'Achille a été cauſe de la priſe de Troye.* Ce qui arrive toûjours toutes les fois, que des deux ſubſtantifs qui entrent dans le ſujet ou l'atribut de la propoſition, l'un eſt régy par l'autre.

Mais d'autres fois auſſi ces ſortes de propoſitions dont le ſujet ou l'atribut ſont compoſez de pluſieurs termes, enferment, au moins dans nôtre eſprit, pluſieurs jugemens dont on peut faire autant de propoſitions: Comme quand je dis; *Dieu inviſible a créé le monde viſible:* il ſe paſſe trois jugemens dans mon eſprit renfermez dans cette propoſition. Car je juge prémiérement

que

Digitized by Google

que *Dieu eſt inviſible*. 2. Qu'il *a créé le monde*. 3. Que *le monde eſt viſible*. Et de ces trois propoſitions, la ſeconde eſt la principale & l'eſſentielle de la propoſition. Mais la prémiére & la troiſiéme ne ſont qu'incidentes, & ne ſont que partie de la principale, dont la prémiére en compoſe le ſujet, & la derniere l'atribut.

Or ces propoſitions incidentes ſont ſouvent dans nôtre eſprit, ſans être exprimées par des paroles, comme dans l'exemple propoſé. Mais quelquefois auſſi on les marque expreſſément; & c'eſt à quoy ſert le relatif: comme quand je réduis le même exemple à ces termes : *Dieu* QUI *eſt inviſible a créé le monde* QUI *eſt viſible*.

Voila donc ce que nous avons dit être propre au Relatif, de faire que la propoſition dans laquelle il entre, puiſſe faire partie du ſujet ou de l'atribut d'une autre propoſition.

Sur quoy il faut remarquer 1. Que lors qu'on joint enſemble deux noms, dont l'un n'eſt pas un régime, mais convient avec l'autre, ſoit par Appoſition, comme *Urbs Roma*, ſoit comme adjectif, comme *Deus ſanctus*; ſur tout ſi cet adjectif eſt un participe, *canis currens*: toutes ces façons de parler enferment le relatif dans le ſens, &

& ſe peuvent reſoudre par le relatif: *Urbs quæ dicitur Roma*; *Deus qui eſt ſanctus*; *Canis qui currit*. Et qu'il dépend du génie des Langues de ſe ſervir de l'une ou de l'autre maniére. Et ainſi nous voyons qu'en Latin on employe d'ordinaire le participe; *Video canem currentem*; & en François le relatif: *Je voy un chien qui court*.

2. J'ay dit que la propoſition du Relatif peut faire *partie* du ſujet ou de l'atribut d'une autre propoſition, qu'on peut appeller principale. Car elle ne fait jamais ny le ſujet entier, ny l'atribut entier: mais il y faut joindre le mot dont le relatif tient la place pour en faire le ſujet entier, & quelque autre mot pour en faire l'atribut entier. Par exemple, quand je dis; *Dieu qui eſt inviſible, eſt le créateur du monde qui eſt viſible: Qui eſt inviſible*, n'eſt pas tout le ſujet de cette Propoſition, mais il y faut ajoûter *Dieu*: Et, *qui eſt viſible* n'en eſt pas tout l'atribut, mais il y faut ajoûter *le créateur du monde*.

3. Le relatif peut être où ſujet où partie de l'atribut de la propoſition incidente. Pour en être ſujet, il faut qu'il ſoit au nominatif; *qui creavit mundum: qui ſanctus eſt*.

Mais

Digitized by Google

Mais quand il eſt à un cas oblique, génitif, datif, acuſatif : alors il fait, non pas l'atribut entier de cette propoſition incidente ; mais ſeulement une partie : *Deus quem amo: Dieu que j'aime.* Le ſujet de la propoſition eſt *ego*, & le verbe fait la liaiſon & une partie de l'atribut, dont *quem* fait une autre partie ; comme s'il y avoit : *Ego amo quem*, ou *Ego ſum amans quem.* Et de même ; *Cujus cœlum ſedes eſt : duquel le ciel eſt le trône.* Ce qui eſt toûjours comme ſi l'on diſoit : *Cœlum eſt ſedes cujus. Le Ciel eſt le thrône duquel.*

Néanmoins dans ces rencontres mêmes, on met toûjours le relatif à la tête de la propoſition (quoy que ſelon le ſens il ne dût être qu'à la fin) ſi ce n'eſt qu'il ſoit gouverné par une prépoſition. Car la prépoſition précède, au moins ordinairement : *Deus a quo mundus eſt conditus :* Dieu par qui le monde a été créé.

Ce que nous avons dit des deux uſages du relatif ; l'un d'être pronom, & l'autre de marquer l'union d'une propoſition avec une autre, ſert à expliquer pluſieurs choſes dont les Grammairiens ſont bien empêchez de rendre raiſon.

La prémiére eſt une façon de parler fort ordinaire dans la Langue Hébraïque, qui

eſt que, lors que le relatif n'eſt pas le ſujet de la propoſition dans laquelle il entre, mais ſeulement partie de l'atribut : Comme lors que l'on dit ; *pulvis quem projicit ventus :* les Hébreux alors ne laiſſent au relatif que le dernier uſage, de marquer l'union de la propoſition avec une autre ; & pour l'autre uſage, qui eſt de tenir la place du nom, ils l'expriment par le pronom démonſtratif, comme s'il n'y avoit point de relatif : De ſorte qu'ils diſent ; *quem projicit eum ventus.* Et cela a paſſé dans le Nouveau Teſtament, où S. Pierre faiſant alluſion à un paſſage d'Iſaïe, dit de JESUS-CHRIST, ὃ τῷ μώλωπι αὐτοῦ ἰάθητε. *Cujus livore ejus ſanati eſtis.* Les Grammairiens n'ayant pas bien diſtingué ces deux uſages du relatif, n'ont pû rendre aucune raiſon de cette façon de parler, & ont été réduits à dire que c'étoit un *Pléonaſme ;* c'eſt à dire une ſuperfluité inutile.

La ſeconde choſe qu'on peut expliquer par ce principe eſt la célèbre diſpute entre les Grammairiens, touchant la nature du *quòd* Latin après un verbe : comme quand Ciceron dit : *Non tibi objicio quòd hominem ſpoliaſti ;* ce qui eſt encore plus commun dans les Auteurs de la baſſe Latinité, qui diſent preſque toûjours par *quòd*,

Digitized by Google

quòd, ce qu'on diroit plus élegamment par l'infinitif. *Dico quòd tellus eſt rotunda*, pour, *dico tellurem eſſe rotundam.* Les uns prétendent que ce *quòd* eſt un adverbe ou une conjonction ; & les autres que c'eſt le neutre du relatif même *qui*, *quæ*, *quod.*

Pour moy je croy que c'eſt le relatif, qui a toûjours raport à un antécédent (ainſi que nous l'avons déja dit) mais qui eſt dépoüillé de ſon uſage de pronom ; n'enfermant rien dans ſa ſignification qui faſſe partie où du Sujet où de l'Atribut de la propoſition incidente, & retenant ſeulement ſon ſecond uſage d'unir la propoſition où il ſe trouve, à une autre ; comme nous venons de dire de l'Hébraïſme, *quem projicit eum ventus.* Car dans ce paſſage de Ciceron: *Non tibi objicio quòd hominem ſpoliaſti ;* ces derniers mots, *hominem ſpoliaſti*, font une propoſition parfaite, où le *quòd* qui la précède n'ajoûte rien, & ne ſupoſe aucun nom : mais tout ce qu'il fait, eſt que cette même propoſition où il eſt joint, ne fait plus que partie de la propoſition entiére : *Non tibi objicio quòd hominem ſpoliaſti :* au lieu que ſans le *quòd* elle ſubſiſteroit par elle-même, & feroit toute ſeule une propoſition.

C'eſt ce que nous pourons encore ex-

pliquer en parlant de l'infinitif des verbes, où nous ferons voir auſſi que c'eſt la maniere de réſoudre le *que* des François (qui vient de ce *quod*) comme quand on dit, *Je ſupoſe que vous ſerez ſage ; Je vous dis que vous avez tort.* Car ce *que* eſt là tellement dépoüillé de la nature de pronom, qu'il n'y fait office que de liaiſon, laquelle fait voir que ces propoſitions, *vous ſerez ſage*, *vous avez tort*, ne ſont que partie des propoſitions entiéres; *je ſuppoſe*, &c. *je vous dis*, &c.

NOUS VENONS de marquer deux rencontres, où le relatif perdant ſon uſage de pronom, ne retient que celuy d'unir deux propoſitions enſemble. Mais nous pouvons au contraire remarquer deux autres rencontres, où le relatif perd ſon uſage de liaiſon, & ne retient que celuy de Pronom. La prémiére eſt dans une façon de parler où les Latins ſe ſervent ſouvent du relatif, en ne luy donnant preſque que la force d'un pronom démonſtratif, & luy laiſſant fort peu de ſon autre uſage, de lier la propoſition dans laquelle on l'employe, à une autre propoſition. C'eſt ce qui fait qu'ils commencent tant de périodes par le relatif, qu'on ne ſçauroit traduire dans les langues vulgaires, que par le pronom démonſtratif, parce que la force du relatif, comme liai-

liaiſon, y étant preſque toute perduë, on trouveroit étrange qu'on y en mît un. Par exemple, Pline commence ainſi ſon Panégyrique : *Benè ac ſapienter, P. C. majores inſtituerunt, ut rerum agendarum, ità dicendi initium à precationibus caperet, quòd nihil ritè, nihilque providenter homines ſine Deorum immortalium ope, conſilio, honore, auſpicarentur.* QUI *mos, cui potiùs quàm Conſuli, aut quando magis uſurpandus colenduſque eſt?*

Il eſt certain que ce *Qui*, commence plûtôt une nouvelle période, qu'elle ne joint celle-cy à la précédente, d'où vient même qu'il eſt précédé d'un point: Et c'eſt pourquoy en traduiſant cela en François, on ne mettroit jamais : *Laquelle coûtume*, mais ; *Cette coûtume*, commençant ainſi la ſeconde période : *Et par qui* CETTE COÛTUME *doit-elle être plûtot obſervée, que par un Conſul?* &c.

Ciceron eſt plein de ſemblables exemples, comme Orat. 5. in Verrem. *Itaque alii cives Romani ne cognoſcerentur, capitibus obvolutis à carcere ad palum, atque ad necem rapiebantur : alii cùm à multis civibus Romanis recognoſcerentur, ab omnibus défenderentur, ſecuri feriebantur.* QUORUM *ego de acerbiſſima morte, crudeliſſimoque cru-*

ciatu dicam cùm eum locum tractare cœpero. Ce *quorum*, ſe traduiroit en François, comme s'il y avoit, *de illorum morte.*

L'autre rencontre où le relatif ne retient preſque que ſon uſage de Pronom : c'eſt dans l'ὅτι des Grecs, dont la nature n'avoit encore été aſſez exactement obſervée de perſonne que je ſçache, avant la Méthode Gréque. Car quoy que cette particule ait ſouvent beaucoup de raport avec le *quòd* Latin, ainſi que nous l'avons fait voir dans la Méthode Latine, Remarque ſur les Adverbes, n. 3. & 4. & qu'elle ſoit priſe du pronom relatif de cette Langue, comme le *quòd* eſt pris du relatif Latin ; Il y a ſouvent néanmoins cette diflérence notable entre la nature du *quòd* & de l'ὅτι ; qu'au lieu que cette particule Latine, n'eſt que le relatif dépoüillé de ſon uſage de pronom & ne retenant que celuy de liaiſon : la particule Gréque au contraire eſt le plus ſouvent dépoüillée de ſon uſage de liaiſon & ne retient que celuy de pronom. Sur quoy l'on peut voir la Nouv. Méth. Gréque livr. 8. chap. 11. Ainſi, par exemple, lors que dans l'Apocalypſe chap. 3. Jesus-Christ faiſant reproche à un Evêque qui avoit quelque ſatisfaction de luy-même, luy dit, Λέγεις ὅτι πλούσιός εἰμι : *dicis quòd dives ſum*, ce

ce n'eſt pas à dire *quòd ego qui ad te loquor dives ſum*; mais *dicis hoc*, vous dites cela, ſçavoir, *dives ſum*, je ſuis riche. De ſorte qu'alors il y a deux oraiſons où propoſitions ſéparées, ſans que la ſeconde faſſe partie de la prémiére; tellement que l'ὅτι n'y fait nullement office de relatif ny de liaiſon. Ce qui eſt très-néceſſaire à remarquer pour reſoudre quantité de propoſitions difficiles en cette langue.

CHAPITRE X.

Examen d'une Règle de la Langue Françoiſe: qui eſt qu'on ne doit pas mettre le Relatif aprés un nom ſans article.

CE qui m'a porté à entreprendre d'examiner cette Règle, eſt qu'elle me donne ſujet de parler en paſſant de beaucoup de choſes aſſez importantes pour bien raiſonner ſur les langues, qui m'obligeroient d'être trop long, ſi je les voulois traiter en particulier.

Monſieur de Vaugelas eſt le prémier qui a publié cette règle, entre pluſieurs autres très-judicieuſes dont ſes remarques ſont remplies: Qu'après un nom ſans article on

Digitized by Google

ne doit point mettre de *qui*. Ainſi l'on dit bien : *Il a été traité avec violence*, mais ſi je veux marquer que cette violence a été tout-à-fait inhumaine, je ne le puis faire qu'en y ajoûtant un article : *Il a été traité avec une violence qui a été tout-à-fait inhumaine.*

Cela paroît d'abord fort raiſonnable : mais comme il ſe rencontre pluſieurs façons de parler en nôtre langue, qui ne ſemblent pas conformes à cette règle : comme entre autres celles-cy : *Il agit en Politique qui ſçait gouverner. Il eſt coupable de crimes qui méritent châtiment. Il n'y a homme qui ſçache cela. Seigneur qui voyez ma miſére, aſſiſtez-moy. Une ſorte de bois qui eſt fort dur.*

J'ay penſé ſi on ne pouroit point la concevoir en des termes qui la rendiſſent plus générale, & qui fiſſent voir que ces façons de parler & autres ſemblables qui y paroiſſent contraires, n'y ſont pas contraires en effet. Voicy donc comme je l'ay conceuë.

Dans l'uſage preſent de nôtre langue, on ne doit point mettre de *qui* après un nom commun, s'il n'eſt déterminé par un article, ou par quelque autre choſe qui ne le détermine pas moins que feroit un article.

Pour

Pour bien entendre cecy, il faut ſe ſouvenir qu'on peut diſtinguer deux choſes dans le nom commun, la ſignification qui eſt fixe (car c'eſt par accident ſi elle varie quelquefois, par équivoque ou par metaphore) & l'étenduë de cette ſignification qui eſt ſujette à varier ſelon que le nom ſe prend ou pour toute l'eſpèce, ou pour une partie certaine ou incertaine.

Ce n'eſt qu'au regard de cette étenduë que nous diſons qu'un nom commun eſt *indéterminé*, lors qu'il n'y a rien qui marque s'il doit être pris généralement ou particuliérement, & étant pris particuliérement, ſi c'eſt pour un particulier certain ou incertain. Et au contraire nous diſons qu'un nom eſt *déterminé*, quand il y a quelque choſe qui en marque la détermination. Ce qui fait voir que par *déterminé*, nous n'entendons pas *rêtraint*, puiſque ſelon ce que nous venons de dire, un nom commun doit paſſer pour *déterminé*, lors qu'il y a quelque choſe qui marque qu'il doit être pris dans toute ſon étenduë. Comme dans cette propoſition : *Tout homme eſt raiſonnable.*

C'eſt ſur cela que cette règle eſt fondée. Car on peut bien ſe ſervir du nom commun, en ne regardant que ſa ſignification.

Comme dans l'exemple que j'ay proposé: *Il a été traité avec violence* ; & alors il n'eſt point beſoin que je détermine : Mais ſi on en veut dire quelque choſe de particulier, ce que l'on fait en y ajoûtant un *qui* ; il eſt bien raiſonnable que dans les langues qui ont des articles pour déterminer l'étenduë des noms communs, on s'en ſerve alors, afin qu'on connoiſſe mieux à quoy ſe doit rapporter ce *qui*, ſi c'eſt à tout ce que peut ſignifier le nom commun, ou ſeulement à une partie, certaine, ou incertaine.

Mais auſſi l'on voit par là que comme l'article n'eſt néceſſaire dans ces rencontres, que pour déterminer le nom commun; s'il eſt déterminé d'ailleurs, on y poura ajoûter un *qui*, de même que s'il y avoit un article. Et c'eſt ce qui fait voir la néceſſité d'exprimer cette règle comme nous avons fait pour la rendre générale : Et ce qui montre auſſi que preſque toutes les façons de parler qui y ſemblent contraires, y ſont conformes; parce que le nom qui eſt ſans article eſt déterminé par quelque autre choſe. Mais quand je dis par quelque autre choſe, je n'y comprens pas le *qui* que l'on y joint. Car ſi on l'y comprenoit, on ne pécheroit jamais contre cette règle, puis qu'on

qu'on pouroit toûjours dire qu'on n'employe un *qui* après un nom ſans article, que dans une façon de parler déterminée, parce qu'elle auroit été déterminée par le *qui* même.

Ainſi pour rendre raiſon de preſque tout ce qu'on peut opoſer à cette règle, il ne faut que conſidérer les diverſes manieres dont un nom ſans article peut être déterminé.

1. Il eſt certain que les noms propres ne ſignifiant qu'une choſe ſinguliére, ſont déterminez d'eux-mêmes, & c'eſt pourquoy je n'ay parlé dans la règle que des noms communs, étant indubitable que c'eſt fort bien parler que de dire : *Il imite Virgile qui eſt le prémier des Poëtes. Toute ma confiance eſt en* JESUS-CHRIST *qui m'a racheté.*

2. Les vocatifs ſont auſſi déterminez par la nature même du vocatif; de ſorte qu'on n'a garde d'y deſirer un article pour y joindre un *qui*, puiſque c'eſt la ſupreſſion de l'article qui les rend vocatifs, & qui les diſtingue des nominatifs. Ce n'eſt donc point contre la règle de dire : *Ciel qui connoiſſez mes maux. Soleil qui voyez toutes choſes.*

3. *Ce*, *quelque*, *pluſieurs*, les noms de nombre, comme *deux*, *trois*, &c. *tout*, *nul*,

aucun, &c. déterminent auſſi bien que les articles. Cela eſt trop clair pour s'y arrêter.

4. Dans les propoſitions négatives, les termes ſur leſquels tombe la négation, ſont déterminez à être pris généralement par la négation même, dont le propre eſt de tout ôter. C'eſt la raiſon pourquoy on dit affirmativement avec l'article : *Il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition* ; & négativement ſans article. *Il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition.* Et c'eſt ce qui montre auſſi que ces façons de parler ne ſont pas contraires à la règle : *Il n'y a point d'injuſtice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui ſçache cela.* Ny même celle-cy. *Eſt-il ville dans le Royaume qui ſoit plus obeïſſante?* Parce que l'affirmation avec un interrogant ſe réduit dans le ſens à une négation. *Il n'y a point de ville qui ſoit plus obeïſſante.*

5. C'eſt une règle de Logique tres-véritable, que dans les propoſitions affirmatives le ſujet atire à ſoy l'atribut, c'eſt à dire, le détermine. D'où vient que ces raiſonnemens ſont faux. L'homme eſt animal; le ſinge eſt animal, donc le ſinge eſt homme. Parce que l'animal étant atribut dans les deux prémiéres propoſitions, les deux di-

divers ſujets ſe déterminent à deux diverſes ſortes d'*animal*. C'eſt pourquoy ce n'eſt point contre la règle de dire : *Je ſuis homme qui parle franchement*, parce que *homme* eſt déterminé par *je* : ce qui eſt ſi vray, que le verbe qui ſuit le *qui*, eſt mieux à la prémiére perſonne qu'à la troiſiéme. *Je ſuis homme qui ay bien veu des choſes*, plûtôt que, *qui a bien veu des choſes.*

6. Les mots, *ſorte*, *eſpèce*, *genre* & ſemblables, déterminent ceux qui les ſuivent ; qui pour cette raiſon ne doivent point avoir d'article. *Une ſorte de fruit*, & non pas *d'un fruit*. C'eſt pourquoy c'eſt bien dit ; *une ſorte de fruit qui eſt meur en Hyver. Une eſpèce de bois qui eſt fort dur.*

7. La particule *en* dans le ſens de l'*ut* latin ; *vivit ut Rex*, *il vit en Roy*, enferme en ſoy-même l'article, valant autant que *comme un Roy*, *en la maniére d'un Roy.* C'eſt pourquoy ce n'eſt point contre la règle de dire : *Il agit en Roy qui ſçait régner. Il parle en homme qui ſçait faire ſes affaires* : c'eſt à dire, *comme un Roy*, ou *comme un homme*, &c.

8. *De* ſeul avec un plurier, eſt ſouvent pour *des*, qui eſt le plurier de l'article *un*, comme nous l'avons montré dans le chapitre de l'article. Et ainſi ces façons de

parler ſont très-bonnes, & ne ſont point contraires à la règle. *Il eſt acablé de maux qui luy font perdre patience. Il eſt chargé de dettes qui vont au dela de ſon bien.*

9. Ces façons de parler, bonnes ou mauvaiſes; *C'eſt grêle qui tombe. Ce ſont gens habiles qui m'ont dit cela* : ne ſont point contraires à la règle; parce que le *qui* ne ſe raporte point au nom qui eſt ſans article, mais à *ce* qui eſt de tout genre & de tout nombre. Car le nom ſans article *grêle, gens habiles*, eſt ce que j'affirme, & par conſéquent l'atribut, & le *qui* fait partie du ſujet dont j'affirme. Car j'affirme de *ce qui tombe* que *c'eſt de la grêle; de ceux qui m'ont dit cela*, que *ce ſont des gens habiles*: Et ainſi le *qui* ne ſe raportant point au nom ſans article, cela ne regarde point cette règle.

S'il y a d'autres façons de parler qui y ſemblent contraires, & dont on ne puiſſe pas rendre raiſon par toutes ces obſervations, ce ne pourront être, comme je le croy, que des reſtes du vieux ſtile, où on omettoit preſque toûjours les articles. Or c'eſt une maxime, que ceux qui travaillent ſur une langue vivante, doivent toûjours avoir devant les yeux; Que les façons de parler qui ſont autoriſées par un uſage géné-

Digitized by Google

général & non conteſté, doivent paſſer pour bonnes, encore qu'elles ſoient contraires aux règles & à l'analogie de la Langue : mais qu'on ne doit pas les alléguer pour faire douter des règles & troubler l'analogie, ny pour autoriſer par conſéquent d'autres façons de parler que l'uſage n'auroit pas autoriſées. Autrement qui ne s'arêtera qu'aux bizarreries de l'uſage, ſans obſerver cette maxime, fera qu'une Langue demeurera toûjours incertaine, & que n'ayant aucuns principes, elle ne pourra jamais ſe fixer.

CHAPITRE XI.

Des Prépoſitions.

NOus avons dit cy-deſſus chap. 6. que les Cas & les Prépoſitions avoient été inventez pour le même uſage, qui eſt de marquer les raports que les choſes ont les unes aux autres.

Ce ſont preſque les mêmes raports dans toutes les Langues qui ſont marquez par les Prépoſitions. C'eſt pourquoy je me contenteray de raporter icy les principaux de ceux qui ſont marquez par les Pré-

Prépoſitions de la Langue Françoiſe, ſans m'obliger à en faire un dénombrement exact, comme il ſeroit néceſſaire pour une grammaire particuliére.

Je croy donc qu'on peut réduire les principaux de ces rapports à ceux

De lieu, de ſituation, d'ordre.	dans	*Il eſt dans Paris.*
	en	*Il eſt en Italie.*
	à	*Il eſt à Rome.*
	hors	*Cette maiſon eſt hors la ville.*
	ſur où ſus	*Il eſt ſur la mer.*
	ſous	*Tout ce qui eſt ſous le Ciel.*
	devant	*Un tel marchoit devant le Roy.*
	après	*Un tel marchoit après le Roy.*
	chez	*Il eſt chez le Roy.*
Du temps	avant	*Avant la guerre.*
	pendant	*Pendant la guerre.*
	depuis	*Depuis la guerre.*
Du terme	où l'on tend	en *Il va en Italie.*
		à *à Rome.*
		vers *L'aimant ſe tourne vers le Nord.*
		envers *Son amour envers Dieu.*
	que l'on quitte	de *Il part de Paris.*
De la cauſe	efficiente	par *Maiſon bâtie par un architecte.*
	matérielle	de *de pierre & de brique.*
	finale	pour *pour y loger.*
Autres rapports de	Union :	avec *Les ſoldats avec leurs Officiers.*
	ſéparation :	ſans *Les ſoldats ſans leurs Officiers.*
	excéption :	outre *Compagnie de cent ſoldats, outre les Officiers.*
	oppoſition :	contre *Soldats révoltez contre leurs Officiers.*
	retranchement :	de *Soldats retranchez du Regiment.*
	permutation :	pour *Rendre un priſonnier pour un autre.*
	conformité :	ſelon *Selon la raiſon.*

Il y a quelques remarques à faire ſur les Pré-

Prépoſitions, tant pour toutes les Langues, que pour la Françoiſe en particulier.

La 1. eſt qu'on n'a ſuivy en aucune Langue ſur le ſujet des Prépoſitions ce que la raiſon auroit deſiré, qui eſt qu'un raport ne fût marqué que par une prépoſition, & qu'une même prépoſition ne marquât qu'un ſeul raport. Car il arive au contraire dans toutes les Langues, ce que nous avons veu dans ces exemples pris de la Françoiſe, qu'un même raport eſt ſignifié par pluſieurs prépoſitions, comme *dans en*, *a*: & qu'une même prépoſition, comme *en*, *a*, marque divers raports. C'eſt ce qui cauſe ſouvent des obſcuritez dans la Langue Hébraïque, & dans le Grec de l'Ecriture qui eſt plein d'Hébraïſmes, parce que les Hébreux ayant peu de Prépoſitions, ils les employent à de fort differens uſages. Ainſi la prépoſition ב, qui eſt appellée affixe, parce qu'elle ſe joint avec les Mots, ſe prenant en pluſieurs ſens, les Ecrivains du nouveau Teſtament qui l'ont renduë par *ἐν*, *in*, prennent auſſi cet *ἐν* ou *in*, en des ſens fort differens, comme on le voit particulierement dans S. Paul, où cet *in* ſe prend quelquefois pour *par*. *Nemo poteſt dicere, Dominus Jeſus, niſi in Spiritu ſancto*: quelquefois pour *ſelon*. *Cui vult*

nubat

nubat tantum in Domino, quelquefois pour *avec*. *Omnia veſtra in charitate fiant*. Et encore en d'autres manieres.

La 2. remarque eſt que *de* & *à*, ne ſont pas ſeulement des marques du génitif & du datif; mais auſſi des prépoſitions qui ſervent encore à d'autres raports. Car quand on dit: *Il eſt ſorty* DE *la ville*, ou, *Il eſt allé* A *ſa maiſon des champs*; *de* ne marque pas un génitif, mais la prépoſition *ab* ou *ex*; *egreſſus eſt ex urbe*. Et *à* ne marque pas un datif, mais la prépoſition *in*; *abiit in villam ſuam*.

La 3. eſt qu'il faut bien diſtinguer ces cinq prépoſitions, *dans*, *hors*, *ſus*, *ſous*, *avant*, de ces cinq mots qui ont la même ſignification, mais qui ne ſont point prépoſitions, au moins pour l'ordinaire; *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*, *auparavant*.

Le dernier de ces mots eſt un adverbe qui ſe met abſolument, & non devant les noms. Car l'on dit bien: *Il étoit venu auparavant*; mais il ne faut pas dire: *Il étoit venu auparavant dîner*, mais *avant dîner*, ou *avant que de dîner*. Et pour les quatre autres, *dedans*, *dehors*, *deſſus*, *deſſous*, je croy que ce ſont des noms; comme il ſe voit en ce qu'on y joint preſque toûjours l'article; *le dedans*, *le dehors*, *au dedans*, *au de-*

Digitized by Google

dehors ; & qu'ils régiſſent le nom qui les ſuit au génitif, qui eſt le régime des noms ſubſtantifs ; *au dedans de la maiſon, au deſſus du toict.*

Il y a néanmoins une excéption que Monſieur de Vaugelas a judicieuſement remarquée, qui eſt que ces mots redeviennent prépoſitions, quand on met enſemble les deux opoſez, & qu'on ne joint le nom qu'au dernier : comme, *la peſte eſt dedans & dehors la ville : Il y a des animaux deſſus & deſſous la terre.*

La 4. remarque eſt, de ces quatre particules, *en*, *y*, *dont*, *où*, qui ſignifient *de* ou *à* dans toute leur étenduë, de plus *luy* ou *qui*. Car *en* ſignifie de luy ; *y* à luy : *dont*, de qui ; & *où*, à qui. Et le principal uſage de ces particules eſt pour obſerver les deux règles, dont nous avons parlé dans le chap. des Pronoms, qui eſt que *luy*, & *qui* au génitif, datif, ablatif, ne ſe diſent ordinairement que des perſonnes : & ainſi quand on parle d'autres choſes, on ſe ſert d'*en* au lieu du genitif *de luy*, ou du pronom, *ſon :* d'*y* au lieu du datif *à luy* : de *dont*, au lieu du génitif *de qui*, ou *duquel*, qui ſe peut dire, mais qui eſt d'ordinaire aſſez languiſſant ; & d'*où* au lieu du datif *à qui*, ou *auquel*, Voyez le chap. des Pronoms.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Des Adverbes.

LE desir que les hommes ont d'abréger le discours, est ce qui a donné lieu aux Adverbes. Car la plûpart de ces particules ne sont que pour signifier en un seul mot, ce qu'on ne pourroit marquer que par une prépositon & un nom : comme *sapienter*, sagement ; pour *cum sapientia*, avec sagesse : *hodie* pour *in hoc die*, aujourd'huy.

Et c'est pourquoy dans les Langues vulgaires, la plûpart de ces adverbes s'expliquent d'ordinaire plus élegamment par le nom avec la prépositon : ainsi on dira plûtôt *avec sagesse*, *avec prudence*, *avec orgueil*, *avec modération*, que *sagement*, *prudemment*, *orgueilleusement*, *modérément*, quoy qu'en Latin au contraire il soit d'ordinaire plus élégant de se servir des Adverbes.

De là vient aussi qu'on prend souvent pour adverbes ce qui est un nom. Comme *instar* en Latin, comme *primum*, ou *primo*, *partim*, &c. Voyez Nou. Méth. Lat. Et en François *dessus*, *dessous*, *dedans*, qui sont de vrais

vrais noms, comme nous l'avons fait voir au Chap. précédent.

Mais parce que ces particules ſe joignent d'ordinaire au Verbe pour en modifier & déterminer l'action, comme *generosè pugnavit*, il a combatu vaillamment; c'eſt ce qui a fait qu'on les a appellez ADVERBES.

CHAPITRE XIII.

Des Verbes: & de ce qui leur eſt propre & eſſentiel.

JUſques icy nous avons expliqué les mots qui ſignifient les objets des penſées. Il reſte de parler de ceux qui ſignifient la maniére des penſées; qui ſont les Verbes, les Conjonctions, & les Interjections.

La connoiſſance de la nature du Verbe dépend de ce que nous avons dit au commencement de ce diſcours; que le jugement que nous faiſons des choſes (comme quand je dis, *la terre eſt ronde*) enferme néceſſairement deux termes, l'un appellé ſujet, qui eſt ce dont on affirme, comme, *terre*; & l'autre appellé atribut, qui eſt ce qu'on affirme, comme *ronde*: Et de plus la liaiſon entre ces deux termes, qui eſt pro-

proprement l'action de nôtre esprit qui affirme l'atribut du sujet.

Ainsi les hommes n'ont pas eu moins de besoin d'inventer des mots qui marquassent l'*affirmation*, qui est la principale maniére de nôtre pensée, que d'en inventer qui marquassent les objets de nôtre pensée.

Et voilà proprement ce que c'est que le verbe, *savoir un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation*: c'est à dire de marquer que le discours où ce mot est employé, est le discours d'un homme qui ne conçoit pas seulement les choses, mais qui en juge & qui les affirme. En quoy le verbe est distingué de quelques noms qui signifient aussi l'affirmation; comme *affirmans*, *affirmatio*; parce qu'ils ne la signifient qu'entant que par une réflexion d'esprit elle est devenuë l'objet de nôtre pensée; & ainsi ne marquent pas que celuy qui se sert de ces mots affirme, mais seulement qu'il conçoit une affirmation.

J'ay dit que le *principal* usage du Verbe étoit de signifier l'affirmation, parce que nous ferons voir plus bas que l'on s'en sert encore pour signifier d'autres mouvemens de nôtre ame; comme *desirer*, *prier*, *commander*, &c. Mais ce n'est qu'en changeant d'in-

d'inflexion & de Mode: & ainſi nous ne conſidérons le Verbe dans tout ce Chapitre que ſelon ſa principale ſignification, qui eſt celle qu'il a à l'Indicatif, nous réſervant de parler des autres en un autre endroit.

Selon cela, l'on peut dire que le Verbe de luy-même ne devroit avoir d'autre uſage, que de marquer la liaiſon que nous faiſons dans nôtre eſprit des deux termes d'une propoſition. Mais il n'y a que le verbe *être* qu'on appelle ſubſtantif qui ſoit demeuré dans cette ſimplicité, & encore l'on peut dire qu'il n'y eſt proprement demeuré que dans la troiſiéme perſonne du preſent, *eſt*, & en de certaines rencontres. Car comme les hommes ſe portent naturellement à abréger leurs expreſſions, ils ont joint preſque toûjours à l'affirmation d'autres ſignifications dans un même mot.

1. Ils y ont joint celle de quelque atribut: de ſorte qu'alors deux mots font une propoſition: comme quand je dis, *Petrus vivit*, Pierre vit: parce que le mot de *vivit* enferme ſeul l'affirmation, & de plus l'atribut d'être vivant; & ainſi c'eſt la même choſe de dire *Pierre vit*, que de dire, *Pierre eſt vivant*. De là eſt venuë la grande diverſité de verbes dans chaque Langue; au lieu que, ſi on s'étoit contenté de

de donner au verbe la ſignification générale de l'affirmation, ſans y joindre aucun atribut particulier, on n'auroit eu beſoin dans chaque Langue que d'un ſeul Verbe, qui eſt celuy qu'on appelle ſubſtantif.

2. Ils y ont encore joint en de certaines rencontres le ſujet de la propoſition; de ſorte qu'alors deux mots peuvent encore, & même un ſeul mot, faire une propoſition entiere. Deux mots, comme quand je dis: *ſum homo;* parce que *ſum* ne ſignifie pas ſeulement l'affirmation, mais enferme la ſignification du pronom *ego*, qui eſt le ſujet de cette propoſition, & que l'on exprime toûjours en François, *je ſuis homme.* Un ſeul mot, comme quand je dis *vivo*, *ſedeo.* Car ces verbes enferment dans eux-mêmes l'affirmation & l'atribut, comme nous l'avons déja dit; & étant à la prémiére perſonne, ils enferment encore le ſujet: *je ſuis vivant*, *je ſuis aſſis.* De là eſt venue la différence des perſonnes, qui eſt ordinairement dans tous les Verbes.

3. Ils y ont encore joint un raport au temps, au regard duquel on affirme; de ſorte qu'un ſeul mot, comme *cœnaſti*, ſignifie que j'affirme de celuy à qui je parle, l'action du ſouper, non pour le temps preſent, mais pour le paſſé. Et de là eſt venuë

la

la diverſité des temps, qui eſt encore pour l'ordinaire commune à tous les verbes.

La diverſité de ces ſignifications jointes en un même mot, eſt ce qui a empêché beaucoup de perſonnes, d'ailleurs fort habiles, de bien connoître la nature du Verbe, parce qu'ils ne l'ont pas conſidéré ſelon ce qui luy eſt eſſentiel, qui eſt *l'affirmation;* mais ſelon ces autres raports qui luy ſont accidentels entant que Verbe.

Ainſi Ariſtote s'étant arrêté à la troiſiéme des ſignifications ajoûtées à celle qui eſt eſſentielle au Verbe, l'a définy : *vox ſignificans cum tempore:* un mot qui ſignifie avec temps.

D'autres, comme Buxtorf y ayant ajoûté la ſeconde, l'ont définy: *Vox flexilis cum tempore & perſona.* Un mot qui a diverſes inflexions avec temps & perſonne.

D'autres s'étant arrêtez à la prémiére de ces ſignifications ajoûtées, qui eſt celle de l'atribut, & ayant conſidéré que les atributs que les hommes ont joints à l'affirmation dans un même mot, ſont d'ordinaire des actions & des paſſions, ont cru que l'eſſence du verbe conſiſtoit à *ſignifier des actions ou des paſſions.*

Et enfin Jules Ceſar Scaliger a cru trouver un grand myſtére dans ſon livre des

principes de la Langue Latine, en disant que la distinction des choses *in permanentes & fluentes*, en ce qui demeure & ce qui passe; étoit la vraye origine de la distinction entre les Noms & les Verbes : les noms étant pour signifier ce qui demeure, & les verbes ce qui passe.

Mais il est aisé de voir que toutes ces définitions sont fausses, & n'expliquent point la vraye nature du Verbe.

La maniére dont sont conceües les deux prémiéres le fait assez voir, puis qu'il n'y est point dit ce que le verbe signifie; mais seulement ce avec quoy il signifie; *cum tempore*, *cum persona*.

Les deux derniéres sont encore plus mauvaises. Car elles ont les deux plus grands vices d'une définition; qui est de ne convenir ni à tout le défini, ni au seul défini; *neque omni*, *neque soli*.

Car il y a des verbes qui ne signifient ni des actions, ni des passions, ni ce qui passe; comme *existit*, *quiescit*, *friget*, *alget*, *tepet*, *calet*, *albet*, *viret*, *claret*, &c. dequoy nous parlerons encore en un autre endroit.

Et il y a des mots qui ne sont point verbes, qui signifient des actions & des passions, & même des choses qui passent, selon la définition de Scaliger. Car il est certain

tain que les Participes ſont de vrais noms, & que néanmoins ceux des verbes actifs ne ſignifient pas moins des actions & ceux des paſſifs des paſſions, que les verbes mêmes dont ils viennent : & il n'y a aucune raiſon de prétendre que *fluens* ne ſignifie pas une choſe qui paſſe, auſſi bien que *fluit*.

A quoy on peut ajoûter contre les deux prémiéres définitions du verbe, que les Participes ſignifient auſſi avec temps, puis qu'il y en a du preſent, du paſſé & du futur, ſur tout en Grec. Et ceux qui croyent, non ſans raiſon, qu'un vocatif eſt une vraye ſeconde perſonne, ſur tout quand il a une terminaiſon différente du Nominatif, trouveront qu'il n'y auroit de ce côté-là qu'une différence du plus ou du moins entre le Participe & le verbe.

Et ainſi la raiſon eſſentielle pourquoy un Participe n'eſt point un verbe, c'eſt qu'il ne ſignifie point *l'affirmation ;* d'où vient qu'il ne peut faire une propoſition, ce qui eſt le propre du verbe, qu'en y ajoûtant un verbe, c'eſt à dire, en y remettant ce qu'on en a ôté, en changeant le verbe en Participe. Car pourquoy eſt-ce que *Petrus vivit*, *Pierre vit*, eſt une propoſition, & que *Petrus vivens*, *Pierre vivant*, n'en eſt pas une, ſi vous n'y ajoutez *eſt ; Petrus eſt vivens*,

vens, *Pierre eſt vivant ;* ſinon parce que l'affirmation qui eſt enfermée dans *vivit* en a été ôtée pour en faire le participe *vivens?* D'où il paroît que l'affirmation qui ſe trouve ou qui ne ſe trouve pas dans un mot, eſt ce qui fait qu'il eſt verbe ou qu'il n'eſt pas verbe.

Sur quoy on peut encore remarquer en paſſant, que l'Infinitif qui eſt très-ſouvent nom, ainſi que nous dirons, comme lors qu'on dit, *le boire*, *le manger*, eſt alors différent des Participes, en ce que les participes ſont des noms adjectifs, & que l'infinitif eſt un nom ſubſtantif, fait par abſtraction de cet adjectif ; de même que de *candidus*, ſe fait *candor*, & *de blanc* vient *blancheur*. Ainſi *rubet* verbe, ſignifie *eſt rouge*, enfermant enſemble l'affirmation & l'atribut : *rubens* participe ſignifie ſimplement *rouge*, ſans affirmation ; & *rubere* pris pour un nom, ſignifie *rougeur*.

Il doit donc demeurer pour conſtant qu'à ne conſidérer ſimplement que ce qui eſt eſſentiel au verbe, ſa ſeule vraye définition eſt, *vox ſignificans affirmationem ; un mot qui ſignifie l'affirmation*. Car on ne ſçauroit trouver de mot qui marque l'affirmation qui ne ſoit verbe, ni de verbe, qui ne ſerve à la marquer, au moins dans l'Indicatif.

tif. Et il eſt indubitable que, ſi on avoit inventé un mot, comme ſeroit *eſt*, qui marquât toûjours l'affirmation, ſans avoir aucune différence ni de perſonne, ni de temps: de ſorte que la diverſité des perſonnes ſe marquât ſeulement par les noms & les pronoms, & la diverſité des temps par les adverbes, il ne laiſſeroit pas d'être un vray verbe. Comme en effet dans les propoſitions que les Philoſophes appellent d'éternelle vérité, comme, *Dieu eſt infini; tout corps eſt diviſible; le tout eſt plus grand que ſa partie*: le mot *eſt*, ne ſignifie que l'affirmation ſimple, ſans aucun raport au temps; parce que cela eſt vray ſelon tous les temps, & ſans que nôtre eſprit s'arrête à aucune diverſité de perſonne.

Ainſi le verbe, ſelon ce qui luy eſt eſſentiel, eſt un mot qui ſignifie l'affirmation. Mais ſi l'on veut joindre dans la définition du verbe ſes principaux accidens, on le pourra définir ainſi: *Vox ſignificans affirmationem cum deſignatione perſonæ, numeri & temporis: Un mot qui ſignifie l'affirmation avec déſignation de la perſonne, du nombre & du temps.* Ce qui convient proprement au verbe ſubſtantif.

Car pour les autres, entant qu'ils en diffèrent par l'union que les hommes ont faite

de l'affirmation avec de certains atributs, on le peut définir en cette sorte : *Vox significans affirmationem alicujus attributi, cum designatione personæ, numeri, & temporis. Un mot qui marque l'affirmation de quelque atribut, avec désignation de la personne, du nombre, & du temps.*

Et l'on peut remarquer en passant que l'affirmation entant que conceuë, pouvant être aussi l'atribut du Verbe, comme dans le verbe *affirmo*, ce verbe signifie deux affirmations, dont l'une regarde la personne qui parle ; & l'autre la personne de qui on parle, soit que ce soit de soy-même, soit que ce soit d'un autre. Car quand je dis, *Petrus affirmat*, *affirmat* est la même chose que *est affirmans :* & alors *est* marque mon affirmation, ou le jugement que je fais touchant Pierre, & *affirmans* l'affirmation que je conçois, & que j'attribuë à Pierre.

Le verbe *nego* au contraire contient une affirmation & une négation par la même raison.

Car il faut encore remarquer que, quoy que tous nos jugemens ne soient pas affirmatifs, mais qu'il y en ait de négatifs ; les verbes néanmoins ne signifient jamais d'eux-mêmes que les affirmations : les négations ne se marquant que par des particules

Digitized by Google

cules *non*, *ne*, ou par des noms qui l'enferment, *nullus*, *nemo*, nul, perſonne: qui étant joints aux Verbes, en changent l'affirmation en négation, *Nul homme n'eſt immortel. Nullum corpus eſt indiviſibile.*

Mais après avoir expliqué l'eſſence du verbe, & en avoir marqué en peu de mots les principaux accidens; il eſt néceſſaire de conſidérer ces mêmes accidens un peu plus en particulier, & de commencer par ceux qui ſont communs à tous les verbes, qui ſont la diverſité des perſonnes, du nombre, & des temps.

CHAPITRE XIV.

De la diverſité des Perſonnes & des Nombres dans les Verbes.

NOus avons déja dit que la diverſité des perſonnes, & des nombres dans les verbes, eſt venuë de ce que les hommes pour abréger ont voulu joindre dans un même mot, à l'affirmation qui eſt propre au verbe, le ſujet de la propoſition, au moins en de certaines rencontres. Car quand un homme parle de ſoy-même, le ſujet de la propoſition eſt le pronom de la

prémiére perſonne, *ego*, *moy*, *je*, & quand il parle de celui auquel il adreſſe ſa parole, le ſujet de la propoſition eſt le pronom de la ſeconde perſonne, *tu*, *toy*, *vous*.

Or pour ſe diſpenſer de mettre toûjours ces pronoms, on a cru qu'il ſuffiroit de donner au mot qui ſignifie l'affirmation une certaine terminaiſon qui marquât que c'eſt de ſoy-même qu'on parle; & c'eſt ce qu'on a appellé la prémiére perſonne du verbe, *video*, *je voy*.

On a fait de même au regard de celuy à qui on adreſſe la parole; & c'eſt ce qu'on a appellé la ſeconde perſonne; *vides*, *tu vois*. Et comme ces pronoms ont leur plurier, quand on parle de ſoy-même en ſe joignant à d'autres, *nos*, *nous*; ou de celuy à qui on parle, en le joignant auſſi à d'autres, *vos*, *vous*; on a donné auſſi deux terminaiſons differentes au plurier: *Videmus*, *nous voyons*, *videtis*, *vous voyez*.

Mais parce que le ſujet de la propoſition n'eſt ſouvent ny ſoy-même, ny celuy à qui on parle; il a falu néceſſairement pour réſerver ces deux terminaiſons à ces deux ſortes de perſonnes, en faire une troiſiéme qu'on joignît à tous les autres ſujets de la propoſition. Et c'eſt ce qu'on a appellé troiſiéme perſonne, tant au ſingulier, qu'au plu-

plurier ; quoy que le mot de perſonne, qui ne convient proprement qu'aux ſubſtances raiſonnables & intelligentes, ne ſoit propre qu'aux deux prémiéres : puiſque la troiſiéme eſt pour toutes ſortes de choſes & non pas ſeulement pour les perſonnes.

On voit par là que naturellement ce qu'on appelle troiſiéme perſonne, devroit être le théme du verbe, comme il l'eſt auſſi dans toutes les Langues Orientales. Car il eſt plus naturel que le verbe ſignifie prémiérement l'affirmation ſans marquer particuliérement aucun ſujet, & qu'enſuite il ſoit déterminé par une nouvelle inflexion à renfermer pour ſujet la prémiére ou la ſeconde perſonne.

Cette diverſité de terminaiſon pour les deux prémiéres perſonnes fait voir que les Langues anciennes ont grande raiſon de ne joindre aux verbes que rarement & pour des conſidérations particuliéres, les pronoms de la prémiére & de la ſeconde perſonne, ſe contentant de dire, *video*, *vides*, *videmus*, *videtis*. Car c'eſt pour cela même que ces terminaiſons ont été originairement inventées, pour ſe diſpenſer de joindre ces pronoms aux verbes. Et néanmoins les Langues vulgaires, & ſur tout la nôtre, ne laiſſent pas de les y joindre toû-

jours ; *Je voy*, *tu vois*, *nous voyons*, *vous voyez*. Ce qui eſt peut-être venu de ce qu'il ſe rencontre aſſez ſouvent que quelques-unes de ces perſonnes n'ont pas de terminaiſon différente, comme tous les verbes en *er*, *aimer*, ont la prémiére & la troiſiéme ſemblable *j'aime*, *il aime* ; & d'autres la premiere & la ſeconde, *je lis*, *tu lis* : & en Italien aſſez ſouvent les trois perſonnes du ſingulier ſe reſſemblent. Outre que ſouvent quelques-unes de ces perſonnes n'étant pas jointes au pronom deviennent Impératif, comme *voy*, *aime*, *ly*, &c.

Mais outre les deux nombres, ſingulier & plurier, qui ſont dans les verbes comme dans les noms, les Grecs y ont ajoûté un Duel, quand on parle de deux choſes : quoy qu'ils s'en ſervent aſſez rarement.

Les Langues Orientales ont même cru qu'il étoit bon de diſtinguer quand l'affirmation regardoit l'un ou l'autre ſexe, le maſculin ou le feminin. C'eſt pourquoy le plus ſouvent ils ont donné à une même perſonne du Verbe deux diverſes terminaiſons pour ſervir aux deux genres. Ce qui ſert ſouvent pour éviter les équivoques.

CHA-

CHAPITRE XV.

Des divers Temps du Verbe.

UNe autre choſe que nous avons dit avoir été jointe à l'affirmation du Verbe, eſt la ſignification du Temps. Car l'affirmation ſe pouvant faire ſelon les divers temps, puis que l'on peut aſſeurer d'une choſe qu'elle eſt, ou qu'elle a été, ou qu'elle ſera, de là eſt venu qu'on a encore donné d'autres inflexions au Verbe, pour ſignifier ces temps divers.

Il n'y a que trois temps ſimples; le *Preſent*, comme *amo*, *j'aime*; *le Paſſé*, comme *amavi*, *j'ay aimé*; & *le Futur*, comme *amabo*, *j'aimeray*.

Mais parce que dans le paſſé, on peut marquer que la choſe ne vient que d'être faite, ou indéfiniment qu'elle a été faite: De là il eſt arrivé que dans la plûpart des Langues vulgaires, il y a deux ſortes de prétérit; l'un qui marque la choſe préciſément faite, & que pour cela on nomme définy, comme, *j'ay écrit*, *j'ay dit*, *j'ay fait*, *j'ay dîné*; & l'autre qui la marque indéterminément faite, & que pour cela on nomme indéfiny, ou aoriſte; comme *j'écrivis*, *je fis*, *j'allay*, *je dinay*, &c. Ce qui ne ſe dit pro-

prement que d'un temps qui ſoit au moins éloigné d'un jour de celuy auquel nous parlons. Car on dit bien par exemple ; *j'écrivis hier*, mais non pas, *j'écrivis ce matin*, ni *j'écrivis cette nuit* ; au lieu dequoy il faut dire, *j'ay écrit ce matin* ; *j'ay écrit cette nuit*, &c. *Les Pronoms démonſtratifs ce & cette, indiquant le temps preſent quoi qu'il y ait long-temps qu'il ſoit paſſé, on ne peut pas ſe ſervir du prétérit indéfini avec ces pronoms, ainſi on ne doit pas dire j'écrivis cette ſemaine j'écrivis ce mois, j'écrivis cette année je l'écrivis ce ſiecle; mais il faut ſe ſervir du prétérit parfait & dire, j'ai écrit cette ſemaine, j'ai écrit ce mois, j'ai écrit cette année, je l'ai écrit ce ſiecle.* Nôtre Langue eſt ſi exacte dans la propriété des expreſſions, qu'elle ne ſouffre aucune excéption en cecy, quoy que les Eſpagnols & les Italiens confondent quelquefois ces deux prétérits, les prenant l'un pour l'autre.

Le futur peut auſſi recevoir les mêmes différences. Car on peut avoir envie de marquer une choſe qui doit arriver bientôt. Ainſi nous voyons que les Grecs ont leur *paulopoſt futurum* μετ' ὀλίγον μέλλων qui marque que la choſe ſe va faire, ou qu'on la doit preſque tenir comme faite, comme ποιήσομαι, *je m'en vas faire*, voila qui eſt fait.

Et

Et l'on peut auſſi marquer une choſe, comme devant arriver ſimplement; comme ποιήσω, je feray; *amabo*, j'aymeray.

Voila pour ce qui eſt des Temps, conſidérez ſimplement dans leur nature de *preſent*, de *prétérit*, & de *futur*.

Mais parce qu'on a voulu auſſi marquer chacun de ces temps, avec raport à un autre, par un ſeul mot: de là eſt venu qu'on a encore inventé d'autres inflexions dans les verbes qu'on peut appeller des *temps compoſez dans le ſens* & l'on en peut remarquer auſſi trois.

Le premier eſt, celuy qui marque le paſſé avec raport au preſent, & on l'a nommé *prétérit imparfait*, parce qu'il ne marque pas la choſe ſimplement & proprement comme faite, mais comme preſente à l'égard d'une choſe qui néanmoins eſt déja paſſée. Ainſi quand je dis, *cùm intravit, cœnabam, je ſoupois lors qu'il eſt entré*; l'action de ſouper eſt bien paſſée au regard du temps auquel je parle; mais je la marque comme preſente au regard de la choſe dont je parle, qui eſt l'entrée d'un tel.

Le deuxiéme temps compoſé eſt celuy qui marque doublement le paſſé; & qui à cauſe de celà s'appelle *plus que parfait*, comme *cœnaveram*, *j'avois ſoupé*, par où

je marque mon action de ſouper non ſeulement comme paſſée en ſoy, mais auſſi comme paſſée à l'égard d'une autre choſe, qui eſt auſſi paſſée : comme quand je dis ; *j'avois ſoupé lors qu'il eſt entré*, ce qui marque mon ſouper avoir précédé cette entrée, qui eſt pourtant auſſi paſſée.

Le troiſiéme temps compoſé eſt celuy qui marque l'avenir avec raport au paſſé ; ſçavoir le futur parfait, comme *cœnavero, j'auray ſoupé*, par où je marque mon action de ſouper comme future en ſoy, & comme paſſée au regard d'une autre choſe à venir, qui la doit ſuivre ; comme, *quand j'auray ſoupé il entrera.* Cela veut dire que mon ſouper, qui n'eſt pas encore venu, ſera paſſé, lors que ſon entrée, qui n'eſt pas encore venuë, ſera preſente.

On auroit pû de même ajoûter encore un quatriéme temps compoſé, ſçavoir celuy qui eût marqué l'avenir avec raport au preſent ; pour faire autant de futurs compoſez, que de prétérits compoſez. Et peut-être que le deuxiéme futur des Grecs marquoit cela dans ſon origine ; d'où vient même qu'il conſerve preſque toûjours la figurative du preſent. Néanmoins dans l'uſage on l'a confondu avec le prémiér. Et en Latin même on ſe ſert pour cela du futur ſim-

ſimple; *cùm cœnabo, intrabis, vous entrerez quand je ſouperay :* par où je marque mon ſouper comme futur en ſoy ; mais comme preſent à l'égard de vôtre entrée.

Voilà ce qui a donné lieu aux diverſes inflexions des verbes, pour marquer les divers temps. Sur quoy il faut remarquer que les Langues Orientales n'ont que le paſſé & le futur, ſans toutes les autres différences d'imparfait, de plus que parfait, &c. Ce qui rend ces langues ſujettes à beaucoup d'ambiguitez qui ne ſe rencontrent pas dans les autres.

CHAPITRE XVI.

Des divers Modes ou maniéres des Verbes.

NOus avons déja dit que les verbes ſont de ce genre de mots qui ſignifient la maniére & la forme de nos penſées, dont la principale eſt l'affirmation. Et nous avons auſſi remarqué que les verbes reçoivent différentes inflexions, ſelon que l'affirmation regarde différentes perſonnes & différens temps. Mais les hommes ont trouvé qu'il étoit bon d'inventer encore d'autres inflexions pour expliquer plus diſtinctement ce qui ſe paſſoit dans leur eſprit;

esprit; Car prémiérement ils ont remarqué qu'outre les affirmations simples, comme *il aime*, *il aimoit*, il y en avoit de conditionnées & de modifiées; comme *quoy qu'il aimât*, *quand il aimeroit*. Et pour mieux distinguer ces affirmations des autres, ils ont doublé les inflexions des mêmes temps, faisant servir les unes aux affirmations simples; comme *aime*, *aimoit*, & réservant les autres pour les affirmations modifiées; comme *aimât*, *aimeroit*; quoy que ne demeurant pas fermes dans leurs règles, ils se servent quelquefois des inflexions simples, pour marquer les affirmations modifiées. *Et si vereor*, pour, *& si verear*. Et c'est de ces dernieres sortes d'inflexions, que les Grammairiens ont fait leur *Mode*, appellé *Subjonctif*.

De plus outre l'affirmation, l'action de nôtre volonté se peut prendre pour une maniére de nôtre pensée, & les hommes ont eu besoin de faire entendre ce qu'ils vouloient, aussi bien que ce qu'ils pensoient. Or nous pouvons vouloir une chose en plusieurs maniéres, dont on en peut considérer trois, comme les principales.

1. Nous voulons des choses qui ne dépendent pas de nous; & alors nous ne les voulons que par un simple souhait. Ce qui s'ex-

s'explique en Latin par la particule *utinam* : & en la nôtre par, *plût à Dieu*. Quelques langues, comme la Gréque, ont inventé des inflexions particuliéres pour cela ; Ce qui a donné lieu aux Grammairiens de les appeller le *Mode Optatif*. Et il y en a dans nôtre langue, & dans l'Eſpagnole & l'Italienne, qui s'y peuvent raporter, puis qu'il y a des temps qui ſont triples. Mais en Latin les mêmes inflexions ſervent pour le ſubjonctif & pour l'optatif. Et c'eſt pourquoy on fait fort bien de retrancher ce mode des conjugaiſons Latines, puiſque ce n'eſt pas ſeulement la maniére diférente de ſignifier qui peut être fort multipliée, mais les diférentes inflexions qui doivent faire les modes.

2. Nous voulons encore d'une autre ſorte, lors que nous nous contentons d'acorder une choſe, quoy qu'abſolument nous ne la vouluſſions pas, comme quand Térence dit, *Profundat, perdat, pereat. Qu'il dépenſe, qu'il perde, qu'il périſſe*, &c. Les hommes auroient pû inventer une inflexion pour marquer ce mouvement, auſſi bien qu'ils en ont inventé en Grec pour marquer le ſimple deſir. Mais ils ne l'ont pas fait, & ils ſe ſervent pour cela du ſubjonctif. Et en François nous y ajoûtons *que*.

Qu'il

Qu'il dépense, &c. Quelques Grammairiens ont appellé cecy *Modus potentialis*, ou *Modus conceſſivus*.

3. La troiſiéme ſorte de vouloir eſt quand ce que nous voulons, dépendant d'une perſonne de qui nous pouvons l'obtenir; nous luy ſignifions la volonté que nous avons qu'il le faſſe. C'eſt le mouvement que nous avons quand nous commandons, ou que nous prions. C'eſt pour marquer ce mouvement qu'on a inventé le mode qu'on appellé *Impératif*: qui n'a point de prémiére perſonne, ſur tout au ſingulier, parce qu'on ne ſe commande point proprement à ſoy-même: ny de troiſiéme en pluſieurs Langues; parce qu'on ne commande proprement qu'à ceux à qui on s'adreſſe & à qui on parle. Et parce que le commandement ou la priere qui s'y raporte, ſe fait toûjours au regard de l'avenir: il arrive de là que l'Impératif & le futur ſe prennent ſouvent l'un pour l'autre, ſur tout en Hébreu; comme, *non occides*, *vous ne tuerez point*, pour, *ne tuez point*. D'où vient que quelques Grammairiens ont mis l'Impératif au nombre des futurs.

De tous ces modes dont nous venons de parler, les Langues Orientales n'ont que ce dernier qui eſt l'Impératif. Et au contraire

traire les langues vulgaires n'ont point d'inflexion particuliére pour l'Impératif: mais ce que nous faiſons en François pour le marquer, eſt de prendre la ſeconde perſonne du plurier, & même la prémiére ſans pronoms qui les précédent. Ainſi *vous aimez*, eſt une ſimple affirmation: *aimez* un Impératif. *Nous aimons*, affirmation, *aimons*, Impératif. Mais quand on commande par le ſingulier, ce qui eſt fort rare, on ne prend pas la ſeconde perſonne, *tu aimes*, mais la prémiére, *aime*.

CHAPITRE XVII.

De l'Infinitif.

IL y a encore une inflexion au Verbe, qui ne reçoit point de nombre ny de perſonnes, qui eſt celle qu'on appelle *Infinitif*; comme, *eſſe*, *être*; *amare*, *aimer*. Mais il faut remarquer que quelquefois l'Infinitif retient l'affirmation; comme quand je dis: *ſcio malum eſſe fugiendum*, *je ſçay qu'il faut fuïr le mal*; & que ſouvent il la perd, & devient nom (principalement en Grec & dans les Langues vulgaires) comme quand on dit, *le boire*, *le manger*, & de même, *je veux boire*, *volo bibere*. Car c'eſt à dire; *volo potum*, ou *potionem*.

Cela

Cela étant supposé, on demande ce que c'est proprement que l'Infinitif, lors qu'il n'est point nom, & qu'il retient son affirmation; comme dans cet exemple, *scio malum esse fugiendum.* Je ne sçay si personne a remarqué ce que je vas dire. C'est qu'il me semble que l'Infinitif est entre les autres maniéres du verbe, ce qu'est le Relatif entre les autres pronoms. Car comme nous avons dit que le Relatif a de plus que les autres pronoms qu'il joint la proposition dans laquelle il entre, à une autre proposition; je croy de même que l'Infinitif a par-dessus l'affirmation du verbe, ce pouvoir de joindre la proposition où il est à une autre. Car *scio*, vaut seule une proposition, & si vous ajoûtiez, *malum est fugiendum*, ce seroit deux propositions séparées. Mais mettant *esse*, au lieu d'*est*, vous faites que la derniére proposition n'est plus que partie de la prémiére, comme nous l'avons expliqué plus au long dans le ch. 9. du Relatif.

Et de là est venu qu'en François nous rendons presque toûjours l'infinitif par l'indicatif du verbe, & la particule *que*. *Je sçay que le mal est à fuïr.* Et alors (comme nous avons dit au même lieu) ce *que*, ne signifie que cette union d'une proposition avec une autre, laquelle union est en Latin en-

Digitized by Google

enfermée dans l'Infinitif, & en François auſſi, quoy que plus rarement, comme quand on dit: *Il croit ſçavoir toutes choſes.*

Cette maniére de joindre les propoſitions par un infinitif, ou par le *quòd* & le *que*, eſt principalement en uſage quand on raporte les diſcours des autres. Comme ſi je veux raporter que le Roy m'a dit; *Je vous donneray une charge*: je ne feray pas ordinairement ce raport en ces termes. *Le Roy m'a dit: Je vous donneray une charge*, en laiſſant les deux Propoſitions ſéparées, l'une de moy, & l'autre du Roy: mais je les joindray enſemble par un *que*. *Le Roy m'a dit qu'il me donnera une charge*, Et alors comme ce n'eſt plus qu'une Propoſition qui eſt de moy, je change la prémiére perſonne, *je donneray*, en la troiſiéme, *il donnera*, & le pronom *vous* qui me ſignifioit le Roy parlant, au pronom *me* qui me ſignifie moy parlant.

Cette union des Propoſitions ſe fait encore par le *ſi* en François, & par *an* en Latin, quand le diſcours qu'on raporte eſt interrogatif; comme ſi on m'a demandé. *Pouvez-vous faire cela?* Je diray en le raportant, *On m'a demandé ſi je pouvois faire cela*. Et quelquefois ſans aucune particule en changeant ſeulement de perſonne, comme,

me, *Il m'a demandé: Qui êtes-vous? Il m'a demandé qui j'étois.*

Mais il faut remarquer que les Hébreux lors même qu'ils parlent en une autre Langue, comme les Evangeliſtes, ſe ſervent peu de cette union des Propoſitions, & qu'ils raportent preſque toûjours les diſcours directement, & comme ils ont été faits, de ſorte que l'ὅτι, *quòd*, qu'ils ne laiſſent pas de mettre quelquefois ne ſert ſouvent de rien, & ne lie point les Propoſitions, comme il fait dans les autres Auteurs. En voilà un exemple dans le prémier chapitre de S. Jean. *Miſerunt Judæi ab Hieroſolymis Sacerdotes & Levitas ad Joannem ut interrogarent eum; Tu quis es? Et confeſſus eſt & non negavit, & confeſſus eſt: quia* (ὅτι) *non ſum ego Chriſtus. Et interrogaverunt eum. Quid ergo? Elias es tu? Et dixit, Non ſum: Propheta es tu? Et reſpondit, non.* Selon l'uſage ordinaire de nôtre Langue, on auroit raporté indirectement ces demandes & ces réponſes en cette maniére. *Ils envoyérent demander à Jean qui il étoit. Et il confeſſa qu'il n'étoit point le Chriſt. Et ils luy demandérent, qui il étoit donc. S'il étoit Elie. Et il dit, que non. S'il étoit Prophete, & il répondit que non.*

CHA-

CHAPITRE XVIII.

Des Verbes qu'on peut appeller Adjectifs, *& de leurs differentes eſpeces: Actifs, Paſſifs, Neutres.*

NOus avons déja dit que les hommes ayant joint en une infinité de rencontres quelque atribut particulier avec l'affirmation, en avoient fait ce grand nombre de Verbes differens du ſubſtantif, qui ſe trouvent dans toutes les Langues, & que l'on pourroit appeller *Adjectifs*, pour montrer que la ſignification qui eſt propre à chacun, eſt ajoûtée à la ſignification commune à tous les verbes, qui eſt celle de l'affirmation. Mais c'eſt une erreur commune de croire que tous ces verbes ſignifient des actions ou des paſſions. Car il n'y a rien qu'un verbe ne puiſſe avoir pour ſon atribut, s'il plaît aux hommes de joindre l'affirmation avec cet atribut. Nous voyons même que le verbe ſubſtantif *ſum*, *je ſuis*, eſt ſouvent adjectif parce qu'au lieu de le prendre comme ſignifiant ſimplement l'affirmation, on y joint le plus général de tous les atributs, qui eſt l'être; comme lors

Digitized by Google

lors que je dis : *je penſe*, *donc je ſuis*, je ſuis ſignifie là *ſum ens*, je ſuis un être, une choſe : *Exiſto* ſignifie auſſi *ſum exiſtens*, je ſuis, j'exiſte.

Cela n'empêche pas néanmoins qu'on ne puiſſe retenir la diviſion commune de ces verbes en actifs, paſſifs & neutres.

On appelle proprement Actifs, ceux qui ſignifient une action à laquelle eſt oppoſée une paſſion, comme battre, être battu ; aimer, être aimé : ſoit que ces actions ſe terminent à un ſujet, ce qu'on appelle action réelle ; comme *battre*, *rompre*, *tuer*, *noircir*, *&c.* ſoit qu'elles ſe terminent ſeulement à un objet, ce qu'on appelle action intentionnelle, comme *aimer*, *connoître*, *voir*.

De là il eſt arrivé qu'en pluſieurs Langues les hommes ſe ſont ſervis du même mot en luy donnant diverſes inflexions, pour ſignifier l'un & l'autre ; appellant verbe Actif, celuy qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué l'action, & verbe paſſif celuy qui a l'inflexion par laquelle ils ont marqué la paſſion : *amo*, *amor* : *verbero*, *verberor*. C'eſt ce qui a été en uſage dans toutes les Langues anciennes, Latine, Gréque, & Orientales : & qui plus eſt ces derniéres donnent à un même verbe trois actifs,

actifs, avec chacun leur paſſif, & un reciproque qui tient de l'un & de l'autre; comme ſeroit *s'aimer*, qui ſignifie l'action du verbe ſur le ſujet même du verbe. Mais les Langues vulgaires de l'Europe n'ont point de paſſif; & elles ſe ſervent au lieu de cela, d'un participe fait du Verbe actif, qui ſe prend en ſens paſſif, avec le verbe ſubſtantif, *je ſuis*: comme *je ſuis aimé*, *je ſuis battu*, &c.

Voilà pour ce qui eſt des verbes Actifs & Paſſifs.

Les *Neutres*, que quelques Grammairiens appellent *verba intranſitiva*, verbes qui ne paſſent point au dehors, ſont de deux ſortes.

Les uns qui ne ſignifient point d'action, mais qui ſignifient ou une qualité, comme *albet*, il eſt blanc; *viret*, il eſt vert; *friget*, il eſt froid; *alget*, il eſt tranſi, *tepet*, il eſt tiede; *calet*, il eſt chaud, &c.

Où quelque ſituation; *ſedet*; il eſt aſſis; *ſtat*, il eſt debout; *jacet*, il eſt couché, &c.

Où quelque raport au lieu, *adeſt*, il eſt preſent; *abeſt*, il eſt abſent, &c.

Où quelque autre état où atribut, comme *quieſcit*, il eſt en repos; *excellit*, il excelle; *præeſt*, il eſt ſupérieur, *regnat*, il eſt roy, &c.

Digitized by Google

Les autres verbes neutres ſignifient des actions, mais qui ne paſſent point dans un ſujet différent de celuy qui agit, où qui ne regardent point un autre objet ; comme *diner, ſouper, marcher, parler.*

Néanmoins ces dernieres ſortes de verbes neutres deviennent quelquefois tranſitifs, lors qu'on leur donne un ſujet, comme *ambulare viam*, où le chemin eſt pris pour le ſujet de cette action. Souvent auſſi dans le Grec, & quelquefois auſſi dans le Latin, on leur donne pour ſujet le nom même, formé du verbe ; comme *pugnare pugnam*, *ſervire ſervitutem*, *vivere vitam*, *&c.*

Mais je croy que ces derniéres façons de parler ne ſont venuës que de ce qu'on a voulu marquer quelque choſe de particulier, qui n'étoit pas entierement enfermé dans le verbe ; comme quand on a voulu dire qu'un homme menoit une vie heureuſe, ce qui n'étoit pas enfermé dans le mot *vivere*, on a dit *vivere vitam beatam* ; de même *ſervire duram ſervitutem*, & ſemblables. Ainſi quand on dit *vivere vitam*, c'eſt ſans doute un pléonaſme, qui eſt venu de ces autres façons de parler. C'eſt pourquoy auſſi dans toutes les Langues nouvelles, on évite comme une faute, de joindre le nom à ſon verbe, & l'on ne dit pas, par exem-

Digitized by Google

exemple, *combattre un grand combat.*

On peut réſoudre par là cette queſtion; ſi tout verbe non paſſif, régit toûjours un acuſatif, au moins ſous-entendu. C'eſt le ſentiment de quelques Grammairiens fort habiles; mais pour moy je ne le croy pas. Car 1. les verbes qui ne ſignifient aucune action, mais quelque état, comme *quieſcit*, *exiſtit*, ou quelque qualité, comme *albet*, *calet*, n'ont point d'acuſatif qu'ils puiſſent régir: & pour les autres, il faut regarder ſi l'action qu'ils ſignifient a un ſujet ou un objet, qui puiſſe être différent de celuy qui agit. Car alors le verbe régit le ſujet, ou cet objet à l'acuſatif. Mais quand l'action ſignifiée par le verbe n'a ni ſujet ni objet différent de celuy qui agit; comme *dîner*, *prandere*; *ſouper*, *cœnare*, &c. alors il n'y a pas aſſez de raiſon pour dire qu'ils gouvernent l'acuſatif, quoy que ces Grammairiens ayent cru qu'on y ſous-entendoit l'Infinitif du verbe; comme un nom formé par le Verbe; voulant par exemple que *curro* ſoit ou *curro curſum*, ou *curro currere*: néanmoins cela ne paroît pas aſſez ſolide. Car le verbe ſignifie tout ce que ſignifie l'Infinitif pris comme nom: & de plus l'affirmation & la déſignation de la perſonne & du temps; comme l'adjectif

candidus, *blanc*, ſignifie le ſubſtantif tiré de l'adjectif, ſçavoir *candor*, *la blancheur*, & de plus la connotation d'un ſujet dans lequel eſt cet abſtrait. C'eſt pourquoy il y auroit autant de raiſon de prétendre que quand on dit *homo candidus*, il faut ſous-entendre *candore*, que de s'imaginer quand on dit *currit*, qu'il faut ſous-entendre *currere*.

CHAPITRE XIX.

Des Verbes Impersonnels.

L'Infinitif, que nous venons d'expliquer au Chapitre précédent, eſt proprement ce qu'on devoit appeller VERBE IMPERSONNEL, puis qu'il marque l'affirmation, ce qui eſt propre au verbe: & la marque indéfiniment, ſans nombre & ſans perſonne, ce qui eſt proprement être *impersonnel*.

Néanmoins les Grammairiens donnent ordinairement ce nom d'*impersonnel*, à certains verbes défectueux, qui n'ont preſque que la troiſiéme perſonne.

Ces verbes ſont de deux ſortes; les uns ont la forme de verbes neutres; comme *pœnitet*, *pudet*, *piget*, *licet*, *lubet*, &c. Les autres ſe font des

des verbes paſſifs & en retiennent la forme, comme *ſtatur, curritur, amatur, vivitur*, &c. Or ces verbes ont quelquefois plus de perſonnes que les Grammairiens ne penſent, comme on le peut voir dans la Méthode Lat. Remarques ſur les Verbes ch. 5. Mais ce qu'on peut icy conſidérer, & à quoy peu de perſonnes ont peut-être pris garde: c'eſt qu'il ſemble qu'on ne les ait appellez *impersonnels*, que parce que renfermant dans leur ſignification un ſujet qui ne convient qu'à la troiſiéme perſonne; il n'a pas été néceſſaire d'exprimer ce fait, parce qu'il eſt aſſez marqué par le verbe même, & qu'ainſi on a compris par le ſujet l'affirmation & l'atribut en un ſeul mot, comme

Pudet me, c'eſt à dire, *pudor tenet*, où *eſt tenens me. Pœnitet me; pœna habet me. Libet mihi; libido eſt mihi.* Où il faut remarquer que le verbe *eſt* n'eſt pas ſimplement là ſubſtantif, mais qu'il y ſignifie auſſi l'exiſtence. Car c'eſt comme s'il y avoit *libido exiſtit mihi*, ou *eſt exiſtens mihi*. Et de même dans les autres impersonnels qu'on reſout par *eſt*; comme *licet mihi*, pour *licitum eſt mihi. Oportet orare*, pour *opus eſt orare*, &c.

Quant aux impersonnels paſſifs, *ſtatur*,

curritur, *vivitur*, &c. On les peut auſſi reſoudre par le verbe *eſt*, où *fit*, où *exiſtit*, & le nom verbal pris d'eux-même ; comme

Statur, c'eſt à dire *ſtatio fit*, ou *eſt facta*, ou *exiſtit*.

Curritur ; curſus fit : Concurritur ; concurſus fit ;

Vivitur ; *vita eſt*, ou plûtôt *vita agitur*. *Sic vivitur* ; *ſi vita eſt talis*, ſi la vie eſt telle. *Miſerè vivitur*, *cum medicè vivitur*. La vie eſt miſérable, lors qu'elle eſt trop aſſujettie aux régles de la Médecine. Et alors *eſt* devient ſubſtantif, à cauſe de l'addition de *miſerè* qui fait l'attribut de la propoſition.

Dum ſervitur libidini ; c'eſt à dire *dum ſervitus exhibetur libidini*, lors qu'on ſe rend eſclave de ſes paſſions.

Par là on peut conclurre ce ſemble, que nôtre langue n'a point proprement d'impersonnels. Car quand nous diſons, *il faut*, *il eſt vermis*, *il me plaît* : cet *il* eſt là proprement un relatif qui tient toûjours lieu du nominatif du verbe, lequel d'ordinaire vient après dans le régime ; comme ſi je dis, *il me plaît de faire cela*, c'eſt à dire, *il de faire*, pour *l'action* ou *le mouvement de faire cela me plaît* ; ou *eſt mon plaiſir*. Et partant cèt *il* que peu de perſonnes ont com-

compris ce me ſemble, n'eſt qu'une eſpèce de pronom, pour *id*, cela, qui tient lieu du nominatif ſous-entendu ou renfermé dans le ſens, & le repreſente. De ſorte qu'il eſt proprement pris de l'article *il* des Italiens, au lieu duquel nous diſons *le*; ou du pronom Latin *ille*, d'où nous prenons auſſi nôtre pronom de la troiſiéme perſonne *il*; *il aime, il parle, il court*, &c.

Pour les impersonnels paſſifs, comme *amatur*, *curritur*, qu'on exprime en François par *on aime*, *on court*, il eſt certain que ces façons de parler en nôtre Langue ſont encore moins impersonnelles quoy qu'indéfinies. Car Monſieur de Vaugelas a déja remarqué que cet *on* eſt là pour *homme*; & par conſéquent il tient lieu du nominatif du verbe. Sur quoy on peut voir la Nou. Méthode Latine chap. 5. ſur les verbes impersonnels.

Et l'on peut encore remarquer que les verbes des effets de la nature, comme *pluit*, *ningit*, *grandinat*, peuvent être expliquez par ces mêmes principes en l'une & en l'autre Langue. Comme *pluit* eſt proprement un mot dans lequel pour abréger on a renfermé le ſujet, l'affirmation & l'attribut, au lieu de *pluvia fit* où *cadit*. Et quand nous diſons *il pleut*, *il nège*, *il grêle*,

Digitized by Google

&c. *il* eſt là pour le nominatif, c'eſt à dire, *pluie*, *nege*, *grêle*, &c. renfermé avec leur verbe ſubſtantif *eſt* ou *fait*: comme qui diroit, *il pluie eſt*, *il nege ſe fait*, pour *id quod dicitur pluvia eſt*; *id quod vocatur nix fit*, &c.

Cela ſe voit mieux dans les façons de parler où nous joignons un verbe avec nôtre *il*, comme *il fait chaud*, *il eſt tard*, *il eſt ſix heures*, *il eſt jour*, &c. Car c'eſt ce qu'on pouroit dire en Italien, *il caldo fa*, quoy que dans l'uſage on diſe ſimplement *fa caldo*; *eſtus* ou *calor eſt*, ou *fit*, ou *exiſtit*. Et partant *il fait chaud*, c'eſt à dire *il chaud* (*il caldo*) ou *le chaud ſe fait*, pour dire *exiſtit*, *eſt*: de même qu'on dit encore *il ſe fait tard*, *ſi fà tarde*, c'eſt à dire, *il tarde* (le tard ou le ſoir) *ſe fait*. Ou comme on dit en quelques Provinces, *il s'en va tard*, pour *il tarde*, *le tard* s'en va venir, c'eſt à dire la nuit aproche. Et de même *il eſt jour*, c'eſt à dire, *il jour*, (ou le jour) *eſt*. *Il eſt ſix heures*; c'eſt à dire *il temps*, *ſix heures*, *eſt*, le temps, ou la partie du jour appellée ſix heures eſt. Et ainſi des autres.

CHA-

Digitized by Google

CHAPITTE XX.

Des Participes.

LEs Participes ſont de vrais noms adjectifs, & ainſi ce ne ſeroit pas le lieu d'en parler icy, ſi ce n'étoit à cauſe de la liaiſon qu'ils ont avec les verbes.

Cette liaiſon conſiſte comme nous avons dit, en ce qu'ils ſignifient la même choſe que le Verbe, hors l'affirmation, qui en eſt ôtée, & la déſignation des trois différentes perſonnes, qui ſuit l'affirmation. C'eſt pourquoy en l'y remettant on fait la même choſe par le participe que par le verbe; comme *amatus ſum*, eſt la même choſe qu'*amor*; & *ſum amans*, qu'*amo*: Et cette façon de parler par le participe, eſt plus ordinaire en Grec & en Hébreu qu'en Latin, quoy que Ciceron s'en ſoit ſervy quelquefois.

Ainſi ce que le participe retient du Verbe, eſt l'atribut; & de plus la déſignation du temps, y ayant des participes du preſent, du prétérit & du futur, principalement en Grec. Mais cela même ne s'obſerve pas toûjours; un même participe ſe

joignant ſouvent toutes ſortes de temps: Par exemple le participe paſſif *amatus*, qui paſſe dans la plûpart des Grammairiens pour le prétérit, eſt ſouvent du preſent & du futur comme *amatus ſum*, *amatus ero:* Et au contraire celuy du preſent, comme *amans*, eſt aſſez ſouvent prétérit. *Apri inter ſe dimicant*, *indurantes attritu arborum coſtas.* Plin. c'eſt à dire, *poſtquam induravere*, & ſemblables. Voyez Nou. Méth Lat. Remarq. ſur les Participes.

Il y a des participes actifs, & d'autres paſſifs: les actifs en Latin ſe terminent en *ans* & *ens*, *amans*, *docens.* Les Paſſifs en *us*, *amatus*, *doctus*, quoy qu'il y en ait quelques-uns de ceux-cy, qui ſont actifs; ſçavoir ceux des verbes déponens, comme *locutus.* Mais il y en a encore qui ajoûtent à cette ſignification paſſive, *que cela doit être*, *qu'il faut que cela ſoit:* qui ſont les participes en *dus*; *amandus*, *qui doit être aimé;* quoy que quelquefois cette derniére ſignification ſe perde preſque toute.

Ce qu'il y a de propre au participe des verbes actifs, c'eſt qu'il ſignifie l'action du verbe, comme elle eſt dans le verbe, c'eſt à dire, dans le cours de l'action même: au lieu que les noms verbaux, qui ſignifient auſſi des actions, les ſignifient plûtôt dans l'ha-

l'habitude que non pas dans l'acte. D'où vient que les participes ont le même regime que le verbe, *amans Deum;* au lieu que les noms verbaux n'ont le régime que des noms, *amator Dei.* Et le participe même rentre dans ce dernier régime des noms, lors qu'il ſignifie plus l'habitude que l'acte du verbe, parce qu'alors il a la nature d'un ſimple nom verbal, comme *amans virtutis.*

CHAPITRE XXI.

Des Gérondifs & des Supins.

NOus venons de voir qu'ôtant l'affirmation aux verbes, on fait des participes actifs & paſſifs, qui ſont des noms adjectifs, retenant le régime du verbe, au moins dans l'actif.

Mais il s'en fait auſſi en Latin deux noms ſubſtantifs, l'un en *dum*, appellé Gérondif, qui a divers cas, *dum, di, do; amandum, amandi, amando;* mais qui n'a qu'un genre & un nombre: en quoy il differe du participe en *dus; amandus, amanda, amandum.*

Et un autre en *um*, appellé Supin, qui a

auſſi deux cas *tum*, *tu*; *amatum*, *amatu*, mais qui n'a point non plus de diverſité, ny de genre, ny de nombre: en quoy il differe du participe en *tus*, *amatus*, *amata*, *amatum*.

Je ſçay bien que les Grammairiens ſont très empêchez à expliquer la nature du Gérondif, & que de très-habiles ont creu que c'étoit un adjectif paſſif, qui avoit pour ſubſtantif l'Infinitif du verbe; de ſorte qu'ils prétendent par exemple, que *tempus eſt legendi libros* ou *librorum* (car l'un & l'autre ſe dit) eſt comme s'il y avoit *tempus eſt legendi* τῦ *legere libros*, vel *librorum*, en ſorte qu'il y ait deux oraiſons, ſçavoir *tempus legendi* τῦ *legere*, qui eſt de l'adjectif & du ſubſtantif, comme s'il y avoit *legendæ lectionis*: & *legere libros* qui eſt du nom verbal qui gouverne alors le cas de ſon verbe; ou qui comme ſubſtantif gouverne le génitif, lors que l'on dit *librorum* pour *libros*. Mais tout conſidéré je ne voy point que ce tour ſoit néceſſaire.

Car 1. comme ils diſent de *legere*, que c'eſt un nom verbal ſubſtantif, qui comme tel peut régir où le génitif, où même l'accuſatif ainſi que les Anciens diſoient *curatio hanc rem*; *quid tibi hanc tactio eſt*. Plaut. je dis la même choſe de *legendum*; que c'eſt un

un nom verbal ſubſtantif, auſſi bien que *legere*, & qui par conſéquent peut faire tout ce qu'ils atribuent à *legere*.

2 On n'a aucun fondement de dire qu'un mot eſt ſous-entendu lors qu'il n'eſt jamais exprimé, & qu'on ne le peut même exprimer ſans que cela paroiſſe abſurde : or jamais on n'a veu d'infinitif joint à ſon gérondif, & ſi on diſoit *legendum eſt legere* ; cela paroîtroit tout-à-fait abſurde : donc &c.

3. Si *legendum* gérondif, étoit un adjectif paſſif, il ne ſeroit point diférent du participe *legendus* Pourquoy donc les Anciens qui ſçavoient leur langue, ont ils diſtingué les gérondifs des participes?

Je croy donc que le Gérondif eſt un nom ſubſtantif, qu'il eſt toûjours actif, & qu'il ne diſére de l'Infinitif conſidéré comme nom, que parce qu'il ajoûte à la ſignification de l'action du verbe, une autre de néceſſité ou de devoir, comme qui diroit l'action qui ſe doit faire. Ce qu'il ſemble qu'on ait voulu marquer par ce mot de *gérondif*, qui eſt pris de *gerere*, faire. D'où vient que *pugnandum eſt* eſt la même choſe que *pugnare oportet*, & nôtre langue qui n'a point ce gérondif, le rend par l'infinitif, & un mot qui ſignifie devoir, *Il faut combattre.*

Mais comme les mots ne conſervent pas toûjours toute la force pour laquelle ils ont été inventez, ce gérondif en *dum* perd ſouvent celle d'*oportet*, & ne conſerve que celle de l'action du verbe. *Quis talia fando temperet à lachrymis*, c'eſt à dire, *in fando* ou *in fari talia*.

Pour ce qui eſt du Supin, je ſuis d'accord avec ces mêmes Grammairiens, que c'eſt un nom ſubſtantif qui eſt paſſif (au lieu que le gérondif, ſelon mon ſentiment, eſt toûjours actif) & ainſi on peut voir ce qui en a été dit dans la Nouvelle Méthode pour la Langue Latine.

CHAPITRE XXII.

Des Verbes Auxiliaires des Langues vulgaires.

AVant que de finir les verbes, il ſemble néceſſaire de dire un mot d'une choſe, qui etant commune à toutes les Langues vulgaires de l'Europe, mérite d'être traitée dans la Grammaire générale : & je ſuis bien aiſe auſſi d'en parler pour faire voir un échantillon de la Grammaire Françoiſe.

C'eſt

C'eſt l'uſage de certains verbes qu'on appelle *Auxiliaires*, parce qu'ils ſervent aux autres pour former divers temps, avec le participe prétérit de chaque verbe.

Il y en a deux qui ſont communs à toutes ces Langues, *être*, & *avoir*. Quelques-unes en ont encore d'autres, comme les Allemans *Werden*, *devenir*, ou *Wollen*, *vouloir*, dont le preſent étant joint à l'infinitif de chaque verbe en fait le futur. Mais il ſuffira de parler des deux principaux *être* & *avoir*.

Etre.

Pour le Verbe, *être*, nous avons dit qu'il formoit tous les paſſifs, avec le participe du verbe actif, qui ſe prend alors paſſivement; *Je ſuis aimé*, *j'étois aimé*, &c. dont la raiſon eſt bien facile à rendre, parce que nous avons dit que tous les Verbes, hors le ſubſtantif, ſignifient l'affirmation avec un certain attribut qui eſt affirmé. D'où il s'enſuit que le verbe paſſif, comme *amor*, ſignifie l'affirmation de l'amour paſſif: & par conſequent *aimé* ſignifiant cet amour paſſif, il eſt clair qu'y joignant le verbe ſubſtantif, qui marque l'affirmation, *je ſuis aimé*, *vous êtes aimé*, doit ſignifier la même

même choſe qu'*amor*, *amaris*, en Latin. Et les Latins même ſe ſervent du verbe *ſum* comme auxiliaire dans tous les prétérits paſſifs, & tous les temps qui en dépendent, *amatus ſum*, *amatus eram*, &c. comme auſſi les Grecs en la plûpart des verbes.

Mais ce même verbe, *être*, eſt ſouvent auxiliaire d'une autre maniére plus irréguliére, dont nous parlerons après avoir expliqué le verbe,

AVOIR.

L'autre verbe auxiliaire, *avoir*, eſt bien plus étrange, & il eſt aſſis difficile d'en donner la raiſon.

Nous avons déja dit que tous les Verbes dans les Langues vulgaires ont deux prétérits, l'un indéfini qu'on peut appeller Aoriſte, & l'autre défini. Le prémier ſe forme comme un autre temps, *j'aimay*, *je ſentis*, *je vis*.

Mais l'autre ne ſe forme que par le participe prétérit, *aimé*, *ſenty*, *veu*, & le verbe *avoir*: *j'ay aimé*, *j'ay ſenty*, *j'ay veu*.

Et non ſeulement ce prétérit, mais tous les autres temps, qui en Latin ſe forment du prétérit: comme d'*amavi*, *amaveram*, *amaverim*, *amaviſſem*, *amavero*, *amaviſſe*:

viſſe: j'ay aimé, j'avois aimé, j'aurois aimé, j'euſſe aimé, j'auray aimé, avoir aimé.

Et le verbe même *avoir*, n'a ces ſortes de temps que par luy-même, comme auxiliaire, & ſon participe *eu: j'ay eu, j'avois eu, j'euſſe eu, j'aurois eu.* Mais le prétérit *j'avois eu*, ny le futur *j'auray eu* ne ſont pas auxiliaires des autres verbes. Car on dit bien, *ſi-tôt que j'ay eu dîné; quand j'euſſe eu, ou j'aurois eu dîné:* mais on ne dit pas, *j'avois eu dîné*, ny *j'auray eu dîné*, mais *ſeulement j'avois dîné, j'auray dîné*, &c.

Le verbe *être*, de même prend ces mêmes temps d'*avoir*, & de ſon participe *été*, *j'ay été*, *j'avois été*, &c.

En quoy nôtre Langue eſt différente des autres; les Allemands, les Italiens, & les Eſpagnols faiſant le verbe *être* auxiliaire à luy-même dans ces temps-là. Car ils diſent, *ſono ſtato, je ſuis été.* Ce qu'imitent les Walons qui parlent mal François.

Or comment les temps du verbe *avoir*, ſervent à en former d'autres en d'autres verbes, on l'apprendra par cette Table.

Temp

Temps du Verbe Avoir, Avoir, ayant, eu.		*Temps qu'ils forment dans les autres verbes étant auxiliaires.*
Preſent (j'ay / j'aye)	Prétérit parfait	1. J'ay diné. 2. quoy que j'aye diné.
Imparfait (j'avois, j'euſſe, j'aurois,)	Plus que parfait	1. j'avois diné. 2. ſi j'euſſe diné. 3. quand j'aurois diné.
Aoriſte Prétérit parfait ſimple. (j'eus / j'ay eu)	Plus que parfait	4. quand j'eus diné, *indefini.* 5. quand j'ay eu diné, *defini.*
Prétérit conditionné. (j'euſſe eu / j'aurois eu.)		6. quand j'euſſe où j'aurois eu diné, *conditionel.*

Futur (j'auray) futur parf. où du ſubjonct: (quand j'auray dîné.
Infinitif preſent (avoir) Infinitif du prétérit (après avoir diné....
Participe preſent (ayant) Participe prétérit (ayant diné.

Mais ſi cette façon de parler de toutes les Langues vulgaires, qui paroît être venuë des Allemands eſt aſſez étrange en elle-même; elle ne l'eſt pas moins dans la conſtruction avec les noms, qui ſe joignent à ces prétérits formez par ces verbes auxiliaires & le participe.

Car 1. le Nominatif du verbe ne cauſe aucun changement dans le participe. C'eſt pourquoy l'on dit auſſi bien au plurier qu'au ſingulier, & au maſculin qu'au féminin. *Il a aimé; ils ont aimé; elle a aimé; elles ont aimé*, & non point. *Ils ont aimez; elle a aimée; elles ont aimées.*

2. L'a-

Digitized by Google

2, L'acuſatif que régit ce prétérit ne cauſe point auſſi de changement dans le participe, lors qu'il le ſuit, comme c'eſt le plus ordinaire. C'eſt pourquoy il faut dire; *Il a aimé Dieu, il a aimé l'Egliſe, il a aimé les livres, il a aimé les ſciences.* Et non point, *il a aimée l'Egliſe*, ou *aimez les livres*, ou *aimées les ſciences.*

3. Mais quand cet acuſatif précéde le Verbe auxiliaire (ce qui n'arive gueres en proſe que dans l'acuſatif du relatif, ou du pronom:) Où même quand il eſt après le Verbe auxiliaire, mais avant le participe; (ce qui n'arive gueres qu'en vers) alors le participe ſe doit acorder en genre & en nombre avec cet acuſatif. Ainſi il faut dire; *la lettre que j'ay écrite: les livres que j'ay leus, les ſciences que j'ay appriſes.* Car *que* eſt pour *laquelle* dans le premier exemple, pour *leſquels* dans le ſecond, & pour *leſquelles* dans le troiſiéme. Et de même: *J'ay écrit la lettre, & je l'ay envoyée*, &c. *J'ay acheté des livres & je les ay leus.* On dit de même en vers: *Dieu dont nul de nos maux n'a les graces bornées* & non pas *borné*, parceque l'acuſatif *graces*, précède le participe, quoy qu'il ſuive le verbe auxiliaire.

Il y a néanmoins une excéption de cette règle ſelon Monſieur de Vaugelas; qui eſt

que

que le participe demeure indéclinable, encore qu'il ſoit après le verbe auxiliaire & ſon accuſ. lors qu'il précède ſon nominatif; comme *la peine que m'a donné cette affaire : les ſoins que m'a donné ce procès ;* & ſemblables.

Il n'eſt pas aiſé de rendre raiſon de ces façons de parler. Voila ce qui m'en eſt venu dans l'eſprit pour le François, que je conſidére icy principalement.

Tous ces verbes de nôtre Langue ont deux participes; l'un en *ant*, & l'autre en *é*, *i*, *u*, ſelon les diverſes conjugaiſons, ſans parler des irréguliers, *aimant*, *aimé*; *écrivant*, *écry*; *rendant*, *rendu*.

Or on peut conſidérer deux choſes dans les participes: l'une d'être vrais noms adjectifs, ſuſceptibles de genres, de nombres, & de cas; l'autre d'avoir, quand ils ſont actifs, le même régime que le verbe; *amans virtutem*. Quand la prémiére condition manque, on appelle les participes *gérondifs*, comme *amandum eſt virtutem:* Quand la ſeconde manque, on dit alors que les participes actifs ſont plûtôt des noms verbaux que des participes.

Cela étant ſuppoſé, je dis que nos deux participes *aimant* & *aimé*, entant qu'ils ont le même régime que le verbe, ſont plûtôt des Gérondifs que des participes. Car

Mon-

Monſieur de Vaugelas a déja remarqué que le participe en *ant*, lors qu'il a le régime du verbe, n'a point de féminin, & qu'on ne dit point par exemple: *j'ay veu une femme liſante l'Ecriture*, mais *liſant l'Ecriture*. Que ſi on le met quelquefois au plurier; *j'ay veu des hommes liſans l'Ecriture*, je croy que cela eſt venu d'une faute, dont on ne s'eſt pas apperceu, à cauſe que le ſon de *liſant* & de *liſans*, eſt preſque toûjours le même, le *t*, ny l'*s*, ne ſe prononçant point d'ordinaire. Et je penſe auſſi que *liſant l'Ecriture*, eſt pour *en liſant l'Ecriture*, *in τὸ legere ſcripturam*; de ſorte que le Gérondif en *ant*, ſignifie l'action du verbe, de même que l'Infinitif.

Or je croy qu'on doit dire la même choſe de l'autre participe, *aimé*; ſçavoir que, quand il régit le cas du verbe, il eſt Gérondif, & incapable de divers genres, & de divers nombres, & qu'alors il eſt actif, & ne différe du participe ou plûtôt du Gérondif en *ant*, qu'en deux choſes: L'une en ce que le Gérondif en *ant* eſt du preſent, & le gérondif en *é*, *i*, *u*, du paſſé: l'autre, en ce que le gérondif en *ant*, ſubſiſte tout ſeul, ou plûtôt en ſous-entendant la particule *en*, au lieu que l'autre eſt toûjours acompagné du verbe auxiliaire, *avoir*, ou de celuy d'*être*

d'*être* qui tient ſa place en quelques rencontres comme nous le dirons plus bas. *J'ay aimé Dieu.* &c.

Mais ce dernier participe, outre cet uſage d'être Gérondif actif, en a un autre, qui eſt d'être participe paſſif, & alors il a les deux genres & les deux nombres ſelon leſquels il s'acorde avec le ſubſtantif, & n'a point de régime. Et c'eſt ſelon cet uſage qu'il fait tous les temps paſſifs avec le verbe *être*, il eſt aimé, elle eſt aimée, ils ſont aimez, elles ſont aimées.

Ainſi pour reſoudre la difficulté propoſée, je dis que dans ces façons de parler, *j'ay aimé la chaſſe*, *j'ay aimé les livres*, *j'ay aimé les ſciences*, la raiſon pourquoy on ne dit point; *j'ay aimée la chaſſe*, *j'ay aimez les livres*; c'eſt qu'alors le mot *aimé* ayant le régime du verbe, eſt gérondif, & n'a point de genre ny de nombre.

Mais dans ces autres façons de parler, *la chaſſe qu'il a* AYMÉE; *les ennemis qu'il a* VAINCUS, ou *il a deffait les ennemis*, *il les a* VAINCUS, les mots *aimé*, *vaincu*, ne ſont pas conſidérez alors comme gouvernant quelque choſe: mais comme étant régis eux-mêmes par le verbe *avoir*; comme qui diroit, *quam habeo amatam*, *quos habeo victos:* & c'eſt pourquoy étant pris alors

alors pour des participes paſſifs qui ont des genres & des nombres, il les faut acorder en genre & en nombre avec les noms ſubſtantifs, ou les pronoms auſquels ils ſe raportent.

Et ce qui confirme cette raiſon, eſt que, lors même que le relatif ou le pronom que régit le prétérit du verbe le précède, ſi ce prétérit gouverne encore une autre choſe apres ſoy, il redevient gérondif & indéclinable. Car au lieu qu'il faut dire : *Cette ville que le commerce a enrichie*, il faut dire, *Cette ville que le commerce a rendu puiſſante*, & non pas *renduë puiſſante :* parce qu'alors *rendu* régit *puiſſante*, & ainſi eſt gérondif. Et quant à l'excéption dont nous avons parlé cy-deſſus, page. 140. *la peine que m'a donné cette affaire*, &c. il ſemble qu'elle n'eſt venuë que de ce qu'étant acoûtumez à faire le participe gérondif & indéclinable, lors qu'il régit quelque choſe; & qu'il régit ordinairement les noms qui le ſuivent : on a conſidéré icy *affaire*, comme ſi c'étoit l'acuſatif de *donné*, quoy qu'il en ſoit le nominatif, parce qu'il eſt à la place que cet acuſatif tient ordinairement en nôtre Langue, qui n'aime rien tant que la netteté dans le diſcours & la diſpoſition naturelle des mots dans ſes expreſſions.

Cecy ſe confirmera encore par ce que nous allons dire de quelques rencontres où le verbe auxiliaire *être*, prend la place de celuy d'*avoir*.

Deux rencontres où le Verbe Auxiliaire être *prend la place de celuy d'*avoir.

La prémiére eſt dans tous les verbes actifs, avec le reciproque *ſe*, qui marque que l'action a pour ſujet ou pour objet celuy même qui agit, *ſe tuer*, *ſe voir*, *ſe connoître*. Car alors le prétérit & les autres temps qui en dépendent ſe forment non avec le verbe *avoir*, mais avec le verbe *être*; *il s'eſt tué*, & non pas, *il s'a tué*; *il s'eſt veu*, *il s'eſt connu*. Il eſt difficile de deviner, d'où eſt venu cet uſage, car les Allemans ne l'ont point, ſe ſervant en cette rencontre du verbe *avoir*, comme à l'ordinaire: quoy que ce ſoit d'eux, aparemment, que ſoit venu l'uſage des verbes auxiliaires pour le prétérit actif. On peut dire néanmoins que l'action & la paſſion ſe trouvant alors dans le même ſujet, on a voulu ſe ſervir du verbe *être*, qui marque plus la paſſion, que du verbe *avoir*, qui n'eût marqué que l'action; & que c'eſt comme ſi on diſoit, *il eſt tué par ſoy-même*.

Mais

Digitized by Google

Mais il faut remarquer que, quand le participe (comme *tué*, *veu*, *connû*) ne ſe raporte qu'au reciproque *ſe*, encore même qu'étant redoublé, il le précède, & le ſuive, comme quand on dit; *Caton s'eſt tué ſoy-même*; alors ce participe s'acorde en genre & en nombre avec les perſonnes où les choſes dont on parle: *Caton s'eſt tué ſoy-même; Lucrece s'eſt tuée ſoy-même; Les Saguntins ſe ſont tuez eux-mêmes.*

Mais ſi ce participe régit quelque choſe différent du reciproque; comme quand je dis; *Oedipe s'eſt crevé les yeux:* alors le participe ayant ce régime, devient gérondif actif, & n'a plus de genre ny de nombre; de ſorte qu'il faut dire:

Cette femme s'eſt crevé les yeux,
Elle s'eſt fait peindre.
Elle s'eſt rendu la maîtreſſe.
Elle s'eſt rendu Catholique.

Je ſçay bien que ces deux derniers exemples ſont conteſtez par Monſieur de Vaugelas, ou plûtôt par Malherbe, dont il avouë néanmoins que le ſentiment en cela n'eſt pas receu de tout le monde. Mais la raiſon qu'ils en rendent me fait juger qu'ils ſe trompent, & donne lieu de réſoudre d'autres façons de parler où il y a plus de difficulté.

Ils prétendent donc qu'il faut diſtinguer quand les participes ſont actifs & quand ils ſont paſſifs : ce qui eſt vray. Et ils diſent que, quand ils ſont paſſifs, ils ſont déclinables : ce qui eſt encore vray. Mais je ne voy pas que dans ces exemples ; *elle s'eſt rendu* ou *renduë la maiſtreſſe* : *nous nous ſommes rendu* ou *rendus maiſtres*, on puiſſe dire que ce participe *rendu* eſt paſſif : étant viſible au contraire qu'il eſt actif ; & que ce qui ſemble les avoir trompez, eſt qu'il eſt vray que ces participes ſont paſſifs quand ils ſont joints avec le verbe *être* ; comme quand on dit, *il a été rendu maître*. Mais ce n'eſt que quand le verbe *être* eſt mis pour luy-même, & non pas quand il eſt mis pour celuy d'*avoir*, comme nous avons montré qu'il ſe mettoit avec le pronom reciproque *ſe*.

Ainſi l'obſervation de Malherbe ne peut avoir lieu que dans d'autres façons de parler, où la ſignification du participe, quoy qu'avec le pronom reciproque *ſe*, ſemble tout-à-fait paſſive ; comme quand on dit, *elle s'eſt trouvé* ou *trouvée morte*. Et alors il ſemble que la raiſon voudroit que le participe fût déclinable, ſans s'amuſer à cette autre obſervation de Malherbe, qui eſt de regarder ſi ce participe eſt ſuivy d'un

d'un nom ou d'un autre participe. Car Malherbe veut qu'il soit indéclinable quand il est suivy d'un autre participe, & qu'ainsi il faille dire ; *elle s'est trouvé morte :* & déclinable quand il est suivy d'un nom, à quoy je ne voy guere de fondement.

Mais ce que l'on pourroit remarquer ; c'est qu'il semble qu'il soit souvent douteux dans ces façons de parler par le reciproque, si le participe est actif ou passif : comme quand on dit ; *elle s'est trouvé* ou *trouvée malade* : *elle s'est trouvé* ou *trouvée guérie.* Car cela peut avoir deux sens : l'un qu'elle a été trouvée malade où guérie par d'autres : & l'autre qu'elle se soit trouvé malade ou guérie elle-même. Dans le premier sens le participe seroit passif, & par conséquent déclinable ; & dans le second il seroit actif, & par conséquent indéclinable. Et l'on ne peut pas douter de cette remarque, puisque, lorsque la phrase détermine assez le sens, elle détermine aussi la construction. On dit par exemple. *Quand le médecin est venu, cette femme s'est trouvée morte*, & non pas *trouvé :* parce que c'est à dire qu'elle a été trouvée morte par le médecin & par ceux qui étoient presens, & non pas qu'elle a trouvé elle-

Digitized by Google

même qu'elle étoit morte. Mais si je dis au contraire. *Madame s'eſt trouvé mal ce matin*, il faut dire *trouvé* & non point *trouvée*, parce qu'il eſt clair que l'on veut dire que c'eſt elle-même qui a trouvé & ſenty qu'elle étoit mal, & que partant la phraſe eſt active dans le ſens. Ce qui revient entiérement à la règle générale que nous avons donnée; qui eſt de ne rendre le participe gérondif & indéclinable que quand il régit; & toûjours déclinable quand il ne régit point.

Je ſçay bien qu'il n'y a rien encore de fort arrêté dans nôtre Langue touchant ces dernieres façons de parler. Mais je ne voy rien qui ſoit plus utile, ce me ſemble pour les fixer, que de s'arêter à cette conſidération du régime: au moins dans toutes les rencontres où l'uſage n'eſt pas entiérement déterminé & aſſuré.

L'autre rencontre où le verbe *être* forme les prétérits au lieu d'*avoir*, eſt en quelques verbes intranſitifs, c'eſt à dire, dont l'action ne paſſe point hors de celuy qui agit, comme *aller*, *partir*, *ſortir*, *monter*, *décendre*, *arriver*, *retourner*. Car on dit, *il eſt allé*, *il eſt party*, *il eſt ſorty*, *il eſt monté*, *il eſt décendu*, *il eſt arrivé*, *il eſt retourné*: & non pas *il a allé*, *il a party*, &c. D'où vient auſſi qu'a-

qu'alors le participe s'acorde en nombre & en genre, avec le nominatif du verbe : *Cette femme eſt allée à Paris, elles ſont allées, ils ſont allez*, &c.

Mais lors que quelques-uns de ces verbes, d'intranſitifs deviennent tranſitifs & proprement actifs, qui eſt lors qu'on y joint quelque mot qu'ils doivent régir, ils reprennent le verbe *avoir*, & le participe étant gérondif, ne change plus de genre ny de nombre. Ainſi l'on doit dire. *Cette femme a monté la montagne*, & non pas, *eſt monté* ou *eſt montée*, ou *a montée*. Que ſi l'on dit quelquefois, *il eſt ſorty le Royaume*, c'eſt par une ellipſe. Car c'eſt pour *hors le Royaume*,

CHAPITRE XXIII.

Des Conjonctions & Interjections.

LA ſeconde ſorte des mots qui ſignifient la forme de nos penſées, & non pas proprement les objets de nos penſées, ſont les Conjonctions, comme *&*, *non*, *vel*, *ſi*, *ergo*, &, non, où, ſi, donc. Car ſi on y fait bien réflection, on verra que ces particules ne ſignifient que l'opération même de nô-

Digitized by Google

tre esprit, qui joint, ou disjoint les choses, qui les nie, qui les considére absolument, où avec condition; par exemple, il n'y a point d'objet dans le monde hors de nôtre esprit, qui réponde à la particule *non*, mais il est clair qu'elle ne marque autre chose que le jugement que nous faisons qu'une chose n'est pas une autre.

De même *ne*, qui est en Latin la particule de l'interrogation, *aïsne?* Dites-vous? n'a point d'objet hors de nôtre esprit, mais marque seulement le mouvement de nôtre ame, par lequel nous souhaittons de sçavoir une chose.

Et c'est ce qui fait que je n'ay point parlé du Pronom interrogatif, *quis*, *quæ*, *quid*: parce que ce n'est autre chose qu'un pronom, auquel est jointe la signification de *ne*: c'est à dire, qui outre qu'il tient la place d'un nom, comme les autres pronoms, marque de plus ce mouvement de nôtre ame, qui veut sçavoir une chose, & qui demande d'en être instruite. C'est pourquoy nous voyons que l'on se sert de diverses choses pour marquer ce mouvement. Quelquefois cela ne se reconnoît que par l'inflexion de la voix, dont l'écriture avertit par une petite marque, qu'on appelle la marque de l'interrogation, & que l'on figure ainsi (?)

En

En François nous ſignifions la même choſe, en mettant les pronoms *je*, *vous*, *il*, *ce*, apres les perſonnes des verbes, au lieu que dans les façons de parler ordinaires ils ſont devant. Car ſi je dis *j'aime*, *vous aimez*, *il aime*, *c'eſt*, cela ſignifie l'affirmation: mais ſi je dis, *aimé-je? aimez-vous? aime-t-il? eſt-ce?* cela ſignifie l'interrogation. D'où il s'enſuit, pour le marquer en paſſant qu'il faut dire, *ſens-je*, *lis-je*, & non pas *ſentez-je*, *liſes-je*, parce qu'il faut toûjours prendre la perſonne que vous voulez employer, qui eſt icy la prémiére, *je ſens*, *je lis*, & tranſporter ſon pronom pour en faire un interrogant.

Et il faut prendre garde, que, lors que la 1. perſonne du verbe finit par un *e* féminin, comme *j'aime*, *je penſe*, alors, cet *e* féminin ſe change en maſculin dans l'interrogation à cauſe de *je* qui le ſuit, & dont l'*e* eſt encore féminin: parce que nôtre Langue n'admet jamais deux *e* féminins de ſuitte à la fin des mots. Ainſi il faut dire *aimé-je*, *penſé-je*, *manqué-je:* & au contraire il faut dire; *aimes-tu*, *penſe-t-il*, *manque-t-il*, & ſemblables.

Des Interjections.

Les interjections ſont des mots qui ne ſignifient auſſi rien hors de nous: mais ce ſont

ſeulement des voix plus naturelles qu'artificielles, qui marquent les mouvemens de nôtre ame, comme *ha*, *ô*, *heu*, *helas*, &c.

CHAPITRE XXIV.

De la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble.

IL reſte à dire un mot de la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble, dont il ne ſera pas difficile de donner des notions générales, ſuivant les principes que nous avons établis.

La Conſtruction des mots ſe diſtingue généralement, en celle de Convenance, quand les mots doivent convenir enſemble; & en celle de régime, quand l'un des deux cauſe une variation dans l'autre.

La prémiére, pour la plus grande partie, eſt la même dans toutes les Langues, parce que c'eſt une ſuitte naturelle de ce qui eſt en uſage preſque par tout, pour mieux diſtinguer le diſcours.

Ainſi la diſtinction des deux nombres, ſingulier & plurier a obligé d'acorder le ſubſtantif avec l'adjectif en nombre, c'eſt à dire de mettre l'un au ſingulier ou au plurier,

rier, quand l'autre y eſt. Car le ſubſtantif étant le ſujet qui eſt marqué confuſément, quoy que directement par l'adjectif, ſi le mot ſubſtantif marque pluſieurs, il y a pluſieurs ſujets de la forme marquée par l'adjectif; & par conſéquent il doit être au plurier: *homines docti*, *hommes doctes*.

La diſtinction du féminin & maſculin a obligé de même de mettre en même genre le ſubſtantif & l'adjectif ou l'un & l'autre quelquefois au neutre, dans les Langues qui en ont; car ce n'eſt que pour cela qu'on a inventé les genres.

Les verbes de même doivent avoir la convenance des nombres & des perſonnes avec les noms & les pronoms.

Que s'il ſe rencontre quelque choſe de contraire en apparence à ces règles, c'eſt par figure, c'eſt à dire en ſous-entendant quelque mot, ou en conſidérant les penſées plûtôt que les mots mêmes, comme nous le dirons cy-après.

La Syntaxe de régime au contraire, eſt preſque toute arbitraire, & par cette raiſon ſe trouve tres-differente, dans toutes les Langues. Car les unes font les régimes par les cas; les autres au lieu de cas, ne ſe ſervent que de petites particules qui en tiennent lieu, & qui ne marquent même que

peu de ces cas, comme en François & en Eſpagnol on n'a que *De*, & *A*, qui marquent le génitif & le datif, les Italiens y ajoûtent *Da* pour l'ablatif. Les autres cas n'ont point de particules, mais le ſimple article qui même n'y eſt pas toûjours.

On peut voir ſur ce ſujet ce que nous avons dit cy-deſſus, des prépoſitions & des cas.

Mais il eſt bon de remarquer quelques maximes générales, qui ſont de grand uſage dans toutes les Langues.

La 1. qu'il n'y a jamais de Nominatif qui n'ait raport à quelque verbe exprimé ou ſous-entendu : parce que l'on ne parle pas ſeulement pour marquer ce que l'on conçoit, mais pour exprimer ce que l'on penſe de ce que l'on conçoit, ce qui ſe marque par le verbe.

La 2. qu'il n'y a point auſſi de verbe qui n'ait ſon Nominatif exprimé ou ſous-entendu : parce que le propre du Verbe étant d'affirmer, il faut qu'il y ait quelque choſe dont on affirme, ce qui eſt le ſujet ou le Nominatif du verbe, quoy que devant les infinitifs il ſoit à l'acuſatif, *ſcio Petrum eſſe doctum.*

La 3. qu'il n'y peut avoir d'adjectif, qui n'ait rapport à un ſubſtantif, parce que l'adjectif

jectif marque confuſément un ſubſtantif qui eſt le ſujet de la forme qui eſt marquée diſtinctement par cet adjectif : *Doctus, ſçavant*, a rapport à quelqu'un qui ſoit ſçavant.

La 4. qu'il n'y a jamais de génitif dans le diſcours, qui ne ſoit gouverné d'un autre nom : parce que ce cas marquant toûjours ce qui eſt comme le poſſeſſeur, il faut qu'il ſoit gouverné de la choſe poſſédée. C'eſt pourquoy ny en Grec ny en Latin aucun verbe ne gouverne proprement le génitif, comme on l'a fait voir dans les Nouvelles Méthodes pour ces Langues. Cette règle peut être plus difficilement appliquée aux Langues vulgaires, parce que la particule *de*, qui eſt la marque du génitif, ſe met ſouvent pour la prépoſition *ex* ou *de*.

La 5. que le régime des Verbes eſt ſouvent pris de diverſes eſpèces de raports enfermez dans les cas, ſuivant le caprice de l'Uſage. Ce qui ne change pas le raport ſpécifique à chaque cas ; mais fait voir que l'uſage en a pû choiſir tel ou tel à ſa fantaiſie.

Ainſi l'on dit en Latin *juvare aliquem*, & l'on dit, *opitulari alicui*, quoy que ce ſoit deux verbes d'aider, parce qu'il a pleu aux Latins de regarder le régime du prémier verbe comme le terme où paſſe ſon action ;

& celuy du second, comme un cas d'attribution, à laquelle l'action du verbe avoit raport.

Ainsi l'on dit en François, servir quelqu'un, & servir à quelque chose.

Ainsi en Espagnol la plûpart des verbes actifs gouvernent indifféremment le datif ou l'acusatif.

Ainsi un même verbe peut recevoir divers régimes; sur tout en y mêlant celuy des prépositions, comme *præstare alicui*, ou, *aliquem*, surpasser quelqu'un. Ainsi l'on dit, par exemple *eripere morti aliquem*, où *mortem alicui*, ou, *aliquem à morte*. Et semblables.

Quelquefois même ces divers régimes ont la force de changer le sens de l'expression, selon que l'usage de la Langue l'a autorisé. Car par exemple en Latin; *cavere alicui* est veiller à sa conservation, & *cavere aliquem*, est se donner de garde de luy: en quoy il faut toûjours consulter l'Usage de toutes les Langues.

Des figures de construction.

Ce que nous avons dit cy-dessus de la Syntaxe, suffit pour en comprendre l'ordre naturel, lors que toutes les parties du discours

Digitized by Google

cours ſont ſi ſimplement exprimées, qu'il n'y a aucun mot de trop ny de trop peu, & qu'il eſt conforme à l'expreſſion naturelle de nos penſées.

Mais parce que les hommes ſuivent ſouvent plus le ſens de leurs penſées, que les mots dont ils ſe ſervent pour les exprimer; & que ſouvent pour abréger ils retranchent quelque choſe du diſcours; ou bien que regardant à la grace, ils y laiſſent quelque mot qui ſemble ſuperflu, ou qu'ils en renverſent l'ordre naturel: De là eſt venu qu'ils ont introduit quatre façons de parler, qu'on nomme *figurées*, & qui ſont comme autant d'irrégularitez dans la grammaire, quoy qu'elles ſoient quelquefois des perfections & des beautez dans la Langue.

Celle qui s'acorde plus avec nos penſées qu'avec les mots du diſcours s'appelle SYLLEPSE, ou *Concéption;* comme quand je dis; *il eſt ſix heures.* Car ſelon les mots il faudroit dire *elles ſont ſix heures*, comme on le diſoit même autrefois, & comme on dit encore, ils ſont ſix 8. 10. 15. hommes, &c. Mais parce que ce que l'on prétend n'eſt que de marquer un temps précis, & une ſeule de ces heures, ſçavoir la ſixiéme; ma penſée qui ſe jette ſur celle-là, ſans regarder aux mots, fait que je dis, *il eſt ſix heu-*

res, plûtôt qu'*elles ſont ſix heures.*

Et cette figure fait quelquefois des irrégularitez contre les genres; comme, *Ubi eſt ſcelus qui me perdidit?* Contre les nombres, comme *Turba ruunt:* Contre les deux enſemble, comme, *Pars merſi tenuere ratem*, & ſemblables.

Celle qui retranche quelque choſe du diſcours s'appelle ELLIPSE, ou *Defaut*. Car quelquefois on ſous-entend le verbe, ce qui eſt très-ordinaire en Hébreu, où le verbe ſubſtantif eſt preſque toûjours ſous-entendu. Quelquefois le nominatif, comme *pluit*, pour *Deus*, ou *natura pluit*. Quelquefois le ſubſtantif, dont l'adjectif eſt exprimé: *paucis te volo*, ſup. *verbis alloqui*. Quelquefois le mot qui en gouverne un autre; comme *eſt Romæ*, pour, *eſt in urbe Romæ*. Et quelquefois celuy qui eſt gouverné; comme *Facilius reperias* (ſup. *homines*) *qui Romam proficiſcantur*, *quam qui Athenas*. Cic.

La façon de parler qui a quelque mot de plus qu'il ne faut, s'appelle PLE'ONASME, où *Abondance*; comme *vivere vitam*, *magis major*, &c.

Et celle qui renverſe l'ordre naturel du diſcours, s'appelle HYPERBATE, où *Renverſement*.

On peut voir des exemples de toutes ces figu-

figures dans les Grammaires des Langues particuliéres, & ſur tout dans les Nouvelles Méthodes que l'on a faites pour la Gréque & pour la Latine, où l'on en a parlé aſſez amplement.

J'ajoûteray ſeulement qu'il n'y a guere de Langue qui uſe moins de ces figures que la nôtre : parce qu'elle aime particuliérement la netteté, & à exprimer les choſes autant qu'il ſe peut, dans l'ordre le plus naturel & le plus deſembaraſſé, quoy qu'en même-temps elle ne cède à aucune en beauté ny en élégance.

AVERTISSEMENT.

ON n'a point parlé dans cette Grammaire, des mots Dérivez ny des Compoſez, dont il y auroit encore beaucoup de choſes très-curieuſes à dire : parce que cela regarde plûtôt l'ouvrage du DICTIONAIRE GENERAL, *que de la Grammaire générale. Mais l'on eſt bien-aiſe d'avertir que depuis la prémiére impreſſion de ce livre, il s'en eſt fait un autre intitulé,* LA LOGIQUE, OU L'ART DE PENSER, *qui étant fondé ſur les mêmes principes, peut extrémement ſervir pour*

pour l'éclaircir & prouver plusieurs choses qui sont traitées dans celuy-cy.

Le Libraire qui a fait faire cette édition demande pardon à l'Autheur & au public d'avoir osé faire une petite Addition au chapitre 15. de la seconde partie de cette Grammaire, qui traitte des divers temps du verbe. Il avoüe que sa remarque est inutile à un François qui sçait sa langue, mais comme il demeure dans un païs où la langue Françoise n'est pas la langue régnante il a cru la devoir faire en faveur des Etrangers.

Digitized by Google

TABLE

DES TITRES ET CHAPITRES de la Grammaire générale.

PREMIERE PARTIE.

Où il eſt parlé des Lettres & des caractéres de l'écriture.

Chap. I. *DEs lettres comme ſons, & premiérement des voyelles.* page 8
II. *Des conſones.* 11
Table *des conſones Latines, vulgaires, Grèques & Hébraïques.* 12
III. *Des ſyllabes.* 16
IV. *Des mots entant que ſons, où il eſt parlé de l'Accent.* 18
V. *Des lettres conſidérées comme caractéres.* 20
VI. *D'une nouvelle maniére pour aprendre à lire facilement en toutes ſortes de Langues.* 25

SE-

SECONDE PARTIE.

Où il eſt parlé des principes & des raiſons, ſur leſquelles ſont appuyées les diverſes formes de la ſignification des mots.

Chap. I. *Que la connoiſſance de ce qui ſe paſſe dans nôtre eſprit, eſt néceſſaire pour comprendre les fondemens de la Grammaire, & que c'eſt de là que dépend la diverſité des mots qui compoſent le diſcours.* page 28

II. *Des Noms, & prémiérement des Subſtantifs & Adjectifs.* 32

III. *Des noms propres & appellatifs ou généraux.* 38

IV. *Des nombres, ſingulier & plurier.* 38

V. *Des Genres.* 41

VI. *Des Cas & des Prépoſitions entant qu'il eſt néceſſaire d'en parler pour entendre les Cas.* 45

1. *Du Nominatif.* 46

2. *Du Vocatif.* ibid.

3. *Du Génitif.* 48

4. *Du Datif.* 50

5. *De l'Acuſatif.* 51

6. *De l'Ablatif.* 52

VII. *Des Articles.* 54

VIII. *Des Pronoms.* 61

IX. *Du Pronom appellé Relatif.* 68

X. *Examen d'une Règle de la Langue Françoiſe: qui eſt qu'on ne doit pas mettre le Relatif après un nom ſans article.* 79

Chap.

Digitized by Google

Chap. XI. *Des Prépositions.* p. 87
XII. *Des Adverbes.* 92
XIII. *Des Verbes: & de ce qui leur eſt propre & eſſentiel.* 93
XIV. *De la diverſité des perſonnes & des nombres dans les Verbes.* 103
XV. *Des divers temps du Verbe.* 107
XVI. *Des divers Modes ou maniéres des Verbes.* 111
XVII. *De l'Infinitif.* 115
XVIII. *Des Verbes qu'on peut appeller Adjectifs, & de leurs différentes eſpéces, Actifs, Paſſifs, Neutres.* 119
XIX. *Des Verbes Impersonnels.* 124
XX. *Des Participes.* 129
XXI. *Des Gérondifs & des Supins.* 131
XXII. *Des Verbes auxiliaires des Langues vulgaires.* 134
Table *du verbe auxiliaire* Avoir *& des temps qu'il forme.* 138
Deux rencontres où le verbe auxiliaire Etre *prend la place du verbe* Avoir. 144
XXIII. *Des Conjonctions & Interjections.* 149
XXIV. *De la Syntaxe ou Conſtruction des mots enſemble.* 152
Des Figures de Conſtruction. 156

CATA-

Digitized by Google

CATALOGUE

Des Livres de Musique nouvellement imprimez

à AMSTERDAM

chez

ESTIENNE ROGER,

Marchand Libraire, où dont il a nombre, avec les prix.

Et qui se vendent à Londres, chez François & Paul Vaillant, Libraires dans le Strand.

LEs Airs sérieux & à boire, des Mois de Janvier, Fevrier, Mars, Avril, May, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre & Décembre de l'année 1701. augmentés considerablement chaque Livre séparé à 1 florin, & quand on les prend complets à f. o. 15

Les Airs serieux & à boire des mois de Janvier, Fevrier, Mars, Avril, May, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre & Decembre de 1702. augmentés de même chaque Livre séparé à 1 florin, & quand on les prend complets à f. o. 15

On continuera d'imprimer tous les Mois les Livres d'Airs qui paroîtront à Paris, augmentés de plus de la moitié de quantité de beaux Airs manuscrits & des plus beaux Airs des Opera nouveaux.

Recueil

Digitized by Google

Recueil d'airs ſérieux & à boire, liv. prém. gr. f. 1. 10
livre ſecond. f. 1. 10
livre troiſiéme. f. 1. 10
livre quatriéme. f. 1. 10
livre cinquiéme. f. 1. 10
Les Airs à chanter de la Tragédie d'Eſther. f. 12
Athalie Tragédie compoſée par Mr. Racine & les chœurs mis en Muſique par Mr. Konink. f. 2. 10
Les Pſeaumes de Godeau à quatre parties. f. 2.
Les airs à chanter de la Comédie je vous prens ſans Verd. f. 8
Les airs à chanter de la Comédie, la Foire de Beſons avec l'augmentation. f. 8
Les airs à chanter de la Comédie, le mary ſans femme, gravé f. 6
Les airs à chanter de la Comédie, attendés moi ſous l'Orme, gravé f. 6
Les airs à chanter de la Comédie, la foire de S. Germain, gravé f. 6
Les airs à joüer & à chanter de l'opera de Village, à 7 parties, 3 pour les voix & 4 pour les inſtrum. en 6. livres gravé f. 1. 2
Les airs d'Abel, pour le concert du Doule. f. 6
L'amour vainqueur Paſtorale, chantée devant S. M. le 13 Août, devant Monſeigneur le 9, devant Monſieur & Madame le 15, compoſée par le fils de Philidor l'aîné, ordin. de la Muſique du Roy. f. 2.
Airs & Dialogues à 1, 2, 3, 4 & 5 voix, avec des Ritournelles, compoſez par Mr. Lambert Maître de la Muſique de la chambre du Roy. f. 7.
L'Opera le Triomphe des Arts. f. 1. 13
Les Trios des opera de Lully, ſçavoir 1 Baſſ. chantante accompagnée de 2 violons & 2 deſſus de voix & 1 Baſſe. f. 6.

Livres d'Airs Italiens & Flamands & traitez de Muſique.

Cantate e Ariette à voce ſola con inſt. & ſenſa Autore F. le Grand, libro primo. f. 1. 13
Cantate e Ariette à voce ſola con violini e ſenſa del Signore N. F. le Grand, libro ſecondo. f. 1. 13

Fran-

Digitized by Google

Franceſco Antonio Piſtochi, opera prima, 6 cantati, 2 Duetti, 2 airs François & 2 Allemans. f. 4.

Cantate à 1 e 2 voce col B. C. del Signore Scarlati, Opera prima. f. 2.

Cantate e Ariette a voce ſola con violini ad libit. del Signore Polaroli e altry famoſi Autory. f. 3.

Les mêmes ſans violons. f. 2.

Cantate à 1 & 2 voce con Tromba e Flauti e ſenſa del illuſt. Sig. Caldara, Polaroli, Marini, Albinoni e altri Autory. f. 2. 10

Hollandſe Minne- en Drink-liederen door S. de Konink. f. 1. 10

Traitté de compoſition par M. de Nivers, François & flamand. f. 1 13

Elements ou principes de muſique avec la maniere du chant, par Mr. Loulié. f. 1. 10

Nouvelle methode pour apprendre à chanter avec la maniere de faire les agrémens quand ils ne ſont point marquez par M. Rouſſeau f. 1. 10

Livres de Meſſes & Motets à une & pluſieurs voix avec & ſans Inſtruments.

Alexandro Grandi Opera terza, 3 Miſſæ à 3 e 4 voce, con violini e ſenſa. f. 4. 10

Pietro de Gli Antonie, opus octavum, 3 Miſſæ à 3 voce 2 canti e baſſo con 2 violin. ad libitum. f. 4.

Baſſani opus octavum Mottetti, a voce ſola con 2 violini. f. 4 10

Baſſani opera undecima mottetti à 1, 2, 3 & 4 voci con violini e ſenſa. f. 4. 10

Baſſani opera duodecima 12 mottetti à voce ſola con due violini ad libit. f. 4

Baſſani opera XIII, Motteti a voce ſola con 2 violini. f. 3.

Baſſani opera XVIII. 3 Miſſæ a 4 e 5 voci con violini e Ripieni. Et Baſſani opera XX. Miſſa per li Defonti, concertata à 4 voci con Violini e Ripieni *tous deux enſemble.* f. 9.

Moteti à 1, 2, 3 e 4 voci e 2 inſtr. autore S. de Konink. f. 4.

Dix mottets de G. Hugo Wilderer vice maitre de la chapelle de l'El. Palatin à 2, 3 & 4 voix & inſtr. f. 4.

Cherici opera ſexta, motetti à 2 e 3 voce con violini e ſenſa. f. 4. 10

P. Benedicti

P. Benedicti a St. Joſepho, opera nona, meſſe & motets, a 1, 2 & 3 voix & inſtr. f. 4. 10
Meſſe & motets de M. Fioco à 1, 2, 3, 4 & 5 voix, & 3, 4 & 5 inſtrum. f. 5.
Alphonſo d'Eve, opera prima, meſſe & motets, à 1, 2, 3, 4 & 5 voix & 5 inſtrum. f. 6.
Johanne Baptiſta Allegri, opera prima, 12 motetti à voce ſola con 2 violini, violoncello, e B. C. f. 5.
Motetti à 1, 2 e 3 voci parte con inſtrumenti, e parte ſenſa, di Giacomo Batiſtini Maeſtro di Capella della Catedrale di Novara, opera ſeconda. f. 4 10
Motetti à 2 e 3 voci con Violini e ſenſa da Giuſeppe Aldrovandini Academico Filarmonico, opera prima. f. 4.
Salmi concertati a 2 e 3 voci con violini per tutto l'Anno da Gio Baptiſta Baſſani opera 24. f. 4, 10

Livres de pieces pour les Flutes, les Hautbois & pour les violons à la Françoiſe à 3 & 4 parties.

Les airs à joüer de l'opéra le Triomphe de l'amour, a 3 parties, gravé f. 1. 10
Les airs à joüer de l'opéra de Phaëton, à 4 parties, gravé f. 1. 13
Les airs à jouer de l'opéra de Bellérophon à 4 parties, gravé f. 1. 13
Les Airs a joüer de l'opéra d'Iſis a 4 part. gr. f. 1. 13
Les airs à joüer de l'opéra d'Amadis, à 4 parties, gravé, f. 1. 13
Les Airs à joüer de l'Opéra de Cadmus à quatre parties, gravé f. 1. 13
Les Airs à joüer de l'Opéra de Perſée à quatre parties, gravé f. 1. 13
Les Airs à joüer de l'Opéra de Proſerpine à quatre parties, gravé f. 1. 13
Les Airs à joüer de l'Opéra le temple de la paix à 4 parties, gravé f. 1. 13

On grave tous les Airs des Opéra de Mr. Lully de la même maniere.

Recueil d'airs à 4 inſtr. tirez des opera Tragédies & Comédies de M. Purcel, livre prémier, gr. f. 4.

Re-

Recueil d'airs à 4 inſtr. tirés des opera Tragédies & Comédies de Mr. Purcel, livre ſecond, gr. f. 4.

Les Trios de M. Konink pour toutes ſortes d'inſtrumens, livre prémier, gravé f. 1. 16

Les Trios de M. Konink pour toutes ſortes d'inſtrumens, livre ſecond, gravé f. 2.

Les Trios de M. de la Barre pour les flûtes, violons & hautbois, livre prémier gravé f. 3. 10

Les Trios de Mr. de la Barre pour les violons, flûtes & hautbois, livre ſecond, gravé f. 3. 10

Les Trios de M. Marais pour les flûtes, violons, hautbois, & deſſus de viole, nouvelle édition, gr. f. 5.

Les Trios de différens Auth. pour toutes ſortes d'inſt. mis en ordre par M. Babel, liv. prémier, gravé f. 4. 10

Les Trios de différens Autheurs pour toutes ſortes d'inſtr. mis en ordre par M. Babel, livre ſecond, gravé. f. 3. 10

Les Trios d'Anders pour toutes ſortes d'inſtr. gravé f. 1. 10

Les Trios de differens Autheurs pour la flute & le violon f. 1. 10

Les Trios des opera de Lully pour les voix & les inſtr. f. 6.

Les Trios de M. Jean Lenthon Ordinaire de la Muſique de ſa Majeſté Britannique pour toutes ſortes d'inſtrumens, gravé f. 1. 13

La ſuitte du Roi d'Angleterre pour la flûte & le violon. f. 1.

Ouvertures Allemandes, ſarabandes, courantes, gigues, &c. à 3 & 4 part. pour la flûte, le violon & le hautbois, compoſées par Nic. Deroſiers, gr. f. 4.

Pieces en Trio pour les violons, flûtes & hautbois, compoſées par M. Lambert, Maître de la Muſique de la Chambre du Roy, gravé f. 3.

Suittes faciles pour une flûte ou un violon & une B. C. de la compoſition de Mrs du Fau, l'Enclos, Pinel, Lully, Bruyninghs, le Fevre & autres habiles maîtres, avec les agrémens marquez en faveur de ceux qui commencent à apprendre, gr. f. 1. 10

Pieces en Trio pour les flûtes, violons & Hautbois compoſées par M. de la Maillerie, gravé f. 3.

Trois ſuittes de pieces & ſonates pour le violon, la flûte, le hautbois & particuliérement le deſſus de viole avec une B. C. compoſées par Mr. Heudeline gravé f. 2. 10

Six ſuittes pour un violon, flûte ou hautbois & B. C. compoſées par M. Dieupart, gravé f. 3.

Les

Digitized by Google

Les Trios de Mr. d'Eve pour les flutes, violons & hautbois, ſeconde édition conſiderablement augmentée & gravée en taille douce. f. 3.

Pieces à 3 & à 4 parties pour les flutes, violons & hautbois, compoſees par Mrs. Paiſible & King. f. 3.

Suittes en Trio pour les Flutes, Violons & Hautbois compoſées par Mr. Déroſiers muſicien de le chambre de S. A. E. Palatine Livre prémier, gravé f. 2. 10

Suittes en Trio pour les Flutes, Violons & Hautbois compoſées par Mr. Déroſiers Muſicien de la chambre de S. A. E. Palatine Livre ſecond, gravé f. 2. 10

Suittes en Trio pour les Flutes, Violons & Hautbois compoſées par Mr. Déroſiers Muſicien de la chambre de S. A. E. Palatine Livre troiſiéme, gravé f. 2. 10

Pieces à l'Angloiſe & à l'Italienne pour les Flutes, les Hautbois & les Violons.

Le premier livre de toutes les contredances Angloiſes, gravé f. 1 10

Le ſecond idem, grave f. 1. 10

Ces livres joints au Recueil des nouvelles contredances Angloiſes contiennent toutes les contredances imprimées en Angleterre.

Nouvelles contredances Angloiſes, gravé f. 1. 10

Le quatriéme livre des Contredances Angloiſes, gravé f. 11

Contredances de différentes Nations de l'Europe le deſſus & la baſſe, gravé f. 2.

Le Muſicien Maiſtre de Dance contenant 118 Dances & Contredances tant Angloiſes que Hollandoiſes & Françoiſes à un Deſſus & une Baſſe, propres à jouer ſur les Flutes, Violons & Hautbois. f. 2. 10

Oude en Nieuwe Hollandſe boeren lieties en Contredanſen, gravé f. 1. 10

Oude en Nieuwe Hollandſe boeren lieties en Contredanſen tweede deel. f. 1. 10

Duos de divers maiſtres Anglois pour la flute & le violon, gravé f. 1. 10

Digitized by Google

Duos de divers maitres Anglois, pour la flute choiſis & mis en ordre par Mr. Bingham livre premier, gravé f. 1. 13

Duos & ſonates pour la flute choiſis & mis en ordre par Mr. Bingham, *livre ſecond*, gravé f. 2. 5

Duos & ſonates &c. de Mr. Bingham livre troiſiéme, gravé. f. 2.

Ouvertures, Sonates & Airs à 2 flutes de Mrs. Simon Barret, Finger, Nicolo & Walther, gravé f. 2.

Six Sonates de differens maitres Italiens & Anglois à 2. deſſus d'inſtr. flutes ou violons, choiſis & mis en ordre par Eſt. Roger, gravé f. 2.

Six Sonates idem à une flute & une Baſſe, gr. f. 2.

Douze Sonates à 2 flûtes, violons ou hautbois compoſées par S. de Koning, gravé f. 3.

Douze Sonates idem à une flute & une baſſe, gr. f. 3.

Six Sonates, 3 à 1 flûte & 1 Baſſ. C. & 3 à un violon & une Baſſ. C. compoſez par M. D. Purcel, gr. f. 2.

Quatorze Sonates à deux flutes, ſix de Mr. Finger, ſix de Mr. Cortivil & deux de Mr. Paiſible, gravé f. 3

Six Sonat. à cinq parties deux flutes & 2 hautbois, ou violons & baſſ. C. de Mrs. Finger & Keller, gravé f. 4.

Huit Sonates à trois inſtr. deux flutes ou violons & une baſſe de Mrs. Orme & Keller, gravé f. 3.

Huit Sonat. à deux flutes, 6 de Mr. Rogers, 1 de Mr. Paiſible & un de Mr. Arcangelo Corelli gravé f. 2.

Quatorze Sonates pour le violon & particulierement le hautbois à ſix parties, compoſez par Mr. Roſier, gravé f. 6.

Fingher opera ſeconda conſiſtant en ſix ſonates 3 à un violon & 3 à une flute & une B. C. gravé f. 1. 13

Six Sonat. 3 à une flute & trois à un violon & 1 B. C. de Mr. Croſts & un maiſtre Italien, gravé f. 1. 13

Six Sonates à fluto ſolo col baſſo continuo, trois d'un maiſtre Italien & trois de Mr. Finger gr. f. 2.

Six Sonates de Mr. Keller, dediés à la Princeſſe de Dannemark, les trois premiers à 2 violons, une Alte, une Trompette & une Baſſe, & les trois autres à deux flutes, & deux hautbois ou violons, & une baſſe continue, gravé f. 4.

Douze Sonates à une flute & 1 baſſe & deux caprices à deux flutes & 1 baſſe, compoſez par M. Andreas Parcham opera prima, gravé f. 3.

Godfry

Godfry Finger, opera terza, dix ſonates à une flute & une baſſe cont. gravé f. 3.
Godfry Finger, opera quarta, ſix ſonates à 2 flutes & une baſſ. cont. gravé f. 3.
Huit Sonates dont il y en a 6 de M. Williams, 3 à 2 violons & une baſſe, & 3 à 2 flutes & une baſſe, & deux de M. Finger, l'un à une trompette ou flute & un hautbois, & B. cont. & l'autre à un violon & hautbois & B. cont. f. 3.
Six Sonates à 2 flutes de Mr. Paiſible f. 2.
Six Sonates à 2 flutes & 1 Baſſe, la ſeconde flute ad libitum compoſés par M. de la Maillerie. f. 2. 10
Six Sonates à une Flute & une Baſſe continue de Mrs. Greber & Fede, gravé f. 2.

Sonates pour les violons à 2 violons & une Baſſe Continue, la plupart avec un violoncello ou viole de Gambe.

Corelli opera prima ſonate à 3 col violoncell. gravé f. 4.
Corelli opera ſeconda baletti à 3, gravé f. 2. 10
Corelli opera tertia ſonat. à 3. col violonc. gravé f. 4.
Corelli opera quarta baletti à tré, gravé f. 3.
Bernardi opera ſeconda, ſonat. à tre, gravé f. 3.
Tonini opera ſeconda, ſon. à 3 col violonc. gr. f. 4.
Mirini opera terza, 12 ſonat. les 8 premiers à deux violons, Baſſe & B. cont. & les quatre derniers à ſix inſtrumens, gravé f. 4. 10
Marini opera quinta baletti à la Franceſe à 3 gr. f. 3. 10
Aurelio Paolini opera prima, ſonate à tré, col violoncello, gravé f. 3.
Antonio Veracini opera prima, ſonate à tré col violoncello, gravé f. 4.
Tomazo d'Albinoni opera prima, ſonate à tré col violoncello, gravé f. 4
Joſephi Benedicti opus octavum, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 4.
H. Anders opera ſeconda ſonat. à 3 & 4 inſtr. gr. f. 4.
Giulio Taglietti opera ſeconda, ſei concerti e 4 ſimphonie à tre, grave. f. 4.
Ravenſchroft alias Redieri opera prima ſonate à tre, col violoncello, gravé f. 4.

Digitized by Google

Anton. Caldara opera prima, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 5.
Anton. Caldara opera ſeconda, ſonata da camera à tre, gravé f. 3. 10
Antonio Luigi Baldacini opera prima, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 4.
Maria Ruggieri opera quarta, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 4.
Chriſtophoro Pez opera prima, ſonate à tre col violonc. gravé f. 5.
Six ſonates de Mr. de Swaen à 2 violons, un violoncello, & baſſ. cont. gravé f. 3.
Antonio Buonporti Gentilhomme di Trento, opera ſeconda, ſonata da camera à tré, gravé f. 3. 10
Torelli opera quinta, 6 ſimphonie a 3, e 6 concerti à 4, 2 viol. alto e baſſo, gravé f. 4.
Gioſeppe Torelli, opera ſeconda, Baletti da camera a tré, gravé f. 3. 10
Finger opera prima, 12 ſonat. les 3. premiers à 1 violon, une viole de gambe & 1 baſſ. cont. les 3 ſuivants à 2 violons, 1 violoncell. & 1 baſſ. cont. les 3 autres à deux viol. une alte & baſſ. contin. & les trois derniers à trois viol. & une baſſ. gravé f. 5.
Gerardo Han, opera prima, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 4. 10
Andrea Fiore Academico Filarmico, opera prima, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 4.
Henrici Albicaſtro opera prima, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 4.
Pietro Franchi, opera prima, ſonate à tre col violoncello, gravé f. 4.
Antonio Carelio opera prima, 12 ſonate à tre col violoncello e baſſ. cont. gravé f. 5.
Giacomo Sherard opera prima, douze ſonate à tré col violoncello, gravé f. 6.
Godfry Finger, opera quinta, dix ſonat. à tré, gr. f. 4.
Six ſonates de A. Ziani à 2 violini col Baſſo f. 2. 10
Gaſparo Gaſpardini opera ſeconda, 12 ſonates à 2 violini, col violoncell. e B. C. f. 4.
Gio : Bianchi opera prima, douze ſonates à 2 violini col violoncello e B. Cont. f. 4.
Tomaſo Albinoni opera Terza, 12. ſonates à 2 violini, col violoncello e B. cont. f. 4.
Henrici Albicaſtro opera quarta, 12 ſonates à 2 violini, col violoncello e B. cont. f. 4.

Huit.

Digitized by Google

Huit ſonates de Williams & Finger à 2 deſſus & 1 Baſſe f. 3.

Gentili opera prima, 12 ſonates à 2 violini, col violoncello & B. cont. f. 4.

Douze Sonates à 2 violons, 1 violoncello, & B. cont. de Mr. Corbet opera prima f. 5.

Six Sonates de Mr. Frank à 2 violons un violoncello & B. cont. f. 4.

Pietro Alberti opera prima, 12 ſonates à 2 violons, violoncello & B. continuo. f. 5.

Nicolao Franciſco Haim Romano opera prima, 12 ſonate da camera à 2 violini e Baſſo o Arcileuto f. 5.

Gio Bianchi opera ſeconda, ſei ſonata à tre 2 violini e violoncello & ſei concerti à 4 due violini, Alto e violoncello col Baſſo continuo f. 4. 10

Sonates pour les violons à fortes parties.

14 Sonat. pour le violon & particulierement le hautbois à 6 parties, par Mr. Roſier, gravé f. 6.

6 Sonat. de M. Keller, dediés à la Princeſſe de Dannemark, les 3 premiers à 2 violons, une trompette & 1 baſſe, & les 3 autres à 2 flûtes & 2 hauthois ou violons & 1 baſſ. cont. gravé f. 4.

6 Sonates de Mrs. Corelli, Caldara & Gabrieli, à 4, 5 & 6 parties, gravé f. 4.

Marini opera terza, 12 ſonat. les 3 premiers à 4 & les quatre derniers à ſix, gravé f. 4. 10

Torelli opera quinta, ſix ſimphonies à trois & 6 concerts à quatre, deux viol. 1 alto e violoncello, col baſſ. cont. gravé f. 4.

Torelli opera ſexta, douze ſonates, a due violini, Alto, & baſſ. cont. gravé. f. 4.

H. Anders opera ſeconda, 12 ſonat. à 3 e 4 inſt. gr. f. 4.

Andrea Groſſi opera terza 12 ſonat. à 3. 4. e 5. inſtr. gravé f. 5.

Finger opera prima, 12 ſonat. les 3. premiers, à un violon, 1 viole de Gambe, & 1 baſſ. C. les 3 ſuivants à 2 violons, 1 violoncell. & 1 B. C. les trois autres à 2 viol. 1 Alte & B. C. & les trois derniers à trois violons & une baſſ. gravé f. 5.

Albinoni opera ſeconda, 6 ſimphonie e 6 concerti à 6 e 7 inſtr. gravé f. 7.

Artemio Motta, opera prima, dix concerti à 2 violini,

Digitized by Google

Alto, Tenore e Baſſo f. 6.
Gio Bianchi opera ſeconda, ſei ſonata à tre 2 violini e violoncello & ſei concerti à 4 due violini. Alto e violoncello col Baſſo continuo f. 4. 10.

Sonates à un violon ſeul, & 1 viole de Gambe ou B. C.

Corelli opera quinta libro primo Sonata da chieſa & libro ſecondo Sonata da camera à Violino e Violoncello col baſſo continuo, 3 libri, gr. f. 8.
Corelli e altri autory ſonat. à violino ſolo col baſſo continuo, gravé f. 3.
Tonini opera terza baletti da camera à violino e violone o cimbalo, gravé f. 1. 13
Veracini opera ſeconda, ſonat. à Violino ſolo col Baſſo, gravé f. 3
Veracini opera terza, ſonat. à 1 viol. 1 violone & 1 baſſ. cont. gravé f. 4.
Torelli opera ſeptima, ſonata da Camera à violino e violone o cimbalo, gravé f. 3.
Torelli opera quarta, 12 introdutione à violino e violoncello o baſſ. cont. gravé f. 3.
Torelli, Perti, e altri Autorye, Sonates à violino e violone o cimbalo, gravé f. 2.
Ricercate à violino e violone o cimbalo da Pietro de Gli Antoni opera quinta, gravé f. 3.
Dixhuit Sonates a violino ſolo da Giov. Schenck, opera ſettima, gravé f. 4.
Finger opera ſeconda conſiſtant en ſix ſonates, trois à un violon, & trois à une flute & une baſſ. cont. gr. f. 1. 13
Six Sonates 3 à 1 Flûte & 1 B. C. & 3 à 1 Violon & une B. C. compoſez par Mr, Daniel Purcell, gravé f. 2.
Six Sonates, trois à 1 flute & 1 B. cont. & trois à 1 violon & 1 B. cont. de Mr. Crofts & un maiſtre Italien f. 1. 13
Six ſonates à violino ſolo col baſſo cont. 3 de Mr. Einger. & trois de Mr. crofts, gravé f. 2.
Quatorze ſonates, dix à violino ſolo col baſſ. cont. e 4 à violoncello ſolo col baſſ. cont. e un canone à due violoncello del ſignore Angelo Maria Fiore, gr. f. 3.
Sonates & Aris à violino ſolo del Signore Heudeline, gr. f. 2. 10
Henrici Albicaſtro opera ſeconda, libro primo e libro ſecondo, ſonate

ſonate à violino ſolo col baſſ. cont. gravé f. 6.
Henrici Albicaſtro opera Terza 12 ſonate à violino e violoncello col B. cont. f. 4.
Les ſolos de Nicolas Matteis, livre prémier. f. 3.
---------- livre ſecond. f. 3.
---------- livre troiſieme. f. 3.
---------- livre quatrieme. f. 3.
---------- livre cinquieme. f. 3.
Gaſparo Viſconti Romano opera prima, ſonate à violino ſolo col Baſſo continuo f. 3.
Henrici Albicaſtro opera quinta, ſonat, à violino ſolo col Baſſo continuo f. 4.

Pieces pour la viole de Gambe.

Konſt-oeffeningen ou quinze ſonat. à 1 viole de Gambe & une baſſ. cont. compoſés par Mr. Schenck gr. f. 9.
Scherzi muſicali, ou ſuites pour la viole de Gambe à 1 viole & 1 baſſ. cont. ad libitum compoſées de Preludes, Allemandes, ſarabandes, Gigues, chaconnes, Ouvertures, Gavottes, Paſſacailles, &c. par Mr. Schenk, gravé f. 9.
La Nimphe del Rheno ou douze ſonates à 2 violes de Gambe, compoſez de Preludes, Allemandes, courantes, ſarabandes, gigues, menuets, chaconnes, gavottes, &c. par M. ſchenck opus VIII. gr. f. 9.
Pieces à une & deux violes de Gambe & baſſ. cont. compoſées par Mr. Marais ordinaire de la muſique du Roy, gravé en 3 livres ſéparés. f. 10.
Le ſecond livre de Pieces de viole de M. Marais à 1 viole de Gambe & B. cont. f. 10.
Dix ſonates à deux violons de Gambe & 1 baſſ. cont. trés propres à joüer avec des Baſſes ou des Baſſons de la compoſition du ſieur Carolo, gravé f. 4.
Trois ſuittes de piéces pour un Deſſus de viole ou violon & baſſ. cont. compoſ. par Mr. Heudeline f. 2. 10
Sonates, Allemandes, courantes, ſarabandes, Gigues, Gavottes, Rondeaux, Paſſacailles, &c. à une viole de Gambe & une baſſ. cont. de Mr. Jean Snep, gravé f. 5.
Piéces de viole de Gambe de Mr. Hakart compoſées de préludes, Allemandes, courantes, ſarabandes, gigues, Fantaiſies &c. à une viole de gambe & une Baſſe continue f. 6.

Digitized by Google

Pieces pour le Claveſſin

Un livre de pieces de claveſſin de Mr. le Begue organiſte du Roy, gravé f. 6.
Le ſecond livre de claveſſin de Mr. le Begue. f. 5.
Une ſuite de pieces de claveſſin de Mr. le Begue organiſte du Roy, gravé f. 1. 4
10 Suittes pour le claveſſin compoſées par Mr. Froberge, gravé f. 4.
Toccates & ſuittes pour le claveſſin de Mrs. Paſquini, Poglietti & Gaſpart Kerle, gravé f. 2.
Pieces pour le claveſſin compoſées par Mr. Marchand, livre prémier f. 1. 4
17 Sonat. pour l'Orgue ou le claveſſin compoſez par Mrs. Siani, Polaroli, Baſſani, Colonna, & autres fameux Maiſtres d'Italie. f. 6.
6 Suittes de pieces de claveſſin, compoſées d'Allemandes, ſarabandes, gavottes, rondeaux, menüets & gigues, avec un Deſſus ſeparé, & 1 baſſe de viole ou Théorbe ad libitum, miſes en concert par Mr. Dieupart, gr. f. 9.
Pieces pour le Claveſſin compoſées par Mr. Marchand, livre ſecond f. 1. 4

Pieces pour la Guittarre, & le Luth.

Un livre de pieces de Guitarre avec 2 deſſus, d'inſtrumens & une baſſ. cont. ad libitum compoſées par Mr. Nicolas Déroſiers, gravé f. 9.
Le même livre de Guitarre ſéparé, gr. f. 5.
Suittes pour le Luth avec un violon, où flute & une baſſe cont. ad Libitum, de la compoſition de Mrs. du Fau, l'Enclos, Pinel, Lulli, Bruininghs, le Fevre & autres habiles maiſtres, gravé f. 4.

Catalogue de Livres de Muſique qui ſe vendent à Amſterdam chez Eſtienne Roger, *& dont il a nombre, mais qui ne ſont point de ſon impreſſion.*

Les Opera ſuivants, Marthesie, les Fêtes Galantes, Aricie, la Naiſſance de Venus, Ariane & Bacchus, Orphée, Cephale & Procris, l'Hymenée Royal, le Triomphe des Arts, le Carnaval de Veniſe, le Ballet des Saiſons avec l'augmentation de Mr. de Lully, Aréthuſe, Achille.

Les

Digitized by Google

Les Recueils d'Airs de Paris des années 1695, 1696, 1697, 1698,
Le prémier Recueil des Airs de Mr. du Bouſſet.
Le ſecond Recueil du même Autheur.
Les livres d'Airs de Mr. Renaut.
Les livres d'Airs de Mr. du Buiſſon.
Les livres d'Airs de Mr. B. R. V. P.
Les livres d'Airs de Mr. du Parc.
Les livres d'Airs de Mr. Piroye.
Les livres d'Airs de Mr. Chevalier.
Le prémier livre d'Airs ſpirituels du P. le Quointe.
Le ſecond livre d'Airs ſpirituels du P. le Quointe.
Le troiſiéme livre d'Airs ſpirituels du P. le Quointe.
Recueil d'Airs Italiens de divers Autheurs de Mr. Pointel.
Recueil d'Airs Italiens de divers Autheurs avec 2 violons de Mr. Chevalier.
Les Airs Italiens de Mr. Lorenzani.
Les Airs Italiens de Mr. Theobaldo de Gatti.
Le premier livre du Recueil des Airs Italiens de Paris.
Le ſecond idem.
Le premier livre de Motets de Mr. Campra.
Le ſecond, idem
Le premier livre de Motets de Mr. Broſſart.
Le ſecond, idem.
Les Motets de Mr. Lochon.
Les motets de Mr. Valette.
Les Motets de Mr. Lorenzani.
Les Motets de Mr. Cherici opera quarta.
Les Pſeaumes du Pere le Quointe à 3, 4 & 5 voix & 5 inſtrumens.
Les Motets de Mr. Hakart à 2, 3, 4, 5, 6 e 7 voix & inſtrumens.
Le premier livre d'orgue de M. Boivin.
Le ſecond livre idem.
Les ſonates à 2 violons, 1. viole de Gambe & B. C. de Mr. Schenck, opera terza.
Gabrielli opera prima baletti da Camera à tre.
Gio. de Haeſe opera ſeconda baletti da Camera à tre.
Le Tombeau du Duc de Gloceſter pour toutes ſortes d'inſtrumens compoſé par Mr. Valette.
Les ſolo de Mr. Peterſen pour le Violon & B. C.
Les principes de la Guitarre par Mr. Deroſiers.
La nouvelle méthode pour aprendre à chanter de Mr. Laffillard.
Traitté de compoſition par Mr. Maſſon.

Trait-

Digitized by Google

Traitté de compoſition par Mr. la Voye Mignot.
Les Airs Flamands de Mr. Schenck,
Les Airs de diverſes Comedies imprimées à Paris.
Les airs à joüer des Opera d'Armide, d'Acis & Galathée, de l'Idille ſur la paix & de la Grotte de Verſailles.
Les plus beaux airs à chanter des Opera de Thetis & Pelée, du Triomphe de l'amour de Proſerpine & d'Amadis.
Les Trios de Mr. Chevalier dédiez à l'Electeur de Baviere.
Les Tocates de Frobergue pour le Claveſſin, livre premier.
Les Tocates du même Autheur, livre ſecond.
Les ſolo pour le violon de Mr. Walther.
Un livre nouveau pour un Luth avec un violon où flute & une Baſſe ſeparée, dedié à l'Empereur.
Les Trios de Mr. Montclair.
Les Trios de Mr. de Beauſſen gravés.
Les Simphonies de l'Opera de Didon.
Fleces pour le violon à 4 parties.
Concerts pour la flute où le violon avec une B. C. de Mr. Deroſiers, clef Françoiſe.
Les plus beaux airs à chanter de l'Opera d'Acis & Galathée.
Airs de Dances Angloiſes, Hollandoiſes & Françoiſes, recueillies par anthoine Pointel, le Deſſus & la Baſſe.
Les airs à jouer de l'opera de Perſée à 3 parties.
La Paſſacaille d'Armide à 3 parties.
La Muſique du Theatre-Italien ſéparée.

CATALOGUE

De Livres imprimés a Amſterdam, Chez Eſtienne Roger, *Marchand Libraire, où dont il a nombre.*

LA Vie & les choſes mémorables de Socrate Traduites du Grec de Xenophon, par Mr. Charpentier de l'Academie Françoiſe. 8.
La Vie des douze Empereurs Romains Traduite du Latin de Suetone, par Mr. du Teil avec leurs portraits. 12.
L'Intro luction à l'Hiſtoire d'Angleterre, par le Chevalier Temple, avec fig. 8.
Le Nouveau Teſtament avec les Pſeaumes groſſe lettre, 8.
Liturgie de l'Egliſe Anglicane en François 12.
Les Analogies de la langue Latine à l'uſage de Monſeigneur le Dauphin. 8.

Le

Digitized by Google

Le Chirurgien d'Hôpital, par Mr. Belloſte. 8.
Les Rudimens de la langue Latine de Mrs. de Port Royal. 8.
Les Colloques de Cordier Latin & François 12.
Deſcription du Royaume de Macaſſar 8.
Amuſemens ſerieux & comiques. 12.
Hiſtoire des Revolutions de Suede. 2. vol. 12.
Hiſtoire de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, 2. Vol. 12.
Les Dames Vengées, Comedie. 12.
Hiſtoire de Dom Antoine Roi de Portugal. 12.
Le Divorce celeſte, nouvelle traduction. 12.
Les Lettres Provinciales de Paſcal. 12.
Nouveau Voyage du Nord, avec fig. 12.
L'idée parfaite du véritable Heros, par Mr. Jean Baptiſte Della Faille, Prêtre Docteur en Theologie en droit Civil & en droit Canon. 8.
Les Elemens d'Euclide de de Chales trés-bien corrigez, avec les figures trés-bien gravées. 12.
La Chaine d'or pour tirer les pécheurs au ciel. 12.
Le contre impromptu de Namur Comédie. 12
Introduction aux langues Françoiſes & Flamandes, par Theodore Naudin 8.
Les Oeuvres de Platon traduites, par Mr. d'Acier, 2. Vol. 8.
Dictionnaire des Antiquitez Greques & Romaines, de Mr. l'Abbé Danet in 4.
Les monumens de Rome, contenant la Deſcription des plus belles ſtatues & des plus beaux tableaux de Rome, par Mr. Raguenet, in 12.
Les Fables d'Eſope, avec la Morale de Baudouin, nouvellement retouchée & ornée de belles figures, in 12.
Apologie du veritable Amour de Dieu, contenant les définitions de l'Amour ſuivant le ſentiment des Philoſophes Payens & des Peres de l'Egliſe à Amſterdam, chez Eſtienne Roger. 8.
L'Emanuel contenant la vie de N. S. Jesus-Christ, en vers, 8.
Le Voyage de Bethel. 18.
Sermon d'Adieu de Mr. Biner. 8.
L'eſprit du Clergé de France. 12.
Oraiſon funebre du Duc de Luxembourg. 8.
Oraiſon funebre de l'Archevêque de Paris. 8.
Hiſtoire d'Ildegerte Reine de Norwege, par Mr. le Noble, 12.
Diſcours ſur le commerce traduit de l'Anglois. 8.
Lettres ſur la capitation, par Mr. le Vaſſor. 12.
La connoiſſance du monde, ou l'art d'elever la jeuneſſe. 12.
Hiſtoire du Maréchal de Gaſſion, 4 Vol. 12

In-

Digitized by Google

Inſtruction pour un Gentilhomme, ou l'art de reüſſir à la Cour. 12.

Maiemonides de Sacrificiis cum notis de Veil, &c. acceſſerunt Abrabanelis exordium, &c. 4.

Les Penſées de Montagne, Seconde édition conſidérablement augmentée. 12.

Recueil des Voyages qui ont ſervi à l'etabliſſement & aux progrez de la Compagnie des Indes Orientalles formée dans les provinces Unies des Païs Bas, 12.

L'Hiſtoire des Sevarambes, contenant la déſcription du païs, les mœurs des habitans &c. 2 volum. 12.

Les Contes des Fées de M. *** 12.

Tractatus Philoſophicus de Barometro autore R. P. Godard e ſocietate Jeſu. 12.

Jonathas & Abſalon tragédies Chreſtiennes compoſées par Mr. Duché de Vanci de l'Academie Royalle des inſcriptions. 12.

La Grammaire générale & raiſonnée. 12.

Traitté de la fortification offenſive & deffenſive, compris en 4 Cartes par M Mauclerc.

Continuation de l'Hiſtoire, Univerſelle compoſée par Monſr. Jaques Benigne Boſſuet Evêque de Meaux, contenant ce qui s'eſt paſſé depuis l'année 800. juſqu'à 1700. incluſivement. 8.

AVERTISSEMENT.

On trouve chez le même Libraire Estienne Roger *tous les livres nouveaux qui paroiſſent journellement en Hollande.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Österreichische Nationalbibliothek
+Z161824804